



Guide de l'inclusion

à

destination

des chefs d'établissement

et

de leur équipe

Ouvrage collectif

***Rédigé par des enseignants spécialisés
et des chefs d'établissement du diocèse de Nanterre***

SOMMAIRE

Définition du terme d'inclusion, illustrée d'exemples et de témoignages

L'école refondée est une école inclusive	Pages 5-8
Projet d'école, une classe spécifique : La classe ASH à l'école primaire Saint-Gabriel	Pages 9-12
Exemples vécus d'inclusion	Pages 13-22
Quelques réflexions sur l'inclusion des élèves ULIS (1D & 2D)	Pages 23-26

Outil pour faire le lien entre la classe ordinaire et l'Ulis (école, collège, lycée)

Document de liaison (format A3 en annexe pour reproduction)	Pages 29-32
---	-------------

La loi de Refondation de l'école du 8 juillet 2013 nous offre un nouveau projet au service de la réussite de l'élève : Le PAP

Le PAP	Pages 35-36
Feuillet prise en charge PAP (interne), (document en format A3 dans les Annexes)	Pages 37-40
Plaquette PAP à distribuer, (1 document plié + 1 non plié pour reproduction en annexe)	Pages 41-42
PAP National obligatoire de la maternelle au lycée (B.O.)	Pages 43-54
Aménagements annexés au PAP de la maternelle au collège	Pages 55-92

De l'équipe éducative à la mise en place d'un PPS des données et des pistes d'adaptations selon quelques pathologies

De l'équipe éducative à la mise en œuvre d'un PPS	Pages 95-100
Etapes diagnostiques	Pages 101-104
Grille d'observation / Pathologie	Pages 105-108
Dyslexie	Pages 109-112
Dysphasie	Pages 113-116
Dyscalculie	Pages 117-120
Dyspraxie (Doc ajouté en 2016)	Pages 121-124
TDAH (Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité)	Pages 125-128
TED (Trouble Envahissant du Développement)	Pages 129-132
EIP (Enfant Intellectuellement Précoce)	Pages 133-136

Pour construire le parcours de l'élève dans la classe ordinaire

Recette pour une inclusion à l'école	Pages 139-156
Recette pour une inclusion réussie au collège	Pages 157-158

Annexes

Guide GEVA-Sco	Pages 161-164
Formulaires GEVA-Sco première demande / GEVA-Sco Réexamen	Pages 165-178
Vadémécum pour le chef d'établissement / AVS	Pages 179-184

PAP

Circulaire Académique 2016-2017	Pages 185-186
Annexe 1 : Procédure	Pages 187
Annexe 2 : Demande des Parents	Pages 188
Annexe 3 : Avis de l'équipe pédagogique	Pages 189-190
Annexe 3.1 : Document préparatoire cycle 1	Pages 191-192
Annexe 3.2 : Document préparatoire cycle 2	Pages 193-194
Annexe 3.3 : Document préparatoire cycle 3	Pages 195-196
Annexe 3.4 : Document préparatoire cycle 4	Pages 197-198
Annexe 3.5 : Document préparatoire Lycée	Pages 199-200
Avis du médecin de l'Education Nationale	Pages 201-202
Nouveau Formulaire PAP	Pages 203-214

Documents pour impression A3

Documents de liaison (format A3 pour reproduction)

Formulaires format A3 du PAP document interne, obligatoirement accompagné du formulaire du B.O.

2 plaquettes pour la mise en place du PAP, une pliée et une sans numéro de page pour reproduction

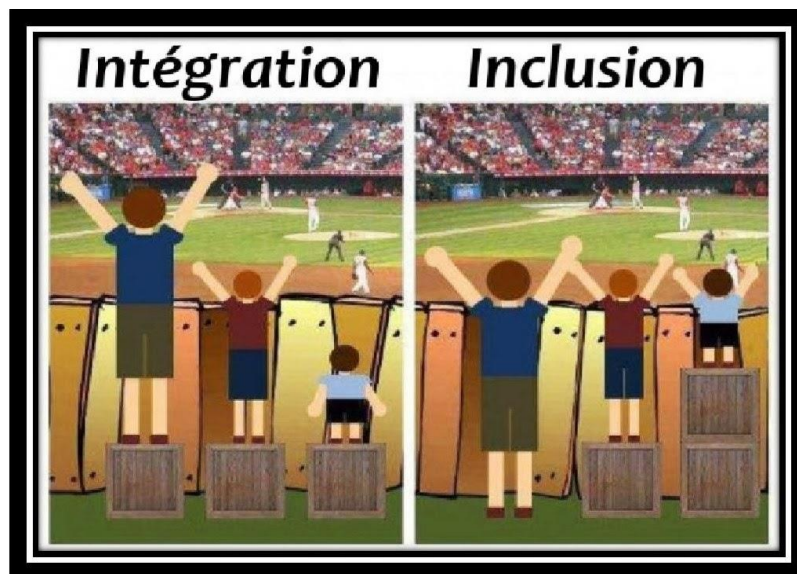
Définition du terme d'inclusion
Illustrée d'exemples
et de témoignages

L'Ecole refondée est une école inclusive

L'inclusion c'est le droit pour TOUT enfant de fréquenter l'Ecoleⁱ.

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances fait passer l'Ecole d'un modèle intégratif à un modèle inclusif. Ce texte a été renforcé par la loi du 8 juillet 2013. Celle-ci énonce dès le premier article (L.111-1) du code de l'éducation l'inclusion scolaire de **TOUS** les enfants sans aucune distinction élargissant ainsi l'inclusion aux élèves présentant un trouble des apprentissages et éprouvant des difficultés scolaires. Ce changement avait déjà été mis en chantier par la loi d'orientation sur l'école de 1989 qui incitait à une évolution des pratiques pour prendre en compte la diversité des élèves et ouvrait la porte à des pratiques d'éducation inclusive.

Elle s'adresse à toute la communauté scolaire dont chacun est membre de façon pleine et entière.



L'Ecole a pour mission de :

- Demander aux équipes éducatives et pédagogiques de s'engager dans une réflexion afin de faire évoluer leurs pratiques nécessaires d'accueil et d'enseignement de tout enfant inclus sans aucune distinction (individuelle, sociale et culturelle), au regard du référentiel métier des enseignants, circulaire du 25 juillet 2013ⁱⁱ.

(Carte heuristique) Inclure suppose d'envisager :

C'est aussi l'objectif de ce guide qui se veut être un outil pratique au service des écoles afin de réaliser tous ensemble cette école inclusive qui construit le monde de demain.

Inclure c'est donc :

- Susciter de réels temps de partage et d'échanges pour apprendre à tous les élèves de l'Ecole à vivre ensemble
- Permettre à tous les élèves d'entrer dans les apprentissages du socle commun

Inclure suppose :

- Un travail en équipe pluridisciplinaire (chef d'établissement, enseignant référent, enseignant, AVS, orthophoniste, psychomotricien, psychologue...) chacun apportant son regard et sa compétence propre.ⁱⁱⁱ
- D'avoir un objectif ou un but précis, connu, quantifiable, mesurable et évalué régulièrement
- De moduler le temps et de l'adapter aux capacités de l'enfant (en temps individuel comme en temps collectif).
- D'utiliser du matériel ou des techniques spécifiques qui aident l'enfant.

Alors inclure permettra à chaque élève de l'Ecole :

- D'apprendre à vivre parmi ses pairs en respectant le rythme et les besoins de chacun
- D'apprendre que vivre ensemble est possible, et enrichissant quelles soient nos richesses et nos différences^{iv}
- De découvrir d'autres pratiques pédagogiques et enrichir sa pédagogie (adaptation, emploi du temps...)^v
- De découvrir d'autres pratiques éducatives et donc enrichir sa palette de réponses possibles aux comportements des enfants (dire bravo quand c'est réussi plutôt que de pointer ce qui est échoué).
- De construire à notre petite mesure le monde de demain, accessible à tous.

Une école inclusive vise à permettre à tous les élèves d'apprendre.

ⁱ Ecole : école maternelle, élémentaire, collège, lycée et supérieur

ⁱⁱ Référentiel métier professeurs.... + lien hypertexte

ⁱⁱⁱ Projet d'établissement

^{iv} Orientation diocésaine

^v Témoignages d'enseignants

Avoir un objectif ou un but précis, connu, quantifiable, mesurable et évalué régulièrement

Des outils qui aident l'élève: emploi du temps visuel, petit emploi du temps séquencé du temps passé dans la classe d'accueil, consignes de comportement en images si besoins...

De moduler le temps et de l'adapter aux capacités de l'enfant (en temps individuel, comme en temps collectif

Suppose

Apprendre à tous les élèves de l'école à vivre ensemble

Apprendre à toute la communauté éducative à vivre ensemble

Donner à tous les élèves l'occasion d'apprendre les règles sociales

Offrir à tous les élèves la possibilité de communiquer avec d'autres enfants, d'autres adultes que ceux de leur classe

Offrir à tous les élèves la possibilité de créer des liens d'amitié

C'est donc

INCLURE

Alors cela permettra

D'apprendre peu à peu à vivre parmi ses pairs en respectant le rythme de chaque élève mais en lui donnant toujours la possibilité d'apprendre des enfants neurotypiques.

D'apprendre à devenir élève et à apprendre en grand groupe

D'apprendre que d'autres enfants sont différents mais que vivre ensemble est possible

De construire à notre petite mesure le monde de demain

De découvrir d'autres pratiques pédagogiques et enrichir sa pédagogie (adaptation, emploi du temps...)

De découvrir d'autres pratiques éducatives et donc enrichir sa palette de réponses possibles aux comportements des enfants (dire bravo quand c'est réussi plutôt que pointer ce qui est échoué)

Les textes de lois :

11 Février 2005 loi sur le handicap : Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

<http://informations.handicap.fr/decret-loi-fevrier-2005.php><http://>

8 Juillet 2013 Loi d'orientation pour refondation de l'école

<http://www.education.gouv.fr/pid29462/la-refondation-de-l-ecole-de-la-republique.html>

10 ans après : www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html

Le référentiel métier des professeurs :

<http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>

**Projet
d'établissement**

L'INCLUSION

Sur quoi s'appuyer ?

MDPH

Maîtres référents

Handiscol

Statut de l'enseignement catholique

<http://www.enseignement-catholique.fr/ec/images/stories/abonnement/statut-enseignement-catholique-juin-2013.pdf>

Orientations diocésaines de Nanterre

<http://www.ddec92.fr/enseignement-catholique/orientations-diocesaines.html>

Une classe spécifique :

La classe ASH à l'école primaire Saint-Gabriel

La classe ASH est une classe d'adaptation et de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Cette classe s'adresse aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

➔ Historique

A l'origine de sa création le regroupement était une classe fermée qui s'est transformée en regroupement d'adaptation, pour une meilleure réponse aux besoins de l'école.

➔ Pourquoi ce poste

L'enseignant ASH a pour mission de travailler avec les enseignants pour observer les élèves en classe, puis d'échanger sur les difficultés rencontrées et permettre d'apporter aux élèves une re-médiation en petit groupe ou individuellement auprès des enfants qui en ont besoin. L'action se porte sur les 3 cycles, en privilégiant la prévention en cycle 1, le travail de re-médiation et de projet en cycle 2 et 3.

➔ Orientations et critères de prise en charge

- L'écoute, la valorisation et l'encouragement de l'enfant
- La dédramatisation de l'erreur
- Des propositions de travail différentes à celles de la classe (jeux, manipulations de matériel). Chacun va à son rythme dans les apprentissages, avec ses propres techniques de résolutions
- Rendre l'élève actif, disponible, maître de ses apprentissages.
- Explorer toutes les potentialités de réussite de l'enfant.
- Donner la possibilité à l'élève d'exprimer ses difficultés pour mieux les comprendre et pour mieux y remédier.
- Favoriser les interactions et la motivation.

Les objectifs généraux (référence au texte du RASED 2009)

➔ Par rapport aux enfants :

L'enseignant spécialisé (option E) est chargé, au sein du regroupement d'adaptation, des aides spécialisés à dominante pédagogiques.

Les actions du Regroupement d'Adaptations ont pour objectifs de prévenir et de réduire les difficultés « graves et persistantes » par :

- Les actions de prévention :

Elles visent à éviter ou à réduire les difficultés avant qu'elles ne s'installent ou ne s'amplifient, et ce grâce à :

- L'observation
- Les questionnements et les dialogues avec les enseignants
- Les évaluations nationales
- L'accompagnement des enseignants lors de la rédaction des PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Educative)

- Les actions de remédiation sont en lien avec le socle commun

Elles visent à sortir d'une situation d'échec et à retrouver confiance en ses possibilités :

- Retrouver la motivation pour les apprentissages scolaires
- Exprimer ses difficultés au sein d'un petit groupe
- Être en situation de réussite et de progrès
- Retrouver la confiance en soi

Elles visent à acquérir des compétences méthodologiques, des attitudes permettant de devenir plus autonome dans son travail :

- Fixer son attention, se concentrer
- Observer et mémoriser
- Écouter les autres
- Entrer dans une recherche individuelle, trouver des stratégies
- Organiser la mise en étapes successives d'un travail
- Reasonner, analyser et corriger ses erreurs
- Rechercher des informations, exploiter une documentation
- Faire des choix, émettre des hypothèses et expliquer sa démarche
- Lire, comprendre et exécuter une consigne

Elles visent à approfondir ou consolider des compétences disciplinaires :

- Lire et/ou écrire de multiples écrits
- Maîtriser le graphisme, l'écriture, le code écrit

- Communiquer oralement
- Maîtriser les structures logiques et mathématiques
- Se repérer dans l'espace et dans le temps

Le maître peut travailler dans sa classe de regroupement d'adaptation ou dans la classe de l'élève. Le mode de constitution des groupes, comme la décision d'une prise en charge individualisée (l'élaboration des PAS (projet d'aide spécialisée)), répond à des objectifs précis, il faut les justifier et les expliciter- (circulaire du 30/04/02 n°113)

➔ **Par rapport à l'équipe :**

La collaboration avec l'équipe est fondamentale, et renforce la qualité de l'observation et du suivi des élèves et cela nécessite de :

- Analyser la situation de l'enfant
- Élaborer un projet d'aide spécialisée
- Mener des actions de suivi sans que l'élève vienne en regroupement
- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet personnel de scolarisation (P.P.S.) pour des enfants porteurs de handicap
- Accompagner les enseignants dans leur réflexion et la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée au sein de leur classe
- Accompagner les enseignants pour la mise en place des P.P.R.E. (Projet Personnel de Réussite Educative)
- Travailler en co-intervention sur un projet spécifique à une classe avec l'enseignant

Une action de soutien doit être mise en place au sein de la classe avant que l'enseignant spécialisé soit sollicité ; ce dernier intervient si le soutien n'est pas suffisant.

- **Des échanges avec les enseignants** pour tenter de trouver avec eux des solutions diverses et variées pour aider l'élève en difficulté.

- **Des concertations** pour élaborer ensemble les PPRE et pour se communiquer des éléments d'observation ou d'évaluation.

Décider des priorités à donner au regroupement d'adaptation, et décider des prises en charge.

- **Une coopération étroite** pour échanger et communiquer avec d'autres professionnels extérieurs à l'école, nos partenaires (orthophonie, psychomotricien, médecin, psychologue, CMPP, CMP et autres intervenants extérieurs)

-être à l'écoute des partenaires et s'informer

-collaborer dans un souci de cohérence entre les aides proposées

-communiquer dans le respect d'une éthique professionnelle

➔ **Par rapport aux familles :**

En lien avec l'enseignant, il est important d'échanger, dans un climat de confiance, avec les parents pour :

- Les tenir informer des progrès et des difficultés de l'enfant,
- Les orienter si besoin est, vers des spécialistes (rééducateur, psychologue, psychomotricien et autres)
- De les rendre actifs dans la réalisation des projets, car c'est un gage évident de réussite.

➔ **Par rapport à la directrice :**

-Elle est le garant du bon fonctionnement du regroupement d'adaptation

-Elle veille à ce que les principes du fonctionnement et les conditions de collaboration soient respectés

-Elle veille à ce que les pratiques soient en cohérence avec le projet initial et s'inscrivent dans le projet d'école

-Elle participe aux bilans d'évaluation du poste

Personnes engagées dans ce projet :

- **Le professeur des écoles de référence**_de chaque classe concernée reste le garant des apprentissages de tous les élèves y compris de ceux qui bénéficient de l'aide spécialisée.
- **Le professeur des écoles ASH**, chargée des actions d'aide spécialisée à dominante pédagogique, est garante des actions pour la remédiation.
- **La directrice**_est garante du projet dans son ensemble.
- **Les parents**

Exemple vécu d'inclusion

Le jeune et son école	Structure d'accueil Ecole maternelle / élémentaire/ collège/ lycée	Ecole maternelle
	Trouble de l'enfant / du jeune	autisme
	Bénéficie-t-il d'une AVS ? Si oui, préciser le nombre d'heures AVSI / AVS co ?	Oui, 20h par semaine Avs-i
	Scolarisation : Plein temps / temps partiel Préciser..... (nombre d'heures de présence dans l'école si temps partiel)	Temps plein avec $\frac{1}{2}$ journée d'absence pour aller chez l'orthophonie et $\frac{1}{2}$ journée d'absence autre de l'AVS
	Niveau classe où l'enfant /le jeune est accueilli	GS

Comment le jeune est intégré par l'enseignante, les autres élèves à la vie de la classe.

L'enseignante reste l'enseignante de l'enfant. Elle connaît les techniques spécifiques pour soutenir et encourager l'apprentissage de l'élève ainsi que les démarches à faire pour l'aider et l'accompagner dans l'acceptation des contraintes du groupe. Elle sait repérer les moments où l'enfant décroche et peut proposer des aides pour soutenir son adaptation à la situation de classe. Elle sait aussi gérer l'emploi du temps de l'enfant et peut lui proposer de façon adaptée des temps en individuel avec son AVS.

Quels aménagements ont dû être pensés en classe, dans l'école ? (Cour, cantine...)

L'enfant accepte très bien les contraintes de la vie en collectivité, il peut prendre ses repas sans surveillance particulière. Le temps de récréation est un temps où il a besoin d'être plus accompagné pour apprendre à jouer de façon adaptée avec les autres enfants.

Quelles ressources ont été utilisées (en classe / à l'école / en dehors de l'école pour

réussir cette inclusion ?

Un premier travail d'inclusion de l'enfant en grand groupe (accompagné d'un adulte de la classe Soleil) a eu lieu sur l'année précédant sa scolarisation à temps plein en classe ordinaire. Le but de ces temps d'inclusion était double : lui apprendre à devenir élève en classe ordinaire et repérer ses difficultés afin d'y remédier à chaque fois. Une fiche navette élaborée par les 2 enseignantes a circulé à chaque inclusion.

Ensuite, il y a eu un échange entre les enseignantes ainsi qu'une communication de toutes les évaluations écrites.

Enfin, c'est l'enseignante qui cette année prend en charge cet enfant tout en bénéficiant de la supervision mensuelle d'une psychologue spécialisée dans la prise en charge des troubles autistiques. Celle-ci observe l'enfant en classe, peut ensuite donner des préconisations tant à l'enseignante qu'à l'AVS afin que les situations d'apprentissage et l'aide proposée soient toujours les plus bénéfiques possibles.

L'enseignante assure un vrai travail personnel d'information à la spécificité de ce handicap ainsi que d'adaptation du travail à l'enfant.

Un conseil que vous donneriez à un enseignant qui s'apprêterait à inclure un élève dans sa classe....

Exemple vécu d'inclusion

Témoignage de l'enseignante de CE1

Le jeune et son école	Structure d'accueil Ecole maternelle / élémentaire/ collège/ lycée	Ecole élémentaire
	Trouble de l'enfant / du jeune	Dyspraxie
	Bénéficie-t-il d'une AVS ? Si oui, préciser le nombre d'heures.... AVSI / AVS co ?	Non
	Scolarisation : Plein temps / temps partiel Préciser..... (nombre d'heures de présence dans l'école si temps partiel)	Plein temps
	Niveau classe où l'enfant /le jeune est accueilli	CE1

Comment le jeune est intégré par l'enseignante, les autres élèves à la vie de la classe.

Scolarisé depuis plusieurs années dans l'établissement, **Alexandre** est bien intégré à la vie de la classe. Il a des amis qui le connaissent avec qui il joue.

Sa dyspraxie jusqu'à présent ne le différenciait pas tellement des autres élèves de la classe. Ce n'est que depuis le milieu du CP qu'il lui est difficile d'accéder à certains apprentissages, sans adaptations. Les autres élèves acceptent l'aide apportée (plus de présence de la part de l'enseignante) et viennent l'aider lorsque cela est nécessaire.

Quels aménagements ont dû être pensés en classe, dans l'école ? (Cour, cantine...)

De façon transversales : vigilance particulière de l'enseignante concernant l'attention de **Alexandre** et sa compréhension de consignes. Fréquent rappels pour le ramener dans la tâche.

En début de CE1, **Alexandre** n'a pas acquis l'écriture cursive, ni toutes les lettres d'imprimerie. Il ne peut écrire son prénom. Il n'a pas la graphie des chiffres. La psychomotricienne travaillant avec **Alexandre** le geste graphique, des aménagements lui ont été proposés pour palier l'écriture.

Des lettres mobiles (matériel OPPA) sont utilisées sur des feuilles lignées, reprenant les

couleurs proposées par la psychomotricienne qui le suit (écriture cursive entre ligne marron et ligne verte). A l'arrière des lettres, du scratch a été collé pour fixer de façon temporaire les lettres sur la feuille. Ainsi **Alexandre** peut écrire lors de dictées de mots, voir de petites phrases.

Des chiffres tampons, avec repères visuels du sens de l'écrit sont utilisés sur des feuilles lignées. A la droite des feuilles une marge rouge est utilisée pour habituer **Alexandre** à placer le chiffre des unités à droite de la feuille.

Pour lire : **Alexandre** n'accédant pas à la lecture en début de CE1, un travail est mené dans ce sens par l'enseignante spécialisée.

Un matériel spécifique a par ailleurs été demandé à la famille (crayons triangulaires, règle adapté).

Quelles ressources ont été utilisées (en classe / à l'école / en dehors de l'école pour réussir cette inclusion ?

Dans l'attente de la reconnaissance du PPS, un PAP a été mis en place, dès le diagnostic posé, en cours de CP. Le PPS ayant été une première fois refusé, l'équipe s'est mobilisée pour accompagner les parents dans une deuxième demande. Le PAP a été renouvelé.

Un PPRE pose les compétences visées dans chaque domaine d'apprentissage.

Une collaboration est nécessaire entre les thérapeutes qui suivent l'enfant (psychologue psychomotricienne,), Hôpital de Garches, et avec la famille.

Un conseil que vous donneriez à un enseignant qui s'apprêterait à inclure un élève dans sa classe...

Donner un cadre régulier et sécurisant. Prendre en charge (ou faire prendre en charge) une partie des tâches organisationnelles demandées à l'enfant (gestion de ses affaires), afin qu'il se mobilise pleinement sur les apprentissages.

Valoriser les progrès et les réussites. Ne pas hésiter à proposer de faire, même si la tâche paraît inaccessible. Les réussites contribuent à restaurer son estime de soi. **Alexandre** ne demande pas d'aide mais pourtant ressent une grande frustration de ne pouvoir faire comme les autres. Etre à l'écoute de ces envies, lui proposer l'étayage nécessaire a permis de l'amener plus loin que l'enseignante et les thérapeutes l'imaginaient. Il a pu ainsi participer à l'ensemble des séances de la séquence roller.

Bien anticiper la problématique de l'apprentissage de la lecture. Des moyens peuvent être (et doivent être) mis en place pour permettre à l'enfant d'écrire (lettre mobiles). La lecture impose une reconnaissance du sens de l'écrit, une reconnaissance des lettres, une reconnaissance des phonèmes, Prévoir un apprentissage de la lecture sur au moins deux ans. Le matériel peut être une entrave à l'apprentissage.

Varier les approches. Etre constamment en recherche de nouvelles idées pour apprendre différemment.

Exemple vécu d'inclusion

Témoignage d'une enseignante de CM1

Le jeune et son école	Structure d'accueil Ecole maternelle / élémentaire/ collège/ lycée	Ecole primaire
	Trouble de l'enfant / du jeune	Dyslexie
	Bénéficie-t-il d'une AVS ? Si oui, préciser le nombre d'heures.... AVSI / AVS co ?	Non
	Scolarisation : Plein temps / temps partiel Préciser..... (nombre d'heures de présence dans l'école si temps partiel)	Plein temps
	Niveau classe où l'enfant /le jeune est accueilli	CM1

Comment le jeune est intégré par l'enseignante, les autres élèves à la vie de la classe.

Scolarisée depuis plusieurs années dans l'école, **Céline** a de nombreux camarades qui la connaissent. Elle est bien intégrée dans le groupe classe. En récréation, elle participe aux jeux.

Réservée, elle ne participe pas spontanément en classe mais accepte de répondre aux questions posées. En début d'année, **Céline** souffrait souvent de violents maux de ventre qu'elle n'osait exprimer.

Quels aménagements ont dû être pensés en classe, dans l'école ? (Cour, cantine...)

En classe **Céline** est placée à proximité de l'enseignante pour la mettre en confiance, lui proposer les aménagements nécessaires, et lui donner l'occasion de participer davantage.

Aménagements des consignes et des exigences. Diminution de la quantité de travail demandé ou allongement du temps donné. Vérification de sa compréhension avant mise en recherche individuelle.

Aménagements des outils et des documents : utilisation d'une police aérée, Utilisation d'un guide lecture.

Aménagements des exigences concernant la copie (moins de copie). Copie des leçons sur un

même plan (horizontal /horizontal)

Apprentissage des leçons sur un support préparé par l'enseignante (photocopie).
Aménagements des exigences concernant l'apprentissage des poésies

Aménagements des compétences évaluées lors des travaux écrits - (en orthographe : seules les compétences travaillées sont évaluées, en culture humaniste et sciences : l'orthographe n'est pas évaluée). Recours à des évaluations par oral ou par QCM lorsque c'est possible.

En mathématiques, utilisation, pour les opérations et la numération de documents aménagés (tableau avec colonnes grisées afin placer correctement les nombres). Tables de multiplication à disposition de l'élève en opération et raisonnement.

Quelles ressources ont été utilisées (en classe / à l'école / en dehors de l'école pour réussir cette inclusion) ?

Travail en coopération avec les enseignantes (de la classe / spécialisée), les parents et les thérapeutes (orthophoniste, psychologue).

Mise en place d'un PAP en lien avec l'orthophoniste et d'un PPRE en lien avec l'enseignante spécialisée.

Un conseil que vous donneriez à un enseignant qui s'apprêterait à inclure un élève dans sa classe...

Trouver un juste milieu entre ce qui est accessible à l'élève sans adaptations : « l'élève peut le faire mais ne le veut pas » et ce qu'il faut adapter de façon impérative : « l'élève veut le faire mais ne le peut pas ».

Ne pas hésiter dès le début de l'année, à écrire des projets (PAP, PPRE) lorsqu'ils s'avèrent nécessaires, afin d'officialiser les aménagements mis en place pour l'élève. En cas d'absence imprévue de l'enseignante, ces projets permettront aux suppléants de poursuivre les aménagements prévus. D'une année sur l'autre, l'existence de ces projets (PAP) permettent de mettre en place dès la rentrée les aménagements nécessaires à la poursuite de la scolarité de l'élève. Les projets sont à réactualiser chaque année.

Proposer à l'élève de présenter à la classe ses difficultés, pour une meilleure acceptation des aménagements par la classe : Céline a présenté à la classe la dyslexie. Cette présentation a été préparée en lien avec son orthophoniste et l'enseignante spécialisée. Elle a apporté à la classe des exercices montrant aux élèves ce qui était difficile pour elle. L'enseignante spécialisée a participé à cette présentation en expliquant ce que signifiait être dyslexique. Cette présentation a contribué pour Céline à restaurer l'estime d'elle-même.

Mettre en valeur l'élève dans un domaine où il est en réussite. (Même dans un domaine hors scolaire) Céline a présenté à la classe le métier de fleuriste de son père. Cette présentation a été l'objet d'une animation où ses compétences étaient valorisées. Cela a contribué à améliorer son rapport à l'école et l'apprentissage en particulier.

Exemple vécu d'inclusion

Témoignage de l'enseignante de CM2

Le jeune et son école	Structure d'accueil Ecole maternelle / élémentaire/ collège/ lycée	Ecole élémentaire
	Trouble de l'enfant / du jeune	Trouble du comportement
	Bénéficie-t-il d'une AVS ? Si oui, préciser le nombre d'heures.... AVSI / AVS co ?	Oui 12h
	Scolarisation : Plein temps / temps partiel Préciser..... (nombre d'heures de présence dans l'école si temps partiel)	Scolarisation à temps partiel 18h de présence à l'école par semaine + intervention de l'Association votre école Chez vous 3 h par semaine
	Niveau classe où l'enfant /le jeune est accueilli	CM2

Comment le jeune est intégré par l'enseignante, les autres élèves à la vie de la classe.

Scolarisé depuis plusieurs années dans l'établissement, **Alexandre** est intégré au sein du groupe classe. Les autres élèves l'intègrent dans leurs jeux même si lui joue plus souvent à côté d'eux qu'avec eux. Son comportement en classe et dans la cour dépend des jours. Il peut faire preuve envers ses camarades ou de son enseignante de violences verbales ou physiques.

En classe il a besoin de se lever, de bouger et d'avoir un rapport privilégié avec l'enseignant. Il veut parfois jouer le rôle de l'enseignant au sein du groupe classe. Il aime être dans cette situation lorsqu'on lui propose. Accepter les règles et s'y tenir est une chose difficile pour **Alexandre**, des aménagements sont donc proposés. Les autres élèves les acceptent. Cette acceptation est cependant pour eux un signe de sa différence.

Quels aménagements ont dû être pensés en classe, dans l'école ? (Cour, cantine...)

Aménagements des horaires de présence à l'école : En accord avec les thérapeutes et l'enseignant référent les horaires de présence à l'école ont été aménagés. Le but est qu'Alexandre soit moins présent à l'école mais qu'il soit plus à même d'entrer dans les apprentissages lorsqu'il est présent.

Deux fois par semaine l'Association Votre école chez vous intervient à son domicile le matin. Afin de lui éviter la fatigue et l'énerverment conséquents aux temps périscolaires **Alexandre** ne va pas à la cantine, Exemple d'emploi du temps :

		Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin :	arrivée à l'école	10h30	10h30	non	8h30	
Midi :	déjeuner au domicile					
Après-midi :	arrivée à l'école	13h30	13h30		13h30	13h30
Soir :	départ de l'école	15h30	15h30		16h30	15h30

En classe :

Mise en place d'un contrat de comportement pour poser le cadre de manière précise. Sur la cour comme en classe, l'AVS ou l'enseignante interviennent lors des ses débordements physiques ou verbaux envers ses camarades. Par période, lorsque cela est nécessaire, entrée et sortie de l'école de façon décalée, afin **qu'Alexandre** ne se sente pas agressé par le groupe.

Aménagements des compétences travaillées (en lien avec l'association votre école chez vous). Vérification de la compréhension. Aménagements des consignes. Valorisation de ses réussites.

Aménagements des périodes de travail. Une fois la tâche réalisée, **Alexandre** a le droit de « souffler » dans le cadre d'une activité choisie (regarder son magazine, aller aux toilettes...). Utilisation d'un emploi du temps, précisant de manière précise les tâches à mener. Utilisation d'un chronomètre (pour certaines tâches pour l'aider à maintenir son attention)

Quelles ressources ont été utilisées (en classe / à l'école / en dehors de l'école pour réussir cette inclusion ?

Rencontres régulières avec la famille. Travail en lien avec les partenaires qui suivent le jeune : psychologue, intervenant de l'association Votre école chez vous,

Conseils donnés par l'enseignant référent et l'enseignante spécialisée.

Un conseil que vous donneriez à un enseignant qui s'apprêterait à inclure un élève dans sa classe...

Mettre en place un cadre sécurisant exprimant clairement les limites et le rappeler régulièrement. En cas de débordement, ne soit envoyer le jeune dans une autre classe, car cette action renforcerait son sentiment d'exclusion. Il est préférable qu'il soit mis à l'entrée de la classe et que l'enseignant lui propose à de revenir au calme pour réintégrer le groupe : « stop, tu vas aller te poser et tu reviendras quand cela ira mieux ».

Penser et prévoir très tôt (en cours de CM1) avec la famille la poursuite de la scolarité (collège ordinaire / ULIS / Hôpital de jour) afin qu'une solution qui puisse être trouvée de façon sereine. Cette recherche de lieux est anxiogène pour le jeune et sa famille. Elle peut être l'occasion pour la famille de remettre en cause les adaptations qui avaient contribué au maintien dans un lieu de scolarisation ordinaire.

Exemple vécu d'inclusion au collège

Témoignage des enseignants d'EPS, Histoire Géographie, CDI et responsable de niveau 6°

Le jeune et son établissement	Structure d'accueil Ecole maternelle / élémentaire/ collège/ lycée	Collège Saint Joseph Asnières
	Trouble de l'enfant / du jeune	IMC + troubles associés (dyspraxie/ troubles visuels)
	Bénéficie-t-il d'une AVS ? Si oui, préciser le nombre d'heures.... AVSI / AVS co ?	Oui, mais en attente de sa nomination AVSi 12 h
	Scolarisation : Plein temps / temps partiel Préciser..... (nombre d'heures de présence dans l'école si temps partiel)	Plein temps
	Niveau classe où l'enfant /le jeune est accueilli	6°

Comment le jeune est intégré par l'enseignante, les autres élèves à la vie de la classe.

Scolarisé depuis plusieurs années dans le même établissement, **Louis** a de nombreux camarades qui le connaissent. Il est bien intégré dans le groupe classe. En récréation, il participe aux jeux. Il se rend au CDI de façon autonome.

Il suit les cours de la même façon que les autres. Il est à l'écoute des consignes. Il sait faire appel à l'enseignante pour demander de l'aide.

Il se sert de son ordinateur pour prendre en notes les cours. Son AVSi veille à la gestion de son matériel et lui permet de prendre en note ce qui lui échappe. En Histoire Géographie, lorsqu'il doit remplir son cahier d'activité, son AVSi, un camarade ou l'enseignant lui viennent en aide.

Il utilise aussi : une clef USB pour récupérer les cours et les enregistrer et une imprimante en classe pour rendre des écrits.

Pour les cours d'EPS, une personne (AVSi ou éducateur) est en charge de l'accompagner sur les trajets pour se rendre sur le lieu de pratique (gymnase, ...)

Durant les séances d'EPS, l'élève pratique en même temps que le reste du groupe, avec

aménagements des compétences visées si nécessaires. Si la compétence n'est pas évaluable, l'enseignant lui attribue un rôle social (arbitre/ starter...)

Quels aménagements ont dû être pensés en classe, dans l'école ? (Cour, cantine...)

En classe : il utilise un siège adapté (ergonomique), et une table plus basse que les autres permettant l'utilisation du siège. Une tablette a été prévue en classe pour y placer son imprimante.

Positionnement dans la salle de cours : il est à la place la plus facile d'accès, proche du professeur.

Son fauteuil roulant est à disposition dans une pièce proche de sa salle de cours ou de la cour de récréation.

Les déplacements hors collège s'effectuent avec le fauteuil, notamment pour se rendre sur le lieu de la pratique en EPS.

Quelles ressources ont été utilisées (en classe / à l'école / en dehors de l'école) pour réussir cette inclusion ?

Echanges et réflexions en amont de l'inclusion de **Louis** au Collège :

- Entre la famille et le chef d'établissement du collège au cours de l'année de CM2, afin de valider le choix d'un collège ordinaire par la famille.
- Entre enseignants CM2 - enseignante spécialisée/ responsable 6°, en fin d'année de CM2 afin de présenter les aménagements spécifiques à prévoir au Collège

Au Collège :

Aménagements des documents (police agrandie, documents aérés - format A3)

Envoi des cours sous forme numérique (mail) à chaque début de séquence. Les cours sont ensuite collés au fur et à mesure de l'avance.

Découpage des tâches lors des travaux en autonomie.

Aménagements des évaluations : 1/ 3 temps ou aménagements des épreuves.

Un conseil que vous donneriez à un enseignant qui s'apprêterait à inclure un élève dans sa classe...

Bien préparer en amont toute la logistique.

Etre en relation constante avec la famille, voire son ergothérapeute.

Le faire participer au maximum aux activités proposées en EPS, comme n'importe quel élève.

L'interroger comme un autre élève, lui faciliter l'organisation de son matériel.

Autres remarques :

En début d'année, **Louis** était parfois trop dans l'attente de l'aide apportée par ses camarades. Une réunion a permis de lui préciser les exigences du Collège le concernant tout en montrant à la famille, aux thérapeutes et au jeune lui-même que le collège avait un réel projet d'inclusion. L'inclusion vise l'autonomie du jeune et non un assistant permanent.

QUELQUES REFLEXIONS SUR L'INCLUSION DES ELEVES ULIS EN QUELQUES MOTS

A) En maths

L'an dernier ouverture de l'Ulis, nous avons 4 élèves : M en quatrième, A, J et B en sixième.

En sixième :

A, J et B ne maîtrisaient pas le système décimal et peu de choses en géométrie sauf pour J qui avait quelques connaissances en géométrie.

Avec le professeur d'inclusion, Claire, nous avons décidé d'inclure ces trois Ulis partiellement sur des points précis (environ une fois toute les trois semaines).

Lors de ces inclusions, soit nous avons travaillé la gestion de données (lecture d'un tableau à double entrée etc...), soit sur un fichier d'exercices de sixième (que nous avons bien choisi) ce qui permettait à chaque élève de la classe de travailler à son rythme et à son niveau. Les élèves de sixième « ordinaire » et ceux d'Ulis étaient ravis de travailler sur ce fichier et de travailler ensemble. D'ailleurs J a rapidement été inclus pour les cours de géométrie.

En quatrième :

M suivait les cours de math en quatrième 6 dont j'étais professeur de maths. Je reprenais avec lui en ULIS les compétences exigibles du socle commun et lors des cours en classe d'inclusion, j'aménageais les supports.

M ne maîtrisait pas en début d'année le sens des opérations et je me suis rendue compte à ma grande surprise qu'il avait acquis en partie le sens des opérations en résolvant des équations simples....

Si nous faisons un bilan très rapide de cette année, le fait de travailler la partie numérique en Ulis, pour les sixièmes, n'a pas été très profitable. J'avais tendance à ne pas avancer tant qu'une notion n'était pas acquise, A, J et B étaient moins motivés que lors des séances d'inclusion. Par contre, M, en quatrième, semblait avancer...

Cette année, huit élèves en Ulis.

Claire et moi, avons donc décidé de fonctionner autrement en sixième avec EV et EN et A qui est incluse en maths en sixième avec son accord (et en cinquième en géométrie partiellement).

- 1) Ciblage des priorités grâce au programme officiel et au socle commun
- 2) collaboration étroite avec Claire que je vois chaque semaine pour organiser la semaine suivante. Nous mettons alors au point ce qui se passera heure par heure, Claire veillant à garder des heures sans « Ulis » pour corriger des devoirs que les « Ulis » n'ont pas faits, ou aborder des notions qui ne sont pas essentielles.
- 3) Avec les élèves Ulis, quoiqu'il arrive, j'essayerai de garder le rythme de la progression de la classe de Claire. Par exemple, EN ne connaît pas les nombres décimaux, je vais quand même aborder le cours sur l'addition avec lui, en partie en inclusion mais en adaptant les supports avec des entiers (tout en travaillant la notion de décimal).

4) L'inclusion en géométrie semble plus facile.

Remarque :

- Le fait d'utiliser des manuels de sixième est primordial pour les élèves Ulis.
Il y a des exercices très simples et on peut toujours compléter par des fiches à coller dans le cahier.
- Cette organisation a demandé un effort de la part de la direction qui a fait les emplois du temps de telle façon que je puisse aller aux heures de cours de Claire assez souvent et que les heures de cinquième de la classe d'A soient alignées avec celles de sixième.
- Il faut jongler aussi avec le professeur de maths des cinquièmes pour la géométrie pour A.
- Les élèves d'Ulis sont ravis d'aller en inclusion.
- Merci aux collègues pour leur accueil, rien n'est possible sans leur bonne volonté et leur enthousiasme.

En français, en anglais etc... je n'ai pas les compétences nécessaires pour faire ce cheminement et pouvoir soutenir les élèves en Ulis (mis à part sur le suivi des devoirs).

B) En français

Nous avons décidé au cours d'une réunion bilan en mars 2014, avec tous les acteurs adultes d'Ulis, d'inclure chaque jeune à temps plein en français, chaque professeur de français a alors une heure de reprise en Ulis avec le jeune inclus pour cibler les essentiels...

Cela suppose que je libère des heures d'Ulis pour que mes collègues de lettres disposent de ces heures. Je suis donc coordonnatrice d'Ulis et enseignante « ordinaire » ce qui est une grande chance !

Les échanges avec mes collègues de toutes matières sont facilités ; je n'ai pas l'impression d'être un professeur ressource mais un collaborateur dans l'interdisciplinarité....

Voilà, très rapidement, quelques regards sur l'inclusion.

Elisabeth Etot

Ulis TFC Ste Marie d'Antony

TEMOIGNAGES D'INCLUSION, année 2014-2015

Pour que l'enfant en inclusion puisse bénéficier de l'enseignement de sa classe (CLIS), l'enseignant généraliste accueillant a modifié son emploi du temps et celui des deux autres classes de CE1, en raison d'échange de services.

Les heures de sport ont été modifiées pour permettre aux élèves de CLIS, pris en charge par des intervenants extérieurs, de bénéficier des temps sportifs en inclusion.

Pour que l'inclusion soit bien vécue par l'enfant, « l'inclusion » se fait d'abord du CP vers la CLIS. Les élèves de CP sont invités à partager quelque chose que la CLIS propose : goûter, musique, chant... puis les CP accueillent l'enfant inclus = très bon fonctionnement. Ces échanges créent aussi des liens entre l'enfant et le nouvel adulte : passation plus sereine d'un adulte référent à l'autre.

Sortie au parc pour aider à l'inclusion des nouveaux élèves de CLIS et des trois CP. Les élèves de CP et ceux de la CLIS se retrouvent lors d'une sortie au parc. Par équipe équitable, ils font connaissance et apprennent des nouveaux jeux pour après ensemble, jouer sur la cour de récréation. Ce fut une très belle expérience qui s'est répercutée naturellement à l'heure de la récréation de cantine.

Les enfants de la CLIS et leur enseignante (sur le site élémentaire), se déplacent pour chanter avec les maternelles (autre site) afin d'anticiper une éventuelle peur par l'inconnu lors de leur arrivée à l'élémentaire ; que ce soit dans le courant de l'année lors de différentes manifestations tous ensemble, ou de leur arrivée au CP l'année d'après.

Tous ces exemples demandent une préparation, de l'anticipation, des convictions. Beaucoup d'écoles œuvrent vers cette inclusion, mais on peut comprendre que tout n'est pas toujours facile et que certaines écoles, classes ou groupes classes ne sont pas encore prêts à accueillir. Il faut du temps.

Un grand merci à Adeline, enseignante de CLIS, qui a bien voulu nous faire profiter de ces beaux témoignages.

Emilie

**Outil pour faire le lien entre
la classe ordinaire et l'Ulis
(École, collège, lycée)**

Document de liaison

Prénom :

Nom :

Date de naissance : / / (Âge :)

Classe d'accueil :

Nom de l'enseignant accueillant :

Domaine disciplinaire :

Période concernée (si l'inclusion n'a pas lieu toute l'année) :

Cursus scolaire : (préciser le nombre d'années, particularités,...)

Maternelle	Primaire	Collège	Lycée

Niveau d'acquisition de l'élève accueilli (cycle, niveau, etc...)

.....
.....
.....

Modalités d'inclusion :.....

- Place de l'élève,
- matériel,
- exigences,
- etc,

Modalités d'aide :

- adaptation,
- aménagements,
- accompagnement,
- etc,

Emploi du temps de l'élève *(faire apparaître les temps d'inclusions : horaires/durée)*

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MATIN					
APRES-MIDI					

Fiche navette par inclusion

Période 1	Projet :				
	<u>Domaine</u>	<u>Compétences</u>	<u>Objectifs et modalités d'évaluation</u>	<u>Réussites</u>	<u>Difficultés rencontrées et remédiation proposées</u>
Remarques et prolongements possibles :					

Période 2	Projet :				
	<u>Domaine</u>	<u>Compétences</u>	<u>Objectifs et modalités d'évaluation</u>	<u>Réussites</u>	<u>Difficultés rencontrées et remédiation proposées</u>
Remarques et prolongements possibles :					

Période 3	Projet :				
	<u>Domaine</u>	<u>Compétences</u>	<u>Objectifs et modalités d'évaluation</u>	<u>Réussites</u>	<u>Difficultés rencontrées et remédiation proposées</u>
Remarques et prolongements possibles :					

Période 4	Projet :				
	<u>Domaine</u>	<u>Compétences</u>	<u>Objectifs et modalités d'évaluation</u>	<u>Réussites</u>	<u>Difficultés rencontrées et remédiation proposées</u>
Remarques et prolongements possibles :					

Période 5	Projet :				
	<u>Domaine</u>	<u>Compétences</u>	<u>Objectifs et modalités d'évaluation</u>	<u>Réussites</u>	<u>Difficultés rencontrées et remédiation proposées</u>
Remarques et prolongements possibles :					

**La loi de Refondation de l'école du
8 juillet 2013 nous offre un nouveau
projet au service de la réussite de
l'élève : Le PAP**

Le PAP : Plan Accompagnement Personnalisé

LES ÉLÈVES CONCERNÉS :

Le plan d'accompagnement personnalisé permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.

LES OBJECTIFS DU PAP :

Le plan d'accompagnement personnalisé est un document normalisé qui définit les aménagements et adaptations pédagogiques dont bénéficie l'élève. Il est rédigé sur la base d'un modèle national. Il est révisé tous les ans afin de faire le bilan des aménagements déjà mis en place et de les faire évoluer en même temps que la scolarité de l'élève et les enseignements suivis.

_ C'est un **document écrit** qui vise à répondre aux difficultés scolaires de l'élève

_ C'est un outil de suivi, organisé en fonction des cycles de la maternelle au lycée, afin d'éviter la rupture dans les aménagements et adaptations.

LA PROCÉDURE :

Proposition : il peut être proposé par le conseil d'école ou le conseil de classe. Le directeur ou le chef d'établissement doit alors recueillir l'accord de la famille. Il peut également être demandé par la famille.

Constat des troubles : il est fait par le médecin scolaire, au vu de l'examen qu'il réalise et, le cas échéant, des bilans psychologiques et paramédicaux réalisés.

Le médecin scolaire rend alors un avis sur la pertinence de la mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé au vu de la présence ou non d'un trouble des apprentissages.

Élaboration : le plan d'accompagnement personnalisé est ensuite élaboré par l'équipe pédagogique, qui associe les parents et les professionnels concernés.

Mise en œuvre et suivi : la mise en œuvre du plan d'accompagnement personnalisé est assurée par les enseignants au sein de la classe. Dans le second degré, le professeur principal peut jouer un rôle de coordination.

CE QUE PERMET LE PAP :

Le plan d'accompagnement personnalisé permet de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature exclusivement pédagogique. Il permet également à l'élève d'utiliser le matériel informatique de l'établissement scolaire ou son propre matériel informatique.

À savoir :

_ Le PAP se substitue au « PAI dys » ou à tout document de prise en charge des élèves relevant de troubles des apprentissages.

_ Le plan d'accompagnement personnalisé ne peut pas comporter de décisions qui relèvent de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH),

notamment l'orientation en dispositif collectif, l'attribution d'un matériel pédagogique adapté ou l'aide humaine. Le PAP ne permet donc pas de déroger au droit commun.

_ L'enseignant référent n'assure pas le suivi de la mise en œuvre du PAP.

_ Si précédemment un PPRE était rédigé mais que la difficulté perdure, le PAP remplace le PPRE

Nous vous proposons un formulaire PAP pour le diocèse de Nanterre (*à éditer en A3, sur ce dernier une partie est réservée au médecin et une place est destinée à recevoir le logo de l'établissement*)

Ce format (type chemise) permettra d'y insérer le document PAP national, ainsi que les annexes (*issues d'un travail de l'IA 76*) que nous vous proposons à titre d'aide à la détermination d'adaptations possibles et envisageables.

Rappel : le formulaire PAP national est obligatoire, il a vocation à être commun, identifiable et compréhensible sur tout le territoire.

Nous proposons également une plaquette sur les troubles des apprentissages, à destination de vos équipes, mais aussi des parents d'élèves.

Il vous reste à y insérer le logo de votre établissement, cette plaquette a été réalisée à des fins de communication.



P.A.P

Projet d'accompagnement personnalisé TROUBLES SPECIFIQUES DES APPRENTISSAGES

INSERER ICI
LE LOGO
DE L'ECOLE

Art.37 loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation, Article L.311-7 du code de l'Education, circulaire préparatoire de la rentrée 2014 (Annexe 12 – 1.3) du 14 mai 2014. BO N°5 du 29 Janvier 2015

ELEVE CONCERNÉ

Nom :

Prénom :

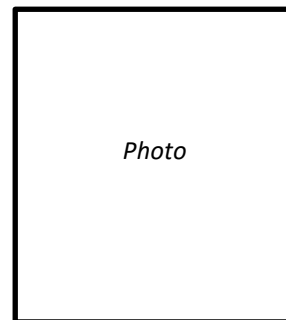
Date de naissance :

Adresse :

Classe :

Année scolaire 20. / 20. .

Enseignant(s):



ETABLISSEMENT SCOLAIRE

--

☐ PAP initial: date: _____

☐ Réactualisation: date: _____

COORDONNEES DES PARTENAIRES

REPRESENTANTS LEGAUX	
Nom: Qualité: ✉: ☎: @:	Nom: Qualité: ✉: ☎: @:
CHEF D'ETABLISSEMENT	MEDECIN REFERENT
Nom: ✉: ☎: @:	Nom: ✉: ☎: @:
PARTENAIRES EXTERIEURS	
Nom: Qualité: ✉: ☎: @:	Nom: Qualité: ✉: ☎: @:
Nom: Qualité: ✉: ☎: @:	Nom: Qualité: ✉: ☎: @:

Diagnostic posé par:

☐Centre référent ☐Neuropédiatre ☐Neuropsychologue ☐Médecin référent ☐Equipe pluridisciplinaire

Pour poser le diagnostic, l'élève a eu un bilan:

☐Psychométrie ☐Psychologique ☐Orthophonique ☐Orthoptique ☐Ophtalmologique ☐ORL ☐Médical
☐Psychomoteur ☐Autres: _____

DIFFICULTES REPEREES (cocher et préciser éventuellement la nature précise des difficultés)

LANGAGE ORAL	☐ Expression ☐ Compréhension
LANGAGE ECRIT	☐ Lecture déchiffrage ☐ Lecture compréhension ☐ Lecture à voix haute ☐ Orthographe: <i>confusion de sons, inversions, omissions, erreurs de segmentation, orthographe grammaticale.</i> ☐ Retentissement sur la production écrite: <i>pauvreté, syntaxe, vocabulaire, grammaire.</i>
PRAXIES	☐ Motricité globale: <i>coordination, équilibre, sport.</i> ☐ Motricité fine: <i>manipulation des outils, géométrie, technologie, écriture.</i>
MEMOIRE	☐ A court terme ☐ Mémoire de travail ☐ Mémoire à long terme
ATTENTION CONCENTRATION	☐ Impulsivité ☐ Attention ☐ Hyperactivité
MATHEMATIQUES	☐ Calcul mental, automatisation des tables ☐ Techniques opératoires ☐ Opération logiques ☐ Transcodage (<i>passage de l'oral aux chiffres</i>) ☐ Numération ☐ Résolution de problèmes
AUTRE(S)	

PRISES EN CHARGE SPECIALISEES

PARTENAIRE*	LIEU	JOUR(S)	HORAIRE(S)
.....			
Objectif(s) de la prise en charge:			
.....			
Objectif(s) de la prise en charge:			
.....			
Objectif(s) de la prise en charge:			
.....			
Objectif(s) de la prise en charge:			
.....			
Objectif(s) de la prise en charge:			

* enseignant spécialisé, psychologue, pédopsychiatre, orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste...

L'élève a un dossier ouvert à la MDPH	☐ OUI	☐ NON
Si oui, depuis quand?		
Si non, la famille a-t-elle fait une demande à la MDPH?	☐ OUI	☐ NON
L'équipe éducative a-t-elle conseillé à la famille de faire une demande d'aménagement auprès de la MDPH?	☐ OUI	☐ NON

EMPLOI DU TEMPS DE L'ELEVE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN						
MIDI						
APRES-MIDI						
SOIR						

Noter les horaires des temps de prises en charges spécifiques, pédagogiques, de soins ou de rééducation effectuées sur le temps scolaire et les horaires des activités extrascolaires.

BESOINS SPECIFIQUES DE L'ELEVE ET AMENAGEMENTS *(cocher et préciser)*

DANS LE CADRE SCOLAIRE:

- ☐ Aménagements pédagogiques: *cf. fiche annexe.*
- ☐ Aménagements aux évaluations: *cf. fiche annexe.*
- ☐ Aménagement en matériel adapté:
- ☐ Aménagement du temps scolaire:
- ☐ Autre:

DANS LE CADRE FAMILIAL:

SIGNATAIRES DU PAP

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

**Préciser la qualité.*

SUIVI DU PROJET: Le projet sera réactualisé chaque année.

LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES AU P.A.P:

La décision de révéler des informations médicales couvertes par le secret professionnel appartient à la famille. La révélation de ces informations permet d'assurer la meilleure prise en charge de l'enfant afin que l'établissement d'accueil lui permette de bénéficier d'aménagements adaptés à la situation. Les personnels sont eux-mêmes astreints au secret professionnel et ne se transmettent entre eux que les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. Néanmoins, si la famille le juge nécessaire, elle peut adresser sous pli cacheté les informations qu'elle souhaite ne transmettre qu'à un médecin.

QU'EST-CE QU'UN TROUBLE SPECIFIQUE DES APPRENTISSAGES ?	LE PAP	COMMENT PROCEDER ?
C'est l'atteinte d'une fonction cognitive responsable des difficultés d'apprentissage. Le trouble est durable et persistant Ce n'est pas une simple difficulté ou un retard qui peut s'améliorer grâce à une remédiation pédagogique. Suivant les fonctions cognitives atteintes on distingue plusieurs « dys » : ▪ Le trouble spécifique du langage oral ou dysphasie. ▪ Le trouble spécifique du langage écrit ou dyslexie et dysorthographe (le diagnostic n'est possible qu'après 18 mois d'apprentissage). ▪ Le trouble de la planification et de la coordination des gestes ou dyspraxie. ▪ Le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. ▪ Le trouble spécifique du calcul ou dyscalculie.	<i>Vu la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ; vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.311-7 et D.311-13.</i> Le PAP (Trouble spécifique des Apprentissages) permet la mise en place d'aménagements spécifiques : ▪ Aménagements pédagogiques ▪ Aménagements des évaluations ▪ Matériel adapté (ordinateur et logiciels) ▪ Aménagements du temps scolaire Pour mettre en place un PAP, <u>Il faut un diagnostic médical.</u>	▪ Le diagnostic est déjà posé par : ☐ Centre référent ☐ Neuropédiatre ☐ Neuropsychologue ☐ Médecin référent ou de famille ☐ Equipe pluridisciplinaire Le Chef d'Etablissement réunira une Equipe Educative qui élaborera le PAP. ▪ Le diagnostic n'est pas encore posé : Vous devez prendre contact avec un Centre Référent pour obtenir un dossier préalable à la consultation (un simple appel téléphonique suffit). Une fois le diagnostic établi, le Chef d'Etablissement réunira une Equipe Educative qui élaborera le PAP.

RESSOURCES

▪ **Loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**

11 février 2005

▪ **Mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral et écrit :**

Circulaire n° 2002-024.BO/Bulletin officiel de l'Education Nationale, 31 janvier 2002, N° 6 p.1-11

▪ **Le Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) :**

Circulaire n° 2015-016.BO/Bulletin officiel de l'Education Nationale, 29 janvier 2015, N° 5
www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin-officiel.html?pid_bo:31724

▪ **Rapport de l'INSERM : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, bilan des données scientifiques 2007**

www.inserm.fr

▪ **Troubles « dys » de l'Enfant**, guide ressource pour les parents. INPES, 2010

▪ **L'évolution du langage chez l'Enfant**, de la difficulté, au trouble. Delahaie Marc

www.inpes.sante.fr

▪ **SAIS 92**

www.sais92.fr

▪ **Avenir Dysphasie France**

www.dysphasie.org

ADRESSES DES CENTRES REFERENTS

En Ile de France, il existe 7 centres référents :

▪ 75

Hôpital Robert Debré

([service psychopathologie](#))

48, boulevard Sérurier - 75019 PARIS

Tél. : 01 40 03 22 67 / [01 40 03 22 63](#)

Hôpital Necker

([Service Pédiopsychiatrie Dr ROBEL GALLI](#))

149-191, rue de Sèvres - 75015 PARIS

Tél. : 01 44 49 46 44 / [01 44 49 45 61](#)

Hôpital Saint-Anne

([Psychiatrie Infanto-Juvenile – Chef de Pôle Dr MARCEL](#))

Pavillon 1 - 1, rue Cabanis - 75414 PARIS

Tél. : 01 45 65 80 69 / [01 45 65 74 99](#)

Hôpital la Pitié Salpêtrière

([Service Consultation Psychiatrie d'urgence](#))

47, Boulevard de l'Hôpital - 75651 PARIS

Tél. : [01 42 16 23 63](#) / 01 42 16 23 33

▪ 92

Hôpital Raymond Poincaré

([Contact unique pour les Rdv de consultations – pré-dossier obligatoire adresse ci-dessous](#))

Contact unique infirmière Coordinatrice :

brigitte.jouffroy@rpc.aphp.fr

Centre de référence des troubles du langage et d'apprentissages

Consultation Letulle

104, boulevard Raymond Poincaré - 92380 GARCHES

Tél. : [01 47 10 44 37](#) / Fax : 76 33

▪ 93

Hôpital Avicenne

([Equipe de Psychiatrie Dr BAUBET](#))

125, rue de Stalingrad - 93009 BOBIGNY

Tél. : 01 48 95 53 74 / [01 48 95 54 71](#)

▪ 94

Hôpital Bicêtre

([Centre référent des troubles des apprentissages](#))

78, rue du Général Leclerc - 94275 LE KREMLIN BICETRE

Tél. : 01 45 21 24 89 / [01 45 21 22 90](#)



LES TROUBLES SPECIFIQUES DES APPRENTISSAGES

REPERES DESTINES AUX PARENTS

POUR LA MISE EN PLACE D'UN PAP

coordonnées ECOLE

logo
école

Logo de l'académie et/ou du département

Plan d'accompagnement personnalisé

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République ; vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 311-7 et D. 311-13.

Nom et prénom(s) de l'élève :

Date de naissance :

Responsables légaux :

Adresse :

Besoins spécifiques de l'élève (à remplir par le médecin de l'éducation nationale)

- Points d'appui pour les apprentissages :

- Conséquences des troubles sur les apprentissages :

Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève

MATERNELLE

Conduite de classe : liste des points d'attention

Organisation spatiale, temporelle et matérielle

Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction des temps d'activités
Visibilité et clarté des affichages
Mise à disposition d'outils individuels et adaptés
Aides visuelles pour la gestion du temps
Aménagements mis en place :
PS :
MS :
GS :

Réalisation des tâches et aménagement des supports dans les différentes activités

Aider à la compréhension des consignes et des informations (reformulation, etc.)
Décomposer les consignes et informations complexes (utiliser de préférence des consignes simples)
Adapter et aménager les supports
Faciliter la préhension
Finaliser et faire évoluer le plan de travail et les aménagements avec l'enfant
Aménagements mis en place :
PS :
MS :
GS :

Aider l'élève dans la classe

Accepter des modes d'expressions spécifiques de l'élève (mots, gestes, etc.)
Mettre en place des dispositifs de coopération entre élèves
Prendre en compte les contraintes associées : fatigue, lenteur, surcharge, etc. (accepter de différer le travail)
Utiliser différents canaux dans les différentes activités (expression, psychomotricité etc.)
Aménagements mis en place :
PS :

MS :**GS :**

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école (nom et qualité) :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école (nom et qualité) :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école (nom et qualité) :

Bilan des aides apportées en maternelle :

- Aménagements n'ayant pas atteints les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables :

Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève

ÉLÉMENTAIRE

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.

Adaptations transversales :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Installer l'élève face au tableau					
Veiller à la lisibilité et à la clarté de l'affichage					
Utiliser un code couleur par matière					
Privilégier l'agenda au cahier de textes					
Vérifier que l'agenda soit lisiblement renseigné					
Agrandir les formats des supports écrits (A3)					
Donner des supports de travail ou d'exercices déjà écrits (QCM par exemple)					
Fournir des photocopies pour privilégier l'apprentissage et le sens donné					
Surligner les énoncés ; surligner une ligne sur deux					
Proposer à l'élève des outils d'aide (cache, règle, etc.)					
Fournir à l'élève des moyens mnémotechniques					
S'assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique					
Aider à la compréhension par une explication ou une reformulation de la part de l'enseignant					
Mettre en place un tutorat par l'intermédiaire d'un élève qui lit à voix haute les consignes					
Énoncer l'objectif de la séance et en faire une synthèse à la fin					
Proposer des activités qui pourront être achevées avec succès, qui valoriseront l'élève					
Permettre l'utilisation de la calculatrice dans toutes les disciplines					
Utilisation de l'informatique :					
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette					
Permettre l'utilisation d'une clef USB					
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique					
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions					

Évaluations :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Accorder un temps majoré					
Donner les consignes à l'oral					
Adapter la situation, les supports de l'évaluation de façon à limiter l'écrit : - proposer des QCM ; - proposer des schémas à légender ; - proposer des exercices à trous, à cocher, à relier.					
Autoriser différents supports (tables de calcul, fiches chronologiques, fiches mémoire)					
Privilégier les évaluations sur le mode oral					
N'évaluer l'orthographe que si c'est l'objet de l'évaluation					
Ne pas pénaliser le soin, l'écriture, la réalisation de figures, etc.					
Évaluer les progrès pour encourager les réussites					

Leçons :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Proposer l'apprentissage des mots clés uniquement					

Fournir une fiche « mémoire » (dessins, symboles, etc.)					
---	--	--	--	--	--

Lecture / langage oral :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Recourir de manière privilégiée à des jeux proposant un travail de la conscience phonologique					
Accentuer le travail sur la combinatoire					
Avant même de lire le texte, lire les questions qui seront posées afin de faciliter la prise d'indices par l'élève					
Proposer à l'élève une lecture oralisée (enseignant ou autre élève) ou une écoute audio des textes supports de la séance					
Surligner des mots clés / passages importants pour faciliter la lecture de l'élève					
Proposer à l'élève un schéma chronologique du récit (l'amener à indiquer ce qu'il a retenu, paragraphe après paragraphe, à l'aide d'un schéma)					

Production d'écrits :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Simplifier les règles en introduisant des indices visuels (pictogrammes, croquis en plus du texte)					
Adapter les quantités d'écrit (dictée à trous, à choix, etc.)					
Privilégier l'apprentissage des mots en passant par l'oral (épeler, faire le geste dans l'espace) et non par la copie					
Limiter les exigences sur l'emploi de règles précises					
Recourir à la dictée à l'enseignant					
Diminuer la quantité d'écrit sur chaque feuille					

Mathématiques :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Autoriser l'utilisation des tables de multiplication (ou de la calculatrice) pendant les cours et les contrôles					
Privilégier la présentation des calculs en ligne					
Présenter les calculs en colonnes avec des repères de couleur (ex : colonne des unités en rouge, des dizaines en bleu et des centaines en vert)					
Admettre que la réponse ne soit pas rédigée si les calculs sont justes					
Ne pas sanctionner les tracés en géométrie					
Laisser compter sur les doigts					
Utiliser la manipulation (pliages, objets 3D, etc.)					
Travailler sur les « qui...qui » (qui est perpendiculaire à... et qui passe...) et les syllogismes					
Colorier les différentes colonnes des tableaux à double entrée (en utilisant des couleurs différentes)					
Favoriser, autoriser la résolution des problèmes avec recours à la schématisation					

Pratique d'une langue vivante étrangère :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Veiller à ce que la perception de départ soit correcte : prononcer le plus distinctement possible et pas trop vite, écrire clairement au tableau en gros caractères					
Travailler la prononciation des sons même exagérément					
Utiliser un enseignement multi sensoriel ; entendre, lire, voir (images), écrire					
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes					
Utiliser des couleurs pour segmenter les mots, les phrases					

Expliquer et traduire la grammaire, les tournures de phrases					
--	--	--	--	--	--

Autres aménagements et adaptations :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :

Bilan des aides apportées au primaire :

- Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables :

Entrée au collège

Liaison primaire-collège (à remplir par l'enseignant de l'école en lien avec un enseignant du collège) :

Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève

AU COLLÈGE

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D. 351-27 à D. 351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur.)

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.

Pour toutes les disciplines :

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (exemple : ARIAL14)				
Permettre l'utilisation de trieurs ou de pochettes à rabats				
Limiter la copie (synthèse du cours photocopiée)				
Mettre en place un tutorat (prise de notes, etc.)				
Autoriser les abréviations				
Privilégier l'agenda ainsi que l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)				
Utiliser le surligneur				
Faire construire une fiche mémoire et permettre à l'élève de l'utiliser, y compris durant l'évaluation				
Proposer une aide méthodologique				
Aider à l'organisation				
S'assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique				
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé				
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur, etc.)				
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines				
Utilisation de l'informatique :				
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette				
Permettre l'utilisation d'une clef USB				
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique				
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions				

Évaluations :

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Accorder un temps majoré				
Privilégier les évaluations sur le mode oral				
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou pas souhaitable				
Limiter la quantité d'écrit (recours possible aux QCM, exercices à trous, schémas, etc.)				
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits				
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)				

Devoirs :

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Limiter le « par cœur », demander à ce que les notions clés uniquement soient retenues				
Donner moins d'exercices à faire				
Aider à la mise en place de méthodes de travail (systèmes d'organisation répétitifs, accompagnement personnalisé)				

Français :

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Proposer des dictées aménagées (à trous, avec un choix parmi plusieurs propositions, etc.)				
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques				
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio				
Faciliter la production d'écrit (autoriser un répertoire personnel, lui apprendre à utiliser les indicateurs de temps pour structurer le récit)				
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes, utiliser les couleurs pour segmenter les mots, les phrases				

Mathématiques :

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes, etc.)				
Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)				
Utiliser la schématisation en situation problème				

Langues vivantes :

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Évaluer plutôt à l'oral				
Proposer à l'élève des supports visuels pour faciliter la compréhension				
Insister sur la prononciation et la distinction des nouveaux sons de la langue				
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes				

Histoire / géographie :

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Utiliser les affiches et chronologies dans la salle				
Surligner les mots-clés ou nouveaux				
Autoriser la lecture de documents avec un guide de lecture ou un cache, etc.				
Agrandir les cartes, mettre des couleurs				

Arts plastiques :

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales				
Utiliser et valoriser les compétences spatiales (réalisations en 3D)				

Éducation physique et sportive :

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues				
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)				
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs				
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs				
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets				

Autres aménagements et adaptations :

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :

Bilan des aides apportées au collège :

- Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables à l'élève :

Entrée au lycée

Liaison collège-lycée (à remplir par le professeur principal en lien avec un professeur du lycée) :

Adaptations et aménagements à mettre en œuvre en fonction des besoins de l'élève

AU LYCÉE

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D. 351-27 à D. 351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur.)

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.

Pour toutes les disciplines :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (par exemple ARIAL14)			
Limiter la copie (synthèse du cours photocopié)			
Mettre en place un tutorat (prise de notes, etc.)			
Aider à la mise en place de méthodes de travail, ne pas hésiter à avoir recours à des systèmes d'organisation répétitifs, utiliser des repères visuels de couleur par exemple			
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques			
Utiliser l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)			
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur, etc.)			
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines			
Utilisation de l'informatique :			
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette			
Permettre l'utilisation d'une clef USB			
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique			
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions			

Évaluations :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits			
Accorder un temps majoré			
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant, lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou souhaitable			
Privilégier les évaluations sur le mode oral			
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)			

Devoirs :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Donner moins d'exercices à faire tout en maintenant le niveau d'exigence			
Aider à la mise en place de méthode de travail (apprendre à s'organiser, accompagnement personnalisé)			

Français :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Proposer l'utilisation de supports numériques			
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio			

Mathématiques :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Utiliser la schématisation en situation problème			
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes, etc.)			

Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)			
Proposer l'utilisation de logiciels adaptés en géométrie			

Langues vivantes :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Évaluer plutôt à l'oral			
Proposer des supports visuels (dessins, croquis, gestes, vidéos) pour faciliter la compréhension			
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes			

Histoire / géographie :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Utiliser les supports chronologiques			
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé (vérifier la compréhension des termes les plus élémentaires)			
Surligner les mots-clés ou nouveaux			
Agrandir les cartes, mettre des couleurs			
Autoriser la lecture de document avec un guide de lecture, un cache			

Expression artistique :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales (ateliers de théâtre, musique)			
Proposer systématiquement des feuilles grand format			
Autoriser l'utilisation de logiciels de dessins sur ordinateur			

Éducation physique et sportive :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues			
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)			
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs			
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs			
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets			

Adaptations dans le cadre des champs professionnels :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle

Autres aménagements et adaptations :

	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :

Bilan des aides apportées au lycée :

- Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables à l'élève :

Nom:

Prénom:

Aménagements annexés au P.A.P Maternelle

SIGNATAIRES**PAP initial:** année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

Nom:

Prénom:

Aménagements annexés au P.A.P Lycée

SIGNATAIRES**PAP initial:** année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

Nom:

Prénom:

Aménagements annexés au P.A.P Collège

SIGNATAIRES**PAP initial:** année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

Nom:

Prénom:

Aménagements annexés au P.A.P Lycée

SIGNATAIRES**PAP initial:** année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

PAP réactualisé: année scolaire: 20__ - 20__ **Classe de l'élève:** ____

<i>Parents</i>	<i>Elève</i>		<i>Chef d'établissement</i>
<i>Médecin référent</i>	<i>Enseignant(s)</i>		<i>Partenaire*</i>
	<i>classe</i>	<i>spécialisé</i>	
<i>Partenaire*</i>	<i>Partenaire*</i>		<i>Partenaire*</i>

NOM et Prénom de l'élève: _____

ADAPTATIONS POUR ELEVE AVEC P.A.P TSA – DYSPHASIE MATERNELLE**I. POSTURE DE L'ENSEIGNANT : GENERALITES**

Favoriser un regard positif et un climat de confiance	Rendre les élèves de la classe partenaires des adaptations proposées
- Prendre davantage le temps de créer un climat de confiance. - Faire prendre conscience aux élèves des différences de chacun. (Différences physiques, différences de rythmes de mémorisation, de stratégie par rapport au travail et à la réflexion). - Etre à l'écoute et prendre en compte les contraintes associées : fatigue, lenteur, difficultés d'organisation, de repérage - Anticiper ses difficultés afin de favoriser les réussites, - Porter un regard positif sur ses réalisations : Valoriser les réussites, encourager souvent et évaluer positivement - Associer les parents et collaborer avec les partenaires autour de l'enfant.	- Faire accepter par l'ensemble de la classe les adaptations particulières nécessaires aux élèves avec TSA. - Développer l'entraide, pour le rapport à l'écrit, l'organisation du matériel, les déplacements... - Faire prendre conscience aux élèves qu'un même objectif peut être atteint par des chemins différents.

II. DES ADAPTATIONS GENERALES POSSIBLES POUR LES ELEVES AVEC TSA – DYSPHASIQUES**Préalables** :- Cohérence avec la prise en charge orthophonique pour le développement du langage oral et écrit.

- Ne pas retarder l'entrée au CP pour un langage oral déficient. L'entrée dans le langage écrit va permettre de structurer le langage oral.

Objectif	Adaptations	Mat	CP
Canaliser l'attention	Eviter trop de bruit autour de lui		
	Vérifier que l'élève vous regarde lorsque vous parlez		
	Parler lentement		
	Eviter des phrases trop longues ou mots de plus de 4 syllabes		
Aider à l'organisation	Emploi du temps avec des pictogrammes		
	Emploi du temps avec des repères couleurs		
Faciliter la compréhension des consignes	Ajouter de l'intonation et une expression faciale : mimer le message quand cela est		
	Ne donner qu'une consigne à la fois, vérifier que la consigne soit bien comprise en le faisant		
	Oraliser à nouveau les consignes auprès de l'enfant si besoin et les reformuler.		

NOM et Prénom de l'élève: _____

Aider à la communication orale / gestuelle	Inciter l'élève à parler même avec des mimes et/ou par le dessin		
	Utiliser des supports imagés (imagiers, Makaton, picto,...)		
	Ne pas interrompre l'élève.		
	Ne pas le faire répéter mais donner la formulation correcte		
	Encourager toute manifestation orale		
	L'aider à trouver le mot recherché en lui donnant des indices (ch...pour chien)		
	Développer très tôt la conscience phonologique en manipulant les sons :		
	Utiliser le Langage Parlé Complété		
	Accepter une imprécision de vocabulaire lorsque le sens en est proche.		
Entrer dans la lecture (le plus tôt possible, dès que l'élève en est capable)	Entrer dans la lecture par du phono-alphabétique		
	S'appuyer sur la méthode Borel-Maisonny ou avec la méthode des alphas		
	Utiliser des supports imagés (dictionnaire en images, imagiers,...) pour aider à la compréhension écrite		
	Utiliser des codes de couleur pour repérer les phonèmes, les mots ...(Méthode des jetons)		
Lexique	Travailler le champ sémantique (catégorisation) afin d'enrichir le lexique		
	Favoriser le langage de réception en demandant à l'élève de pointer les images correspondant au mot donné		
Numération	S'appuyer sur un support visuel pour apprendre les nombres (associer nombres et		
	Ne pas s'appuyer sur la comptine numérique pour le dénombrement		
	Demander à l'élève de montrer (pointer) la réponse au lieu de la dire		

Autres adaptations personnalisées: (indiquer le niveau de classe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ADAPTATIONS POUR ELEVE AVEC P.A.P TSA – DYSPRAXIE MATERNELLE

I. POSTURE DE L'ENSEIGNANT : GENERALITES

Favoriser un regard positif et un climat de confiance	Rendre les élèves de la classe partenaires des adaptations proposées :
- Prendre davantage le temps de créer un climat de confiance. - Faire prendre conscience aux élèves des différences de chacun. (Différences physiques, différences de rythmes de mémorisation, de stratégie par rapport au travail et à la réflexion). - Etre à l'écoute et prendre en compte les contraintes associées : fatigue, lenteur, difficultés d'organisation, de repérage - Anticiper ses difficultés afin de favoriser les réussites, - Porter un regard positif sur ses réalisations : Valoriser les réussites, encourager souvent et évaluer positivement - Associer les parents et collaborer avec les partenaires autour de l'enfant.	- Faire accepter par l'ensemble de la classe les adaptations particulières nécessaires aux élèves avec TSA. - Développer l'entraide, pour le rapport à l'écrit, l'organisation du matériel, les déplacements... - Faire prendre conscience aux élèves qu'un même objectif peut être atteint par des chemins différents.

II. DES ADAPTATIONS GENERALES POSSIBLES POUR LES ELEVES AVEC TSA – DYSPRAXIES OU DYSPRAXIES VISUO-SPATIALES

Objectif	Adaptations	Mat	CP
Vérification de la posture assise et de la prise de crayon	Position dans la classe : face au tableau, de l'affichage...		
	Posture de confort : pieds à plat sur le sol, pupitre à hauteur appropriée, appui des avant-bras, épaules basses		
	Ajout d'un appui-pieds, utilisation d'un pupitre adapté, plan inclinable, système de maintien de support...		
	Choix du crayon : prise plus large et moins serrée : crayon triangulaire, auxiliaire sur le crayon		
Apprentissage du graphisme	Favoriser un apprentissage conventionnel des formes et des lettres en utilisant une approche kinesthésique (auditive, visuelle, gestuelle)		
	Repérage systématique des contours du support (table, feuille, ...)		
	Structurer l'espace avec un code couleur, repris sur une feuille, dans les activités de dessin, graphisme, repérage visuel		
	Interlignes élargis et/ou marqués d'un code couleur		
	Apprentissage de l'écriture par la Méthode Jeannot (petit chien)		
	Limiter la quantité de travail graphique		

Mathématiques			
Activités de dénombrements	Dissocier comptine numérique du dénombrement		
	Lui apprendre à déplacer les objets avec un changement d'espace clair (Ex : compter en mettant les objets dans une boîte)		
	Utilisation du boulier		
	Associer des collections témoins (dé, dominos) avec les écritures chiffrées		
	Expérimentation concrète pour favoriser la représentation mentale du nombre et pour illustrer les concepts associés aux opérations : manipulation d'objets, utilisation du boulier, de bâtonnets de couleurs, de petites lignes à barrer...		
Résolutions de problèmes	Verbaliser chaque étape		
Créer			
Manipulation lors d'activités manuelles	Utiliser des outils adaptés : ciseaux à ressorts, règles à poignées, antidérapant...		
EPS			
Appréhender de nouvelles activités motrices	Guider physiquement et oralement lors des premiers essais		
	Réduire les exigences motrices		
Travailler les changements de direction	Donner des indices visuels, se référer à un code couleur plutôt que le vocabulaire spatial qui est peu accessible		
Jeux d'équipe	Si pas de réussite, pas de plaisir, refus, évitement..., proposer un autre rôle : arbitre, ...		

Autres adaptations personnalisées: (indiquer le niveau de classe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ADAPTATIONS POUR ELEVE AVEC P.A.P TSA –TROUBLES DEFICITAIRES DE L'ATTENTION avec ou sans hyperactivité EN MATERNELLE

I. POSTURE DE L'ENSEIGNANT : GENERALITES

Favoriser un regard positif et un climat de confiance	Travailler en partenariat avec le rééducateur et les parents
Etre un adulte « prévisible » et étayant pour l'enfant, lui proposer un cadre stable. Prendre le temps de créer un climat de confiance et de réussite: Entretenir la qualité relationnelle et associer l'enfant qui sait rapidement ce qui peut l'aider. Porter un regard positif sur les réalisations : Féliciter, encourager lorsqu'il commence à acquérir de bonnes stratégies, même partielles. Evaluer positivement.	Associer les parents et collaborer avec les partenaires autour de l'enfant. Favoriser un contact régulier, éventuellement avec un cahier de liaison. Travailler le transfert des aménagements d'un lieu à l'autre, d'un niveau à l'autre. Faire accepter par l'ensemble de la classe les adaptations particulières.

II. ADAPTATIONS SPECIFIQUES AUX ELEVES AVEC TROUBLES DEFICITAIRES DE L'ATTENTION / avec ou sans hyperactivité

Objectifs	Adaptations	Maternelle	CP
Développer un partenariat cohérent	Adopter un cahier de liaison		
	Se mettre d'accord sur les règles comportementales		
	Instaurer des rencontres régulières et annoncées à l'enfant		
Aider à s'organiser, à planifier les tâches	Utiliser des outils de gestion du temps : utiliser un planning en images, photos, sur la ½ journée		
	Annoncer les activités prévues		
	Verbaliser les règles de conduite en classe		
	Organiser l'espace de travail, éviter le superflu		
	limiter le matériel au strictement utile pour la tâche		
	Fournir des « coins » pour des apprentissages identifiés : coin « lecture, coin « écoute », coin « travaux manuels »...		
	Lui permettre d'anticiper les situations		
Canaliser l'impulsivité	Fournir un espace de travail « privé ». Choisir un espace tranquille, éviter les distracteurs (porte, fenêtre, élève agité ...)		
	Espace de travail permettant de se mettre debout		
	Choisir un lieu de « décompression » avec l'enfant, d'accès libre, pour désamorcer une situation qui risque		
	Préparer l'élève aux changements, aux transitions		

Renforcer les comportements positifs	Donner des tâches qui peuvent être achevées et réussies, développer un système de récompenses		
	Emettre des objectifs précis, réalisables		
	Etablir des grilles d'encouragement du travail et du comportement		
	Donner des responsabilités ritualisées		
	Assigner des tâches journalières		
Recentrer l'élève sur la tâche	L'engager à participer fréquemment		
	Émettre des signaux privés : appel discret, encouragement du regard, contact		
	Utiliser le plus possible l'ancrage visuel : affichages ordonnés structurés, tableau, gestes		
	Utiliser des couleurs pour les éléments importants		
	Le solliciter en lui demandant son avis, favoriser l'expression de ses idées		
	Favoriser l'utilisation d'outils et la manipulation		
Structurer, simplifier les consignes			
	Donner des consignes claires et simples		
	Établir un contact visuel		
	Donner des exemples		
	Demander à l'élève de répéter périodiquement les consignes		
	Planifier la tâche : énoncer ou faire énoncer les étapes		

Autres adaptations personnalisées: (indiquer le niveau de classe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ADAPTATIONS POUR ELEVE AVEC P.A.P TSA –DYSLEXIE ELEMENTAIRE

I. POSTURE DE L'ENSEIGNANT: GENERALITES

Favoriser un regard positif et un climat de confiance	Rendre les élèves de la classe partenaires des adaptations proposées
- Prendre davantage le temps de créer un climat de confiance. - Etre à l'écoute et prendre en compte les contraintes associées : fatigue, lenteur, difficultés d'organisation, de repérage - Anticiper ses difficultés afin de favoriser les réussites, - Porter un regard positif sur les réalisations : Valoriser les réussites, encourager souvent et évaluer positivement - Associer les parents et collaborer avec les partenaires autour de l'enfant.	- Faire prendre conscience aux élèves des différences de chacun. (Différences physiques, différences de rythmes de mémorisation, de stratégie par rapport au travail et à la réflexion). - Faire accepter par l'ensemble de la classe les adaptations particulières nécessaires aux élèves avec TSA. - Faire prendre conscience aux élèves qu'un même objectif peut être atteint par des chemins différents. - Développer l'entraide, pour le rapport à l'écrit, l'organisation du matériel, les déplacements...

II. ADAPTATIONS GENERALES POUR LES ELEVES AVEC TSL

Objectifs	Adaptations	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème
Aménager les modalités d'apprentissage	Donner du temps à l'élève pour fabriquer ses représentations mentales : parler					
	Favoriser la verbalisation de l'élève.					
	Pas de double tâche : écouter et écrire					
	Donner une seule information à la fois					
	Laisser plus de temps pour réaliser un travail et/ou diminuer la quantité de travail					
Organisation de la classe	Eviter les distracteurs : fenêtre, porte, élève perturbateur					
	Eviter les affichages trop denses et permanents					
	Organiser les outils sur table, les limiter, mais éviter d'avoir à sortir la trousse					
	Adopter des cahiers plutôt que des classeurs					
	Adopter des couleurs différentes par matière					
Aménager les conditions d'évaluation	Evaluer à l'oral					
	Evaluer par QCM					
	Evaluer par texte à trous					
	Ne noter l'orthographe qu'en cours de français					
Favoriser la compréhension des consignes	Reformuler ou demander aux élèves de le faire pour les points importants en évitant la simple					
	Donner une seule consigne à la fois.					
	Répéter individuellement les consignes pour les élèves en grandes difficultés.					
	Aller vers eux					

Adapter les supports	S'assurer que le cours est lisible et/ou faire photocopier					
	Augmenter les interlignes - Faire une double tabulation					
	Choisir une police claire (Tahoma-Verdana-Univers), pas trop « serrée », sans					
	Agrandir la police					
	Identifier le lien consigne – exercice (par des couleurs éventuellement)					
	Ne pas proposer des exercices trop petits, trop denses					
Adapter le travail à la maison	Limitier le travail dans le temps – même temps que les autres : diminuer la quantité –faire des					
	Utiliser un agenda plutôt qu'un cahier de texte					
	Ne pas faire rattraper, plutôt anticiper le travail du lendemain					
	Préparer une lecture avec les parents : idées essentielles, surlignage, plan					

III. ADAPTATIONS SPECIFIQUES AUX ELEVES AVEC DYSLEXIE

Il est essentiel de contourner les difficultés en lecture pour permettre la poursuite des apprentissages dans les autres domaines, en s'appuyant sur ce qui fonctionne.

Objectifs	Adaptations	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème
Contourner la lecture	Lire ou faire lire pour lui					
	Faire reformuler pour s'assurer de la compréhension					
	Privilégier les « romans enregistrés »					
	Autoriser l'utilisation de fiches « mémoire »					
Adapter la lecture	Augmenter les interlignes- doubler la tabulation					
	Autoriser les guides, les caches					
	Préparer la lecture en coloriant les syllabes					
	Préparer la lecture en la limitant à un paragraphe					
	Préparer la lecture en surlignant les idées essentielles					
	Donner le texte ou les documents supports à l'avance					
	Fractionner la lecture – isoler les paragraphes					
	Limitier la quantité à lire					
	Ne pas faire lire à haute voix sans son accord					
	Utiliser des schémas des cartes – si pas de problème d'organisation spatiale					
Faciliter l'écrit	Eviter la copie au tableau –changement de plan difficile- modèle sur la table					
	Expliquer la méthodologie de la copie					
	Ne pas faire écrire plus longtemps que les autres – fournir des photocopies					
	Fournir des QCM					
	Fournir des textes lacunaires					
	Mettre en place un tutorat pour la copie					

NOM et Prénom de l'élève: _____

Développer le lexique	Identifier et classer le lexique spécifique à chaque nouvelle leçon					
Favoriser la production d'écrit	Ecrire les rédactions sous sa dictée					
	Privilégier le fond – Ne pas décourager par des remarques sur la forme					
	Autoriser un répertoire personnel					
	Lui apprendre à utiliser les indicateurs de temps pour structurer le récit					
	Favoriser l'utilisation de l'ordinateur (si pas de problème praxique)					
	Utiliser les correcteurs d'orthographe					
	Utiliser des logiciels de dictée vocale (préciser lequel)					
S'appuyer sur des entrées qui fonctionnent						
	Matérialiser les unités orales (syllabes- mots)					
	Utiliser des mots référents					
	Utiliser le mime – les gestes (si bonne mémorisation)					

Autres adaptations personnalisées: (indiquer le niveau de classe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM et Prénom de l'élève: _____

Aménagements annexés au P.A.P

ADAPTATIONS POUR ELEVE AVEC P.A.P TSA – DYSPHASIE ELEMENTAIRE

I. POSTURE DE L'ENSEIGNANT: GENERALITES

Favoriser un regard positif et un climat de confiance	Rendre les élèves de la classe partenaires des adaptations proposées
- Prendre davantage le temps de créer un climat de confiance. - Faire prendre conscience aux élèves des différences de chacun. (Différences physiques, différences de rythmes de mémorisation, de stratégie par rapport au travail et à la réflexion). - Etre à l'écoute et prendre en compte les contraintes associées : fatigue, lenteur, difficultés d'organisation, de repérage - Anticiper ses difficultés afin de favoriser les réussites, - Porter un regard positif sur ses réalisations : Valoriser les réussites, encourager souvent et évaluer positivement - Associer les parents et collaborer avec les partenaires autour de l'enfant.	- Faire accepter par l'ensemble de la classe les adaptations particulières nécessaires aux élèves avec TSA. - Développer l'entraide, pour le rapport à l'écrit, l'organisation du matériel, les déplacements... - Faire prendre conscience aux élèves qu'un même objectif peut être atteint par des chemins différents.

II. DES ADAPTATIONS GENERALES POSSIBLES POUR LES ELEVES AVEC TSA – DYSPHASIQUES

Préalables : - Cohérence avec la prise en charge orthophonique pour le développement du langage oral et écrit.
 - Ne pas retarder l'entrée au CP pour un langage oral déficient. L'entrée dans le langage écrit va permettre de structurer le langage oral.

Objectif	Adaptations	Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6è
Canaliser l'attention	Placer l'enfant devant, loin de la porte et la fenêtre							
	Eviter trop de bruit autour de lui							
	Vérifier que l'élève vous regarde lorsque vous parlez							
	Parler lentement							
	Eviter des phrases trop longues ou mots de plus de 4 syllabes							
Gérer la fatigabilité	Laisser le temps d'effectuer une tâche (lenteur)							
	Prévoir des activités de courtes durées							
Aider à l'organisation	Emploi du temps avec des pictogrammes							
	Emploi du temps avec des repères couleurs							
	Agenda plutôt qu'un cahier de texte							

Faciliter la compréhension des consignes	Ajouter de l'intonation et une expression faciale : mimer le message quand cela est possible							
	Ne donner qu'une consigne à la fois, vérifier que la consigne soit bien comprise en le faisant reformuler.							
	Ecrire la consigne au tableau et la lire lentement							
	Quand l'enfant est lecteur, passer par la consigne écrite							
	Oraliser à nouveau les consignes auprès de l'enfant si besoin et les reformuler.							
	Simplifier les énoncés.							
Aider à la communication orale / gestuelle	Inciter l'élève à parler même avec des mimes et/ou par le dessin							
	Utiliser des supports imagés (imagiers, Makaton, picto,...)							
	Ne pas interrompre l'élève.							
	Ne pas le faire répéter mais donner la formulation correcte							
	Encourager toute manifestation orale							
	L'aider à trouver le mot recherché en lui donnant des indices (ch...pour chien)							
	Développer très tôt la conscience phonologique en manipulant les sons :							
	Corriger les mots mal formulés en comptant le nombre de syllabes.							
	Utiliser le Langage Parlé Complété							
Aider à la lecture	Accepter une imprécision de vocabulaire lorsque le sens en est proche.							
	Entrer dans la lecture par du phono-alphabétique							
	S'appuyer sur la méthode Borel-Maisonny							
	Utiliser des supports imagés (dictionnaire en images, imagiers,...) pour aider à la compréhension écrite							
	Utiliser des codes de couleur pour repérer les phonèmes, les mots, les connecteurs,... (Méthode des jetons)							
	Eviter la lecture à haute voix							
Aider à la mémorisation	Travailler le champ sémantique (catégorisation) afin d'enrichir le lexique							
	Utiliser des supports visuels : dessin, schémas, titres en couleur							
	Eviter les poésies longues avec un lexique compliqué							
	Insister sur les indices visuels : automatisation des mots invariables, ...							
	Laisser à disposition les tables (+) et (x)							
	Mettre en place un cahier « aide-mémoire »							
	Ne pas donner plusieurs leçons à apprendre pour le même jour							

Mathématiques								
Numération	S'appuyer sur un support visuel pour apprendre les nombres (associer nombres et constellations)							
	Ne pas s'appuyer sur la comptine numérique pour le dénombrement							
Evaluer								
Aider à l'évaluation	Questionnaires à choix multiples							
	Noter le fond plutôt que la forme							
	Ne pas pénaliser l'orthographe phonologique (liée à la dysphasie)							
	Ne pas interroger l'élève oralement devant la classe (sauf élève demandeur)							
	Illustrer les consignes par des supports visuels : pictogrammes, code couleur...							
	Elaborer des documents avec des consignes courtes							

Autres adaptations personnalisées: (indiquer le niveau de classe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM et Prénom de l'élève: _____

ADAPTATIONS POUR ELEVE AVEC P.A.P TSA – DYSPRAXIE ELEMENTAIRE

I. POSTURE DE L'ENSEIGNANT: GENERALITES

Favoriser un regard positif et un climat de confiance	Rendre les élèves de la classe partenaires des adaptations proposées
- Prendre davantage le temps de créer un climat de confiance. - Faire prendre conscience aux élèves des différences de chacun. (Différences physiques, différences de rythmes de mémorisation, de stratégie par rapport au travail et à la réflexion). - Etre à l'écoute et prendre en compte les contraintes associées : fatigue, lenteur, difficultés d'organisation, de repérage - Anticiper ses difficultés afin de favoriser les réussites, - Porter un regard positif sur ses réalisations : Valoriser les réussites, encourager souvent et évaluer positivement - Associer les parents et collaborer avec les partenaires autour de l'enfant.	- Faire accepter par l'ensemble de la classe les adaptations particulières nécessaires aux élèves avec TSA. - Développer l'entraide, pour le rapport à l'écrit, l'organisation du matériel, les déplacements... - Faire prendre conscience aux élèves qu'un même objectif peut être atteint par des chemins différents.

II. DES ADAPTATIONS GENERALES POSSIBLES POUR LES ELEVES AVEC TSA – DYSPRAXIES OU DYSPRAXIES VISUO-SPATIALES

Objectif	Adaptations	Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6e
Lecture								
Faciliter le décodage	Plan vertical ou plan incliné afin de faciliter la recherche visuelle							
	Police de caractère toujours identique (Arial – Tahoma – Verdana)							
	Grossir les caractères (12 minimum)							
	Proscrire l'écriture manuscrite							
	Eviter de surcharger les feuilles avec des dessins, illustrations, décors...							
	Un exercice par page							
Faciliter la fluidité de lecture et la prise de repères dans le texte	Espacer les mots dans les phrases (double espace) et les lignes dans la page (interligne 1,5 minimum)							
	Surligner une ligne sur deux du texte							
	Repère pour indiquer le début du texte (point de couleur, flèche, ...)							
	Repère tactile sous la ligne à lire (règle) ou cache de couleur ou suivre le texte avec son doigt							

Permettre l'accès au sens du texte	Utiliser les livres-audios ou lecture par l'adulte.							
	Prendre connaissance de la question ou de la consigne avant de lire le texte							
Orthographe	Faire apprendre par épellation							
	Travailler à partir de liste de fréquence de mots							
	Travailler la copie différée (nécessite une représentation mentale du mot). Pour les dyspraxiques visuo-spatiales, proscrire les tâches de copie avec modèle.							
Ecriture								
Vérification de la posture assise et de la prise de crayon	Position dans la classe : face au tableau							
	Posture de confort : pieds à plat sur le sol, pupitre à hauteur appropriée, appui des avant-bras, épaules basses							
	Ajout d'un appui-pieds, utilisation d'un pupitre adapté, plan inclinable, système de maintien de support...							
	Choix du crayon : prise plus large et moins serrée : crayon triangulaire, auxiliaire sur le crayon							
Apprentissage de la calligraphie	Favoriser un apprentissage conventionnel des lettres en utilisant une approche kinesthésique							
	Repérage systématique des contours du support (table, feuille, ...)							
	Structurer l'espace avec un code couleur, repris sur une feuille, dans les activités de dessin, graphisme, repérage visuel							
	Interlignes élargis et/ou marqués d'un code couleur							
	Apprentissage de l'écriture par la Méthode Jeannot (petit chien)							
Copier, écrire	Accorder plus de temps et/ou réduire la quantité à écrire							
	Donner des photocopies [Collège : clé USB, cours mis en ligne sur le cahier de							
	Exercices à trous, QCM, documents numérisés, ...							
	Evaluations et interrogations à l'oral							
	Utilisation de l'ordinateur (si ordinateur : maintenir l'écriture manuelle pour de petites quantités :							
Mathématiques								
Activités de dénombrements	Dissocier comptine numérique du dénombrement							
	Lui apprendre à déplacer les objets avec un changement d'espace clair (Ex : compter en mettant les							
	Utilisation du boulier							
	Associer des collections témoins (dé, dominos) avec les écritures chiffrées							

Opérations simples	Ne pas utiliser les doigts							
	Apprentissages par cœur des faits numériques et/ou mise à disposition des faits numériques (tables)							
	Expérimentation concrète pour favoriser la représentation mentale du nombre et pour illustrer les concepts associés aux opérations : manipulation d'objets, utilisation du boulier, de bâtonnets de couleurs, de petites lignes à barrer...							
Opérations sur papier	Ajouts de repères visuels, de couleurs							
	Utilisation de papier quadrillé							
	Pour les opérations simples préférer une présentation en ligne							
	Poser les opérations (logiciel posop)							
	Utiliser la calculatrice pour les calculs intermédiaires							
Résolutions de problèmes écrits	S'appuyer sur l'oral : verbaliser chaque étape							
Géométrie	Utiliser des outils adaptés : compas fixe, ciseaux à ressorts, règles à poignées,							
	Utiliser des logiciels : trousse Géo Tracé, Géocabri, Géogébra...							
	Vérifier les connaissances par la description orale (ou écrite)							
EPS								
Appréhender de nouvelles activités motrices	Guider physiquement et oralement lors des premiers essais							
	Réduire les exigences motrices							
Travailler les changements de direction	Donner des indices visuels, se référer à un code couleur plutôt que le vocabulaire spatial qui est peu							
Jeux d'équipe	Si pas de réussite, pas de plaisir, refus, évitement..., proposer un autre rôle :							

Autres adaptations personnalisées: (indiquer le niveau de classe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM et Prénom de l'élève: _____

Aménagements annexés au P.A.P

ADAPTATIONS POUR ELEVE AVEC P.A.P TSA – TROUBLES DEFICITAIRES DE L'ATTENTION avec ou sans hyperactivité À L'ECOLE ELEMENTAIRE

I. POSTURE DE L'ENSEIGNANT : GENERALITES

Favoriser un regard positif et un climat de confiance	Travailler en partenariat avec le rééducateur et les parents
- Etre un adulte « prévisible » et étayant pour l'enfant, lui proposer un cadre stable. - Prendre le temps de créer un climat de confiance et de réussite: Entretenir la qualité relationnelle et associer l'enfant qui sait rapidement ce qui peut l'aider. - Porter un regard positif sur les réalisations : Féliciter, encourager lorsqu'il commence à acquérir de bonnes stratégies, même partielles. Evaluer positivement.	- Associer les parents et collaborer avec les partenaires autour de l'enfant. Favoriser un contact régulier, éventuellement avec un cahier de liaison. - Travailler le transfert des aménagements d'un lieu à l'autre, d'un niveau à l'autre. - Faire accepter par l'ensemble de la classe les adaptations particulières.

II. ADAPTATIONS SPECIFIQUES AUX ELEVES AVEC TROUBLES DEFICITAIRES DE L'ATTENTION / avec ou sans hyperactivité

Objectifs	Adaptations	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème
Aider à s'organiser, à planifier les tâches	Utiliser des outils de gestion du temps : horaires affichés à la journée, à la semaine						
	Afficher les règles de conduite en classe						
	Organiser l'espace de travail, éviter le superflu						
	Organiser le matériel : code couleurs pour les cahiers						
	Fournir des « coins » pour des apprentissages identifiés : coin «lecture», coin «écoute», coin «travaux manuels»...						
	Lui permettre d'anticiper les situations						
Canaliser l'impulsivité	Fournir un espace de travail « privé » Choisir un espace tranquille, éviter les distracteurs (porte, fenêtre, élève agité ...)						
	Espace de travail permettant de se mettre debout						
	Choisir un lieu de « décompression » avec l'enfant, d'accès libre, pour désamorcer une situation qui risque de dériver – ne pas l'associer à une punition, mais à un						
	Préparer l'élève aux changements, aux transitions						

Renforcer les comportements positifs	Donner des tâches qui peuvent être achevées et réussies, développer un système						
	Emettre des objectifs précis avec des horaires définis : établir des contrats accessibles						
	Etablir des grilles d'encouragement du travail et du comportement						
	Donner des responsabilités ritualisées						
	Assigner des tâches journalières						
Recentrer l'élève sur la tâche	L'engager à participer fréquemment						
	Émettre des signaux privés : appel discret, encouragement du regard, contact						
	Utiliser le plus possible l'ancrage visuel : affichages ordonnés structurés, tableau, gestes						
	Utiliser des couleurs pour les éléments importants - surligner						
	Le solliciter en lui demandant son avis, favoriser l'expression de ses idées						
	Fournir des directives écrites : sur le tableau, sur une feuille de travail						
	Initier l'élève à copier le devoir à faire dans le livre						
Structurer, simplifier les consignes							
	Donner des consignes claires et simples						
	Établir un contact visuel						
	Donner des exemples						
	Demander à l'élève de répéter périodiquement les consignes						
	Planifier la tâche : énoncer ou faire énoncer les étapes						
Offrir un ancrage matériel : utiliser des technologies							
	Enregistrer les lectures, les devoirs à faire						
	Utiliser l'ordinateur						
	Favoriser l'utilisation d'outils et la manipulation						

Autres adaptations personnalisées: (indiquer le niveau de classe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ADAPTATIONS POUR ELEVE AVEC P.A.P TSA – DYSLEXIE COLLEGE

I. POSTURE DE L'ENSEIGNANT : GENERALITES

Favoriser un regard positif et un climat de confiance	Rendre les élèves de la classe partenaires des adaptations proposées
- Prendre davantage le temps de créer un climat de confiance. - Faire prendre conscience aux élèves des différences de chacun. (Différences physiques, différences de rythmes de mémorisation, de stratégie par rapport au travail et à la réflexion). - Etre à l'écoute et prendre en compte les contraintes associées : fatigue, lenteur, difficultés d'organisation, de repérage - Anticiper ses difficultés afin de favoriser les réussites, - Porter un regard positif sur ses réalisations : Valoriser les réussites, encourager souvent et évaluer positivement - Associer les parents et collaborer avec les partenaires autour de l'enfant.	- Faire accepter par l'ensemble de la classe les adaptations particulières nécessaires aux élèves avec TSA. - Développer l'entraide, pour le rapport à l'écrit, l'organisation du matériel, les déplacements... - Faire prendre conscience aux élèves qu'un même objectif peut être atteint par des chemins différents.

II. ADAPTATIONS GENERALES POUR LES ELEVES AVEC TSA

Objectifs	Adaptations	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème
Aider à s'organiser Adapter les situations d'apprentissage	Faire apprendre strictement l'essentiel : surligner					
	Autoriser des fiches outils – aide-mémoire					
	Laisser plus de temps pour réaliser un travail et/ou diminuer la quantité de travail					
	Favoriser la verbalisation de l'élève.					
	Eviter les doubles tâches : écouter et écrire					
	Tenir compte de la fatigue : Ne pas faire copier inutilement					
	Adopter des cahiers plutôt que des classeurs					
	Adopter des couleurs différentes par matière – idem pour l'emploi du temps					
Aménager les conditions d'évaluation	Evaluer à l'oral – au moins vérifier à l'oral si très échoué à l'écrit					
	Evaluer par QCM					
	En cas de questions complexes – prévoir des questions intermédiaires					
	Ne noter l'orthographe qu'en cours de français					
	Clarifier le support : texte différencié des consignes (encadrer – colorier)					
Favoriser la compréhension des consignes	Reformuler ou demander aux élèves de le faire pour les points importants en évitant la simple					
	Décomposer les consignes complexes consigne à la fois.					
Adapter les supports	S'assurer que le cours est lisible et/ou faire photocopier					

	Augmenter les interlignes - Faire une double tabulation					
	Choisir une police claire (Tahoma-Verdana-Univers), pas trop « serrée », sans fioritures					
	Agrandir la police					
	Identifier le lien consigne – exercice (par des couleurs éventuellement)					
	Ne pas proposer des exercices trop petits, trop denses					
Adapter le travail à la maison	Limitier le travail dans le temps – même temps que les autres : diminuer la quantité –faire des choix.					
	Utiliser un agenda plutôt qu'un cahier de texte					
	Ne pas faire rattraper, plutôt anticiper le travail du lendemain					
	Préparer une lecture avec les parents : idées essentielles, surlignage, plan...					

III. ADAPTATIONS SPECIFIQUES AUX ELEVES AVEC DYSLEXIE

Il est essentiel de contourner les difficultés en lecture pour permettre la poursuite des apprentissages dans les autres domaines, en s'appuyant sur ce qui fonctionne.

Objectif	Adaptations	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème
Lire et faire lire	Proposer une première écoute pour privilégier la compréhension					
	Accompagner la lecture : planifier sur plusieurs jours/ alterner écoute et lecture					
	Proposer des « oeuvres enregistrées » - faire lire des extraits					
	Autoriser l'utilisation de fiches « mémoire »					
Adapter la lecture	Augmenter les interlignes- doubler la tabulation					
	Autoriser les guides, les caches					
	Préparer la lecture en adaptant avec des couleurs					
	Préparer la lecture en la limitant à un paragraphe					
	Préparer la lecture en surlignant les idées essentielles					
	Donner le texte ou les documents supports à l'avance					
	Fractionner la lecture – isoler les paragraphes					
	Limitier la quantité à lire					
	Ne pas faire lire à haute voix sans son accord					
	Utiliser des schémas, des cartes – si pas de problème d'organisation spatiale					
Faciliter l'écrit	Eviter la copie au tableau –changement de plan difficile- modèle sur la table					
	Expliquer une méthodologie de la copie : par expression/ par mot					
	Ne pas faire écrire plus longtemps que les autres – fournir des photocopies					
	Fournir des QCM					
	Fournir des textes lacunaires					
	Entraîner à la prise de notes – n'écrire que l'essentiel					

Développer le lexique	Identifier et classer le lexique spécifique à chaque nouvelle leçon					
Favoriser la production d'écrit	Ecrire les rédactions sous sa dictée					
	Privilégier le fond – Ne pas décourager par des remarques sur la forme					
	Autoriser un répertoire personnel					
	Lui apprendre à utiliser les indicateurs de temps pour structurer le récit					
	Favoriser l'utilisation de l'ordinateur (si pas de problème praxique)					
	Utiliser les correcteurs d'orthographe					
	Utiliser des logiciels de dictée vocale (préciser lequel)					
	Utiliser des mots référents					
	Utiliser le mime – les gestes (si bonne mémorisation)					
Toutes disciplines <i>outre ce qui est mentionné ci-dessus</i>	Lire les textes (problèmes) à haute voix – s'assurer de la compréhension					
	Apprendre à faire des plans, des schémas					
	Surligner les idées essentielles					

Autres adaptations personnalisées: (indiquer le niveau de classe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM et Prénom de l'élève: _____

Aménagements annexés au P.A.P

ADAPTATIONS POUR ELEVE AVEC P.A.P TSA –DYSPHASIE COLLEGE**I. POSTURE DE L'ENSEIGNANT : GENERALITES**

Favoriser un regard positif et un climat de confiance	Rendre les élèves de la classe partenaires des adaptations proposées :
- Prendre davantage le temps de créer un climat de confiance. - Faire prendre conscience aux élèves des différences de chacun. (Différences physiques, différences de rythmes de mémorisation, de stratégie par rapport au travail et à la réflexion). - Etre à l'écoute et prendre en compte les contraintes associées : fatigue, lenteur, difficultés d'organisation, de repérage - Anticiper ses difficultés afin de favoriser les réussites, - Porter un regard positif sur ses réalisations : Valoriser les réussites, encourager souvent et évaluer positivement - Associer les parents et collaborer avec les partenaires autour de l'enfant.	- Faire accepter par l'ensemble de la classe les adaptations particulières nécessaires aux élèves avec TSA. - Développer l'entraide, pour le rapport à l'écrit, l'organisation du matériel, les déplacements... - Faire prendre conscience aux élèves qu'un même objectif peut être atteint par des chemins différents.

II. DES ADAPTATIONS GENERALES POSSIBLES POUR LES ELEVES AVEC TSA – DYSPHASIQUES

Préalables :

- Cohérence avec la prise en charge orthophonique pour le développement du langage oral et écrit.
- Ne pas retarder l'entrée au CP pour un langage oral déficient. L'entrée dans le langage écrit va permettre de structurer le langage oral

Objectif	Adaptations	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème
Favoriser l'attention	Eviter trop de bruit autour de lui					
	Vérifier que l'élève vous regarde lorsque vous parlez					
	Parler lentement					
	Eviter des phrases trop longues ou mots de plus de 4 syllabes					
Gérer la fatigabilité	Laisser le temps d'effectuer une tâche (lenteur)					
Aider à l'organisation	Agenda plutôt qu'un cahier de texte					
Faciliter la compréhension des consignes	Ecrire la consigne au tableau et la lire lentement					
	Quand l'enfant est lecteur, passer par la consigne écrite					
	Oraliser à nouveau les consignes auprès de l'enfant si besoin et les					
	Simplifier les énoncés.					
Aider à la communication orale	Ne pas faire répéter mais donner la formulation correcte					
	Encourager toute manifestation orale					
	L'aider à trouver le mot recherché en lui donnant des indices (ch...pour					
	Corriger les mots mal formulés en comptant le nombre de syllabes.					
	Accepter une imprécision de vocabulaire lorsque le sens en est proche.					

Aider à la communication écrite	Utiliser des supports imagés (dictionnaire en images, imagiers,...) pour aider					
	Utiliser des codes de couleur pour repérer les mots , les connecteurs,... (Méthode des jetons / grammaire en					
	Eviter la lecture à haute voix					
	Travailler le champ sémantique (catégorisation) afin d'enrichir le lexique					
Aider à la mémorisation	Utiliser des supports visuels : dessin, schémas, titres en couleur, frises					
	Eviter les poésies longues avec un lexique compliqué					
	Insister sur les indices visuels : automatisation des mots invariables, ...					
	Laisser à disposition les tables (+) et (x)					
	Mettre en place un cahier « aide-mémoire »					
	Ne pas donner plusieurs leçons à apprendre pour le même jour					
	Utiliser les techniques de carte mentale, carte heuristique...					
Aider en mathématiques	S'appuyer sur un support visuel pour la numération (associer nombres et					
	Ne pas s'appuyer sur la comptine numérique pour le dénombrement					
	Autoriser la calculatrice					
Aider en langues vivantes	Travailler les sons « exagérément »					
	Illustrer les mots et les phrases (utilisation de supports imagés)					
Aider à l'évaluation	Questionnaires à choix multiples (QCM), textes à trous					
	Noter le fond plutôt que la forme					
	Ne pas pénaliser l'orthographe phonologique (liée à la dysphasie)					
	Ne pas interroger l'élève oralement devant la classe (sauf élève demandeur)					
	Illustrer les consignes par des supports visuels : pictogrammes, code					
	Elaborer des documents avec des consignes courtes					
	Accepter les mots-réponses (à la place des phrases)					

Autres adaptations personnalisées: (indiquer le niveau de classe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ADAPTATIONS POUR ELEVE AVEC P.A.P TSA – DYSPRAXIE COLLEGE

I. POSTURE DE L'ENSEIGNANT: GENERALITES

Favoriser un regard positif et un climat de confiance	Rendre les élèves de la classe partenaires des adaptations proposées
- Prendre davantage le temps de créer un climat de confiance. - Faire prendre conscience aux élèves des différences de chacun. (Différences physiques, différences de rythmes de mémorisation, de stratégie par rapport au travail et à la réflexion). - Etre à l'écoute et prendre en compte les contraintes associées : fatigue, lenteur, difficultés d'organisation, de repérage - Anticiper ses difficultés afin de favoriser les réussites, - Porter un regard positif sur ses réalisations : Valoriser les réussites, encourager souvent et évaluer positivement - Associer les parents et collaborer avec les partenaires autour de l'enfant.	- Faire accepter par l'ensemble de la classe les adaptations particulières nécessaires aux élèves avec TSA. - Développer l'entraide, pour le rapport à l'écrit, l'organisation du matériel, les déplacements... - Faire prendre conscience aux élèves qu'un même objectif peut être atteint par des chemins différents.

II. DES ADAPTATIONS GENERALES POSSIBLES POUR LES ELEVES AVEC TSA – DYSPRAXIES OU DYSPRAXIES VISUO-SPATIALES

Objectif	Adaptations	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème
Faciliter la fluidité de lecture et la prise de repères dans le texte	Plan vertical ou plan incliné afin de faciliter la recherche visuelle					
	Police de caractère toujours identique (Arial – Tahoma – Verdana)					
	Grossir les caractères (12 minimum)					
	Proscrire l'écriture manuscrite					
	Eviter de surcharger les feuilles avec des dessins, illustrations, décors...					
	Un exercice par page					
	Espacer les mots dans les phrases (double espace) et les lignes dans la page (interligne 1,5 minimum)					
	Surligner une ligne sur deux du texte					
	Repère pour indiquer le début du texte (point de couleur, flèche, ...)					
	Repère tactile sous la ligne à lire (règle) ou cache de couleur ou suivre le texte avec son doigt					
Permettre l'accession au sens du texte	Utiliser les livres-audios ou lecture par l'adulte.					
	Prendre connaissance de la question ou de la consigne avant de lire le texte					
Orthographe	Faire apprendre par épellation					
	Travailler à partir de liste de fréquence de mots					
	Travailler la copie différée (nécessite une représentation mentale du mot). Pour les dyspraxiques visuo-spatiales, proscrire les tâches de copie avec modèle.					

Vérification de la posture assise et de la prise de crayon	Position dans la classe : face au tableau					
	Posture de confort : pieds à plat sur le sol, pupitre à hauteur appropriée, appui des avant-bras, épaules					
	Ajout d'un appui-pieds, utilisation d'un pupitre adapté, plan inclinable, système de					
	Choix du crayon : prise plus large et moins serrée : crayon triangulaire, auxiliaire					
Copier, écrire						
	Accorder plus de temps et/ou réduire la quantité à écrire					
	Donner des photocopies [Collège : clé USB, cours mis en ligne sur le cahier de					
	Exercices à trous, QCM, documents numérisés, ...					
	Evaluations et interrogations à l'oral					
	Utilisation de l'ordinateur (si ordinateur : maintenir l'écriture manuelle pour de petites quantités :					
Mathématiques						
Numération et opérations	Ne pas utiliser les doigts					
	Apprentissages par cœur des faits numériques et/ou mise à disposition des faits numériques (tables					
	Expérimentation concrète pour favoriser la représentation mentale du nombre et pour illustrer les					
	Ajouts de repères visuels, de couleurs					
	Utilisation de papier quadrillé					
	Pour les opérations simples préférer une présentation en ligne					
	Poser les opérations (logiciel posop)					
	Utiliser la calculatrice pour les calculs intermédiaires					
Résolutions de problèmes écrits						
	S'appuyer sur l'oral : verbaliser chaque étape					
Géométrie						
	Utiliser des outils adaptés : compas fixe, ciseaux à ressorts, règles à poignées,					
	Utiliser des logiciels : trousse Géo Tracé, Géocabri, Géogébra...					
	Vérifier les connaissances par la description orale (ou écrite)					
EPS						
Appréhender de nouvelles activités motrices	Guider physiquement et oralement lors des premiers essais					
	Réduire les exigences motrices					
	Favoriser les activités sportives qui nécessitent des gestes automatisés					
Jeux d'équipe	Si pas de réussite, pas de plaisir, refus, évitement..., proposer un autre rôle :					

Autres adaptations personnalisées: (indiquer le niveau de classe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM et Prénom de l'élève: _____

Aménagements annexés au P.A.P

I. POSTURE DE L'ENSEIGNANT : GENERALITES

Être un adulte « prévisible » et étayant pour l'enfant, lui proposer un cadre stable. Prendre le temps de créer un climat de confiance et de réussite : entretenir la qualité relationnelle et associer l'enfant qui sait rapidement ce qui peut l'aider. Porter un regard positif sur les réalisations : Féliciter, encourager lorsqu'il commence à acquérir de bonnes stratégies, même partielles. Evaluer positivement.

Associer les parents et collaborer avec les partenaires autour de l'enfant. Favoriser un contact régulier, éventuellement avec un cahier de liaison.

Travailler le transfert des aménagements d'un lieu à l'autre, d'un niveau à l'autre.

Faire accepter par l'ensemble de la classe les adaptations particulières.

III. ADAPTATIONS SPECIFIQUES AUX ELEVES AVEC TROUBLES DEFICITAIRES DE L'ATTENTION / avec ou sans hyperactivité

Objectifs	Adaptations	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème
Aider à s'organiser, à planifier les tâches	Utiliser des outils de gestion du temps : planning à la journée, à la semaine.					
	Formaliser et rappeler les règles de conduite en classe.					
	Etre vigilant pour la gestion de l'espace de travail, éviter le superflu.					
	Organiser le matériel : code couleurs pour les cahiers/livres de la même discipline					
	Lui permettre d'anticiper les situations.					
Canaliser l'impulsivité	Fournir un espace de travail « privé ». Choisir un espace tranquille, éviter les distracteurs (porte, fenêtre, élève agité...).					
	Choisir un espace de travail permettant de se mettre debout.					
	Envisager avec l'élève un lieu de « décompression » dans la classe/ ou en dehors, d'accès libre, pour désamorcer une situation qui risque de dériver – ne pas l'associer à une punition, mais à un lieu sécurisant car cadrant.					
	Préparer l'élève aux changements, aux transitions, en les annonçant par avance.					
	Reprendre et analyser avec l'élève, à distance, les situations où il n'a pas pu se « contrôler » de façon à chercher avec lui comment les anticiper.					

Renforcer les comportements positifs	Donner des tâches qui peuvent être achevées et réussies, développer un système de récompenses.								
	Émettre des objectifs précis avec des horaires définis : établir des contrats accessibles.								
	Établir des grilles d'encouragement du travail et du comportement.								
	Donner des responsabilités ritualisées.								
	Assigner des tâches journalières.								
Recentrer l'élève sur la tâche	L'engager à participer fréquemment.								
	Émettre des signaux privés : appel discret, encouragement du regard, contact.								
	Utiliser le plus possible l'ancrage visuel : affichages ordonnés, structurés, tableau, gestes...								
	Utiliser des couleurs pour les éléments importants – surligner.								
	Le solliciter en lui demandant son avis, favoriser l'expression de ses idées.								
	Fournir des directives écrites : sur le tableau, sur une feuille de travail.								
	Initier l'élève à copier le devoir à faire dans le livre.								
Structurer, simplifier les consignes									
	Donner des consignes claires et simples. Ne pas surajouter des explications.								
	Établir un contact visuel avant de donner la consigne.								
	Donner des exemples.								
	Demander à l'élève de répéter périodiquement les consignes.								
	Planifier la tâche : énoncer ou faire énoncer les étapes. Les matérialiser éventuellement (pictos)								

Offrir un ancrage matériel : utiliser des technologies	Enregistrer les lectures, les devoirs à faire.						
	Utiliser l'ordinateur.						
	Favoriser l'utilisation d'outils et la manipulation.						

Autres propositions d'adaptations personnalisées (mentionner le niveau de classe)

.....

.....

.....

.....

**De l'équipe éducative à la mise en
place d'un PPS
des données et des pistes
d'adaptations
selon quelques pathologies**

De l'équipe éducative à la mise en œuvre d'un PPS

L'équipe éducative

L'équipe éducative est composée de personnes auxquelles incombe la responsabilité éducative d'un élève.

Elle comprend le directeur, le ou les maîtres et les parents, le maître spécialisé, éventuellement le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'infirmière scolaire, les personnels médicaux ou paramédicaux participant à des actions d'intégration d'enfant handicapé dans l'école.

Elle est réunie par le directeur chaque fois que l'examen de la situation d'un élève l'exige.

Les parents peuvent se faire accompagner ou remplacer par un représentant d'une association de parents d'élèves de l'école ou par un autre parent d'élève de l'école.

La réunion d'équipe éducative permet de construire de nouvelles réponses aux besoins particuliers de l'élève.

Le directeur en est statutairement le président.

Par qui est sollicitée une réunion d'équipe éducative ?

- le conseil de maîtres
- le maître spécialisé
- l'équipe de cycle
- les responsables légaux de l'enfant
- le médecin ou le personnel paramédical qui suit l'enfant
- la MDPH pour une demande de projet personnel de scolarisation sollicitée par les parents

De l'équipe éducative à la mise en œuvre d'un PPS

Pourquoi réunir une équipe éducative ?

- examiner la situation d'un élève qui pose des problèmes de comportement
- examiner la situation d'un élève en difficulté scolaire ou sociale
- étudier la situation de scolarisation d'un élève handicapé
- examiner la situation d'un élève pour lequel un PAI (ou PAI dys) est nécessaire

A quoi sert l'équipe éducative ?

- à étudier le projet à mettre en place ou à le renouveler
- à créer, par la négociation, les conditions nécessaires à la contractualisation de ce projet
- à garantir à l'élève les meilleures conditions de scolarité

Les conditions de cette réunion d'équipe éducative :

- L'enseignant précise les capacités de l'élève (comportementales et d'apprentissage), le situe par rapport aux autres et dans son évolution personnelle
- L'attitude à privilégier est celle de l'écoute mutuelle
- La déontologie imprègne les travaux : discrétion, secret, respect des opinions et des personnes
- L'animateur fixe le cadre, distribue la parole, propose des synthèses et veille à ce que la décision émerge collectivement
- Un compte-rendu écrit rappelle les objectifs et les modalités du projet retenus, les engagements de chacun. Il est remis à la famille et reste un document interne à l'école mais il peut être consulté par les différents membres.

De l'équipe éducative à la mise en œuvre d'un PPS

Le Projet Personnel de Scolarisation (PPS) et l'Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS)

Le PPS est un plan de compensation que peut demander une famille quand son enfant scolarisé bénéficie (ou va bénéficier) d'une reconnaissance de handicap par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

Le PPS permet à un élève handicapé de bénéficier :

- d'une structure médicosociale qui interviendra au sein de l'établissement
- d'une aide humaine (AVSI ou AVS mutualisée) au sein de l'établissement, pendant les cours
- d'une aide matérielle au sein de l'établissement ou à domicile
- d'une scolarisation à temps partiel
- d'aménagements pédagogiques en vue de l'accompagner dans son projet scolaire et lui permettre de progresser

Mise en place du PPS initial :

- L'établissement propose à la famille de rencontrer l'Enseignant Référent si, de son point de vue, la situation de l'élève relève de la mise en place d'un PPS
- La famille ayant rencontré l'Enseignant Référent décide de saisir la MDPH
- Le chef d'établissement organise et invite à une réunion d'Equipe Educative l'Enseignant Référent et tous les partenaires travaillant auprès de l'élève afin de faire le point sur ses compétences et sur ses difficultés, de noter ses besoins (pédagogiques et de soins) pour mettre en place le PPS. Un compte-rendu de cette réunion sera élaboré et envoyé à l'Enseignant Référent pour être joint au dossier.
- La famille télécharge le dossier (voir Ressources en ligne) qu'elle remplit. Elle fournit une demande écrite, un certificat médical et un bilan psychométrique.
- L'enseignant se procure un GEVASCO –première demande et remplit l'évaluation pédagogique de l'élève. Le document évalue l'autonomie de

De l'équipe éducative à la mise en œuvre d'un PPS

l'élève en cas de demande d'AVS, et permet une demande de matériel si nécessaire

C'est l'Enseignant Référent qui centralise tous les documents qui seront envoyés à la MDPH.

La famille et l'enseignant référent sont avisés de l'enregistrement du dossier puis de la décision de la MDPH dans les quatre mois qui suivent la réception du dossier.

Quand le PPS est validé, l'Inspection Académique, par l'intermédiaire de l'Enseignant Référent, sera chargée de la mise en œuvre du PPS et de son suivi.

Equipe de Suivi de Scolarisation

Une fois par an, l'Enseignant Référent invite en Equipe de Suivi de Scolarisation tous les partenaires, les parents, l'enseignant et le chef d'établissement afin d'évaluer le projet de l'élève, de redéfinir ses besoins globalement pour lui permettre de progresser.

Suite à cette ESS, le projet de l'élève, signé de tous les partenaires, est photocopié et donné à chacun. L'enseignant renseigne le volet pédagogique. Chaque partenaire fait un bilan écrit. L'Enseignant Référent élabore un compte-rendu qu'il fera parvenir à chaque partenaire. Il envoie tous les documents à la MDPH qui validera ou non le PPS.

De l'équipe éducative à la mise en œuvre d'un PPS

Ressources en ligne (source MDPH 92)

<http://www.hauts-de-seine.net/solidarites/handicap-et-autonomie/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph/mdph-hauts-de-seine-telechargez-les-formulaires/>

Ce lien est la page d'accès aux différents documents qui seront utiles à la constitution d'un dossier, il présente aussi la démarche générale

<http://www.hauts-de-seine.net/solidarites/handicap-et-autonomie/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph/mdph-hauts-de-seine-telechargez-les-formulaires/>

Ce lien est la notice explicative concernant le dossier et le questionnaire

http://www.hauts-de-seine.net/fileadmin/PDF/Solidarites/Personnes_handicapees/notice_MDPH.pdf

Ce formulaire constitue le dossier que les parents ont à remplir

http://www.hauts-de-seine.net/fileadmin/PDF/Solidarites/Personnes_handicapees/Formulaire_enfantsMDPH.pdf

Ce formulaire est un certificat médical. Il est destiné aux praticiens qui suivent l'enfant (pédopsychiatre, orthophoniste...)

http://www.hauts-de-seine.net/fileadmin/PDF/Solidarites/Personnes_handicapees/certificat_20medical.pdf

Ce document présente les aménagements possibles concernant la scolarité de l'enfant, et le rôle de chacun.

http://www.hauts-de-seine.net/fileadmin/PDF/Solidarites/Personnes_handicapees/ScolarisationEnfants.pdf

De l'équipe éducative à la mise en œuvre d'un PPS

ÉTAPES DIAGNOSTIQUES : Qui fait quoi et pourquoi ?

Qui ?	Quoi ?
L'enseignant	Observe l'enfant plusieurs fois dans plusieurs situations différentes et à plusieurs moments. Demande une observation par l'enseignant spécialisé. Croise ses observations avec les parents et l'enseignant spécialisé. Ce partenariat avec la famille orientera au mieux l'enfant. Renvoie éventuellement vers le médecin qui suit l'enfant. <i>(Voir fiche jointe – Grille d'observation d'élève en vue d'un éventuel parcours de scolarisation)</i>
Le médecin généraliste ou le pédiatre qui suit l'enfant -	Écoute la description des difficultés rencontrées par l'enfant au sein de sa famille et à l'école. Recherche des antécédents familiaux Vérifications systématiques des fonctions auditives, visuelles, motrices Compare les capacités, les productions, les savoir-faire de l'enfant...en se rapportant à ce qui est normalement observé au même âge. Prescrit si nécessaire des bilans complémentaires : psychologique, psychomoteur, orthophonique, ophtalmologique, orthoptique, ergothérapie, ...
Le Médecin fera une synthèse pour évaluer les difficultés dans chacun des domaines. Cette synthèse permet d'orienter le plan de rééducation. Des bilans complémentaires peuvent être nécessaires. Le médecin pourra aussi envoyer en Centre Hospitalier Référent, en CMPP (Centre Médical Psycho Pédagogique), Pour effectuer les bilans.	

Quoi ?	Pourquoi ? Comment ?
Bilan psychologique	Permettre d'écarter une déficience intellectuelle Tests psychométriques avec épreuves verbales et non verbales WPPSI-R avant 6 ans, WISC – III ou IV après 6 ans
Bilan psychomoteur	Évaluer les aptitudes corporelles des enfants, repérage spatio temporel... L'examen donne des pistes de diagnostic mais ne permet pas isolément d'établir un diagnostic.
Bilan ergothérapique	Évaluer l'autonomie de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et les moyens de compensations qu'il a développés. Bilan de la graphie et évaluation de la motricité des membres supérieurs – dont motricité fine et habileté gestuelle.
Bilan orthoptique	Rechercher des troubles oculomoteurs. L'analyse du bilan permet de mesurer la qualité de l'outil oculomoteur, et des stratégies visuelles.

LES RESSOURCES

- **Présentation du fonctionnement des Centres de Référence :**

http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/troubles_langage/pres_centres.asp

- **Quelques Centres de Référence pour la Région Ile de France**

Centre de référence des troubles du langage du service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent de l'hôpital Robert Debré

Service de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent - Hôpital Robert Debré – 75

Unité de rééducation neuropédiatrique

Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent - Hôpital du Kremlin Bicêtre – 94

Centre de référence des troubles du langage

Secrétariat du service de Médecine physique et réadaptation de l'enfant- Hôpital Raymond Poincaré – Garches – 92

- **Coordonnées des Centres de Références pour la Région Ile de France:**

http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/troubles_langage/liste_centres.asp?region=12

- **Sites / documents académiques destiné aux enseignants pour comprendre les différents troubles :**

<http://eduscol.education.fr/pid25585/ressources-pour-scolariser-les-eleves-handicapes.html>

<http://www.ac-grenoble.fr/ais74/?lang=fr> (onglet ressources)

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/ain/ash01/IMG/pdf/1-TSA.pdf>

- **Pour comprendre la différence, en parler à l'école, avec les élèves ou d'autres adultes :**

<http://eduscol.education.fr/cid66233/ressources-pour-premier-degre.html>

<http://eduscol.education.fr/cid66273/ressources-pour-animer-une-seance-de-sensibilisation-au-handicap.html>

- **Matériel adapté enfant/ adulte pour l'école et la maison :** <http://www.hoptoys.fr>

CE QUE L'ON PEUT FAIRE



En classe :

Pendant le temps des investigations, mettre en place un PPRE

Mettre en place un PAI TSA / TSL en partenariat avec les thérapeutes, suivant le dys diagnostiqué
voir monter un dossier MDPH avec tous les partenaires afin d'obtenir un PPS.

Aménagement pédagogique – voir fiche pour chaque trouble

Guide pour les professionnels de l'éducation : accompagnement à la mise en œuvre des démarches - 2008

<http://eduscol.education.fr/cid47791/guides-scolariser-les-eleves-handicapes.html>

Scolariser des enfants ayant des troubles des apprentissages : cadre et pistes d'aménagements août 2012

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Handicap/46/6/TSA_EDUSCOL_225466.pdf



A la maison :

Maintenir des exigences et des limites

Laisser du temps pour jouer et être en enfant

Soutenir l'estime de soi et leur permettre d'exprimer leurs talents

Mettre en place les moyens qui permettront à l'enfant d'être plus autonome dans sa vie quotidienne

Prendre en compte de la fatigabilité induite par le trouble.

Être à l'écoute de la frustration de ne pas faire aussi bien / aussi vite les autres enfants.

Grille d'observation d'élève en vue d'un éventuel un parcours de scolarisation

Date : Observations effectuées par :-

Nom : Prénom : date de naissance : Classe :

Intégration dans le groupe classe depuis la rentrée :

Attitude au sein de la classe :

Attitude face à une situation d'apprentissage :

(Durée d'attention estimée :)

Attitude face au travail :

Attitude face à la difficulté :

Domaine (s) de réussites :

Domaine (s) où l'élève est en difficulté :

Les adaptations matérielles déjà mises en place pour lui en classe :

Est-il autonome dans la gestion de son matériel ?

Utilise-t-il des outils habituellement utilisés en classe, par les autres enfants du même âge ?

Adaptations pédagogiques déjà mises en place au sein de la classe :

Existe-t-il une différenciation : concernant les évaluations ? Les apprentissages ? Le rythme d'apprentissage/ de copie/ de lecture....

Grille d'observation d'élève en vue d'un éventuel un parcours de scolarisation

Date : Observations effectuées par :-

- PATHOLOGIE -

DEFINITION :

ELEMENTS PERSISTANTS QUI PEUVENT NOUS INTERROGER :

Cycle 1	
Cycle 2	
Cycle 3	

TROUBLES ASSOCIES POSSIBLES

-
-

LES RESSOURCES

- Pour information Centres Hospitaliers Référents d'Ile de France
 - Unité de rééducation neuropédiatrique
Hôpital du Kremlin Bicêtre – 94
 - Centre de Référent des troubles du langage
Hôpital Robert Debré – 75
 - Centre de Référent des troubles du langage
Hôpital Raymond Poincaré – Garches - 92
- **Sites généralistes :**
Site académique destiné aux enseignants pour comprendre les différents troubles
<http://www.ac-grenoble.fr/ais74/?lang=fr>
http://www.ia01.ac-lyon.fr/les-troubles-specifiques-des-apprentissages_tsa,385497,fr.htm
Matériel adapté enfant/ adulte pour l'école et la maison : <http://www.hoptoys.fr>
- **Bibliographie :**
- **Liens multimédias / DVD :**

CE QUE L'ON PEUT FAIRE

En classe :

Pendant le temps des investigations, mettre en place un PPRE

Mettre en place un PAITSA / TSL suivant le dys diagnostiqué – voire monter un dossier MDPH avec tous les partenaires afin d'obtenir un PPS

- Aménagement pédagogique – (liste non exhaustive)
(lien) [Grille Régine Daniel pour les dyslexiques/ grille Catherine pour les dyspraxiques](#)
- Matériel spécifique (lien)

A la maison :

Maintenir des exigences et des limites

Laisser du temps pour jouer et être en enfant

Soutenir l'estime de soi et leur permettre d'exprimer leurs talents

- DYSLEXIE -

DEFINITION :

Difficulté durable de l'apprentissage de la lecture et/ou de l'orthographe chez des enfants d'intelligence normale.

Le déficit porte soit sur la voie lexicale (atteinte des capacités visuo-attentionnelles touchant la mémorisation de la forme orthographique des mots) soit sur la voie analytique (acquisition des correspondances grapho-phonémiques).

Ce trouble touche 8 à 10 % des enfants scolarisés avec 3 garçons pour une fille.

On parle de dyslexie si la difficulté persiste au bout de 18 mois après l'entrée dans l'apprentissage de la lecture et si les tests standardisés montrent un retard de 18 mois à 2 ans par rapport à la moyenne de sa classe d'âge.

La Dyslexie s'accompagne de difficultés de mémorisation à court et à long terme, de discrimination auditive et visuelle, d'analyse et de mémoire séquentielle (mettre une histoire dans le bon ordre...) et d'orientation dans le temps et dans l'espace.

ELEMENTS PERSISTANTS QUI PEUVENT NOUS INTERROGER :

Le diagnostic de dyslexie ne peut être posé par une équipe pluri catégorielle, qu'après 18 mois d'apprentissage de la lecture (soit à partir du CE2). Avant on évoque un retard d'acquisition. Un retard sous entend rattrapage et évolution vers la normalisation.

Cycle 1	Difficultés à surveiller : - difficulté au niveau du langage oral : pauvreté du vocabulaire, mauvaise syntaxe - déficit phonologique déformation des mots, difficultés en répétition, - difficultés en mémoire verbale à court terme (en rétention de série de mots ou de chiffres) - difficulté de repérage dans l'espace et dans le temps - mauvaises perception et reproduction des rythmes
Cycle 2/3	Après 18 mois d'entrée dans l'apprentissage de la lecture : - grande lenteur de lecture - déchiffrage syllabe par syllabe sans respect de la ponctuation - difficultés à lire des mots familiers irréguliers (sept, hier, écho) - difficultés à lire des mots écrits familiers autrement qu'en déchiffrage - mots écrits comme ils se prononcent - confusions visuelles (d/p, p/q ...), omissions, inversions de lettres - confusions sonores s/ch, a/an, u/ou... - mauvaise reconnaissance du découpage grammatical - difficultés de compréhension partielle ou totale de ce qu'il lit

Cycle 3 /Collège	Trouble persistant de la conscience phonologique, pas d'automatisme en lecture Décalage important entre ce que l'élève comprend quand on lui lit un texte et quand il le lit seul. Irrégularité de la graphie, lenteur de la copie, écriture en miroir Difficultés en orthographe (inversions, omissions, confusions, mauvais découpage de mots.) Ecriture des nombres à l'envers, confusion des signes (> , <) Mémorisation difficile des nombres complexes Mémorisation quasi impossible des tables de multiplication Les difficultés sont parfois masquées par un comportement de repli, renoncement, mauvaise image de soi, inattention, agitation, agressivité, survalorisation...
-----------------------------	---

TROUBLES ASSOCIES POSSIBLES

Dysorthographe, dyscalculie

Troubles associées de la coordination, des troubles du graphisme,

Troubles développementaux de l'attention dit déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH).

Troubles émotionnels (troubles anxio-dépressif) et comportementaux

LES RESSOURCES

➤ **Pour les enseignants :**

- <http://blog.crdp-versailles.fr/ressourcesdysgarches/>
blog de l'enseignant spécialisé de l'Hôpital de Garches
- <http://www.ffdys.com/wpcontent/uploads/2009/10/HISTOIRE2COMPRENDRE.pdf>
Pour comprendre les « dys », brochure de la fédération française des dys
- 100 idées pour aider les élèves dyslexiques, Gavin Reid, Shannon Green - Tom Pousse, Alta Communication, 2010
- Dyslexie et alors ? Un autre regard sur le handicap, Sabine LAINE, Edition L'Harmattan.
Pour comprendre le vécu au quotidien d'un enfant dyslexique et de ses parents.

➤ **Pour les élèves :**

- Pour expliquer la dysphasie aux enfants :
http://www.france3.fr/emissions/c-est-pas-sorcier/sante-et-sport/les-troubles-dys_120978
- Le tiroir coincé, comment expliquer la dyslexie aux enfants, Anne Marie MONTARNAL, Edition Tom POUSSE, 2011.
- Le fabuleux voyage de Valentin, Anne SORIN, Les mots à l'endroit.
(Collection conçue pour les enfants dyslexiques ou en difficulté de lecture)

➤ **Sites généralistes et documents :**

- <http://www.ffdys.com/la-federation/historique-de-la-federation.htm?p1>
Fédération française des DYS :
Site destiné aux familles, on y explique la scolarité, le PPS, le suivi...
 - <http://www.dysmoitout.org/pratique/pratique-videos1.html> **Vidéo APEDYS -**
Problèmes rencontrés par des enfants lors de leur scolarité dans la lecture l'écriture, le repérage dans le temps
 - <http://www.sceren.com/cyber-librairie-cndp.aspx?l=dyslexie&prod=19884>
DVD Dyslexie, le mal des mots – Présentation du mécanisme de la lecture et ses différentes déficiences, le système de dépistage et les thérapies possibles pour contourner le handicap dyslexie... à travers le témoignage de professionnels médecins, orthophoniste, enseignant et le vécu d'un élève.
 - <http://dyslexie.visuelle.free.fr/>
Site présentant avec des animations une des formes de dyslexie : la dyslexie visuelle,
 - <http://itunes.apple.com/fr/app/dys-application-pour-la-dyslexie/id529867852?mt=8>
Application iPad/iPhone (gratuite) nommée « **DYS** » élaborée le Laboratoire de psychologie cognitive du CNRS. Elle permet aux parents et aux enfants de manipuler l'espacement des lettres et de tester les bénéfices de cette manipulation sur la lecture.
- **Matériel** spécifique pour l'école et la maison :
[http://www.hoptoys.fr/DYSLEXIE6C6296 10 51 1052.html/](http://www.hoptoys.fr/DYSLEXIE6C6296%2051%201052.html/)

CE QUE L'ON PEUT FAIRE

➤ **En classe :**

Pendant le temps des investigations, mettre en place un PPRE. Mettre en place un PAP TSA / TSL suivant la pathologie diagnostiquée – voir monter un dossier MDPH avec tous les partenaires afin d'obtenir un PPS.

Consulter aussi :

Livret de compétence adapté par l'académie de Nice pour les élèves dyslexiques :
http://data0.eklablog.com/groupetsa/perso/lpc/2-lpc_dyslexie.pdf

Aménagement pédagogique – (liste non exhaustive)

- Présenter et expliquer les consignes et énoncés à l'oral. Privilégier si possible les évaluations orales, voir la dictée à l'adulte. Ne pas noter l'orthographe en dehors de la dictée (en

conjugaison ne noter que les terminaisons), adopter une notation positive en dictée (noter les réussites)

- Aider l'enfant à nommer, repérer et segmenter les phonèmes et les autres unités sonores avec des codes de couleur (logiciel coupe-mots) ou des gestes (méthode Borel-Maisonny...).
- Permettre à l'enfant de lire à sa convenance soit à mi-voix soit dans sa tête. Ne faire lire l'élève à haute voix en classe que s'il en manifeste le désir.
- Adapter la présentation des documents : Aérer le document. Augmenter l'espacement des caractères. Utiliser une police sans sérif : Arial ou Verdana plus grosse : 14 voir 16. Utiliser un interlignage de 1,2 voir de 2. Eviter l'italique, préférer le gras ou le changement de couleur ou le grossissement pour mettre en évidence. Eviter la présentation en colonnes, si besoin, utiliser un code couleur pour les opérations en colonnes
- Alléger le travail de copie, fournir des supports écrits des cours.
- Alléger le travail à de production écrite : raccourcir la dictée, lui laisser plus de temps pour se relire. Faire de la dictée à l'adulte en production écrite. Autoriser le travail à la maison tapé sur l'ordinateur avec utilisation du correcteur d'orthographe. S'interroger sur son utilisation en classe
- Laisser des supports à disposition : tables de multiplication, de conjugaison pour pallier aux difficultés de mémoire de travail.

Consulter aussi livret de suivi de l'enfant dyslexique, propositions d'aménagements pédagogiques de l'école au lycée :

<http://www.apedys.org/herault34/file/Livret-Suivi.pdf>

ou <http://ash.ia02.ac-amiens.fr/spip.php?article279>

➤ **A la maison :**

Maintenir des exigences et des limites. Laisser du temps pour jouer et être en enfant.

Soutenir l'estime de soi et leur permettre d'exprimer leurs talents.

Prendre en compte de la fatigabilité induite par le trouble. Être à l'écoute de la frustration.

Soutenir l'estime de soi et leur permettre d'exprimer leurs talents.

➤ **A l'extérieur :**

Prise en charge thérapeutique : Orthophonie, Psychomotricité, Aide psychologique....

- Dysphasie -

DEFINITION : C'est un trouble structurel inné et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral. Elle se caractérise par un déficit de production et / ou de la compréhension du langage.

Certains enfants ont principalement un trouble de compréhension du langage oral, ou trouble réceptif portant sur les sons de la langue, les mots, la structure des phrases ou le sens du langage. Ainsi, l'élève ne saisit pas le sens des messages verbaux qui lui sont destinés, même s'il peut donner l'apparence contraire en s'appuyant sur le contexte et/ou en imitant ses camarades. L'enfant ne signale en effet jamais qu'il ne comprend pas. Dans les troubles de compréhension du langage oral, l'expression est également toujours altérée.

Chez d'autres enfants, seule l'expression semble touchée, dans la phonologie, le lexique, et/ ou la syntaxe. La compréhension est cependant altérée a minima de façon très générale. Plus le trouble est sévère et plus la production et la compréhension seront touchées et plus le trouble sera persistant.

2% de la population : 2 à 3 garçons touchés pour 1 fille touchée.

ELEMENTS PERSISTANTS QUI PEUVENT NOUS INTERROGER :

Cycle 1	Les élèves à risque dysphasique sont identifiables dès la PS maternelle : Echolalie, mutisme, mot-phrase. Pas de compréhension des consignes simples, apparition tardive du langage et de son développement qui est ralenti en comparaison aux autres aires de développement. La parole reste peu intelligible même en fin de maternelle, le diagnostique peut déjà être posé. Pour 1/10^{ème} les difficultés seront persistantes et sévères.
Cycle 2	L'enfant dysphasique doit bénéficier de plus de présentations de la notion que les autres élèves pour renforcer l'apprentissage et la mémoire déclarative. Il doit bénéficier aussi de contextes variés pour pouvoir situer les différences et les ressemblances qui ne lui apparaissent pas d'emblée. Il a du mal à généraliser et à automatiser. L'encodage et le lien entre les apprentissages sont longs à se mettre en place. L'entrée « tôt » dans l'écrit est favorable car le décodage les aide à parler.
Cycle 3	La dysphasie touche les fonctions exécutives de haut niveau comme l'inhibition et la planification. Par exemple, la conjugaison est difficile : il faut donner un grand nombre d'exemples avec des variables sur une structure stable. La mémoire visuelle peut être un atout pour l'enfant dysphasique s'il apprend comment s'en servir.

TROUBLES ASSOCIES POSSIBLES

- 40 à 90% des dysphasiques ont également un trouble praxique
- 20 à 60% des dysphasiques ont également des critères d'hyperactivité
- Un trouble dysphasique évolue généralement vers un trouble dyslexique et/ou dysorthographique
- Les dysphasiques ont des difficultés à séquencer, à abstraire, des difficultés sociales et d'adaptation aux situations nouvelles.

LES RESSOURCES

➤ **Pour les enseignants :**

- <http://blog.crdp-versailles.fr/ressourcesdysgarches/>
blog de l'enseignant spécialisé de l'Hôpital de Garches
- <http://www.ffdys.com/wpcontent/uploads/2009/10/HISTOIRE2COMPRENDRE.pdf>
Pour comprendre les « dys », brochure de la fédération française des dys
- **Consulter aussi le document :**
Langage en maternelle – Ressources pour faire la classe © MENJVA-DGESCO / CNDP Mai 2011
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/ecole/48/8/LangageMaternelle_web_182488.pdf
fiches : Quelques repères relatifs au développement du langage / Indicateurs de vigilance..
- 100 idées pour venir en aide aux enfants dysphasiques, Ed Tom Pousse, 2012
- La dysphasie, de l'évaluation à la rééducation, Monique TOUZIN, Orthoédition, 2008.
DVD : Comment différencier troubles spécifiques sévères et retards de langage, comment mieux les prendre en charge, accompagner les familles (210 mn)

➤ **Pour les élèves :**

- Pour expliquer la dysphasie aux enfants :
http://www.france3.fr/emissions/c-est-pas-sorcier/sante-et-sport/les-troubles-dys_120978
- Notre meilleur copain Christophe CHAUCHE, Ed Tom Pousse, 2013

Films d'animation présentant la dysphasie :

- **Leo:** <http://aadr.free.fr/spip.php?article729>
- **Nathan:** <https://www.youtube.com/watch?v=tXB-Ntt3bP8>

➤ **Sites généralistes :**

- <http://www.dysphasie.org> : Association Avenir Dysphasie. *Site destiné aux familles, on y explique la scolarité, le PPS, le suivi...*
- <https://www.youtube.com/watch?v=UuVfQisAMFQ> *Présentation par une enseignante spécialisée de son expérience concernant le suivi d'élèves dysphasiques*

CE QUE L'ON PEUT FAIRE

➤ **En classe :**

Pendant le temps des investigations, mettre en place un PPRE.

Mettre en place un PAP TSA / TSL suivant le dys diagnostiqué – voire monter un dossier MDPH avec tous les partenaires afin d'obtenir un PPS.

Livret de compétence adapté par l'académie de Nice pour les élèves dysphasiques :

http://data0.eklablog.com/groupetsa/perso/lpc/3-lpc_dysphasie.pdf

Aménagements pédagogiques : (liste non exhaustive)

Passer par des modèles explicitement appris en classe, faire évoquer, mettre en mots pour l'élève, fractionner le travail, prévoir des activités de courte durée, ne donner qu'une consigne à la fois et la faire reformuler par l'élève, favoriser le code gestuel en lecture et en dictée, lui laisser du temps.

Passer par le visuel : approche visuo-graphique : utiliser des pictogrammes pour l'agenda et l'emploi du temps si nécessaire. Utiliser un dictionnaire avec des images.

Faire des exercices d'entraînement avec une formulation stable et un item qui varie

Renforcer la répétition, ralentir le débit, vérifier que l'élève nous regarde, utiliser des phrases courtes, des mots de moins de 4 syllabes si possible, structurer les réponses de l'enfant quand on répète ou reformule pour lui.

➤ **A la maison :**

Des répétitions, des encouragements, un accompagnement au quotidien, produire avec l'enfant un lexique personnel auquel on se réfère toujours.

Maintenir des exigences et des limites. Laisser du temps pour jouer et être en enfant.

Prendre en compte de la fatigabilité induite par le trouble.

Être à l'écoute de la frustration de ne pas se faire comprendre.

Soutenir l'estime de soi et leur permettre d'exprimer leurs talents.

➤ **A l'extérieur :**

Prise en charge thérapeutique : Orthophonie, Aide psychologique,

DYSCALCULIE

DEFINITION : Troubles des compétences numériques et des habilités arithmétiques qui se manifestent chez des enfants d'intelligence normale.

Les élèves se trouvent dans l'incapacité de faire fonctionner de manière autonome les techniques de base dans le domaine numérique.

Ce trouble est dû à un dysfonctionnement dans le domaine :

- De la logique
- De la construction du nombre
- Des opérations sur les nombres.

La dyscalculie est un décalage d'au moins deux ans par rapport à l'âge et au niveau scolaire dans les savoir-faire de l'enfant dans le domaine numérique.

Attention : il existe différents types de dyscalculie :

Dyscalculie du traitement numérique : difficultés à lire ou écrire les nombres

Dyscalculie mémorielle : incapacité à acquérir les faits numériques (tables addition et de multiplication)

Dyscalculie procédurale : difficultés à mettre en œuvre des procédures de raisonnement.

Seul un bilan orthophonique logico mathématiques pourra définir le type de dyscalculie en sachant que plusieurs peuvent être associées.

ELEMENTS PERSISTANTS QUI PEUVENT NOUS INTERROGER :

Cycle 1	Quelques éléments prédictifs : Non maîtrise de la reconnaissance de ses doigts Difficultés dans le comptage, le dénombrement, le pointage de petites quantités (3-4)
Cycle 2 et 3	Difficultés à compter spontanément sur ses doigts. Difficultés à lire ou écrire les nombres. Incapacité à acquérir les faits numériques (tables d'addition, de multiplication) Difficultés à mettre en place des procédures de raisonnement. Mauvaise organisation spatio- temporelle. Difficultés dans la planification de la tâche. Difficultés à installer des concepts (abstraction)

TROUBLES ASSOCIES POSSIBLES

- Dyspraxie
- Trouble du graphisme
- Dysphasie (dyscalculie spatiale : erreurs dans l'alignement des chiffres, confusion des signes)
- Dyslexie
- Troubles de l'attention

LES RESSOURCES

➤ Pour les enseignants :

- <http://blog.crdp-versailles.fr/ressourcesdysgarches/>
blog de l'enseignant spécialisé de l'Hôpital de Garches
- <http://www.ffdys.com/wpcontent/uploads/2009/10/HISTOIRE2COMPRENDRE.pdf>
Pour comprendre les « dys », brochure de la fédération française des dys
- 100 idées pour venir en aide aux enfants « dyscalculiques » et tous ceux pour qui les maths sont une souffrance , Ed Tom Pousse 2011.
- <https://www.youtube.com/watch?v=pQljrKTex8g>
Présentation par une enseignante spécialisée de son travail

➤ Sites généralistes et documents :

- <http://www.ffdys.com/la-federation/historique-de-la-federation.htm?p1>
Fédération française des DYS : Site destiné aux familles, on y explique la scolarité, le PPS, le suivi...
- http://www.unicog.org/publications/MolkoWilsonDehaene_Dyscalculie_LaRecherche2004.pdf
Pour comprendre ce que recouvre la dyscalculie, article de La Recherche, n°379, octobre 2004, écrit par Stanislas DEHAENE, et son équipe
- <http://ww2.ac-poitiers.fr/ecoles/spip.php?article292>
Conférence du Dr POUHET « les dyscalculiques en question »

➤ Matériel spécifique

- <http://www.college-de-france.fr/site/stanislas-dehaene/logiciels-de-.htm>
La course des nombres (premier pas en arithmétique)
L'Attrape-Nombres (nombres à deux chiffres)
Logiciels de jeux gratuits en ligne imaginés par l'Unité INSERM-CEA de Neuro imagerie Cognitive
- <http://idee-association.org/les-programmes/nombres-calcul-maths/posop-autonome/> *Logiciel d'aide à la pose des opérations : POSOP*
- http://www.hoptoys.fr/DYSCALCULIE-c-296_1051_1057.html
Matériel spécifique pour l'école et la maison :

CE QUE L'ON PEUT FAIRE

➤ **En classe :**

Pendant le temps des investigations, mettre en place un PPRE

Mettre en place un PAP TSA / TSL suivant le dys diagnostiqué – voire monter un dossier MDPH avec tous les partenaires afin d'obtenir un PPS.

Aménagement pédagogique – (liste non exhaustive)

- Adaptations matérielles : manipulation, schématisation
- Comptage sur les doigts, travailler la comptine numérique afin de la stabiliser.
- Fournir des facilitateurs : tableaux numériques, tables d'addition, de multiplication, calculatrice, code couleur stable d'une classe à l'autre pour la pose des opérations.
- Lire et reformuler les consignes
- Donner du temps supplémentaire
- Verbaliser la démarche réflexive
- Illustrer les situations problèmes pour aider les enfants à saisir les transformations....

Consulter aussi : http://www.ac-grenoble.fr/savoie/pedagogie/docs_pedas/dyscalculie_amenagements_pedas/dyscalculie_amenagements_pedas.pdf?PHPSESSID=6114399bc8c142c4656048277a1ed68

Propositions d'aménagements pédagogiques en fonction des troubles

➤ **A la maison :**

- Utiliser les mêmes outils facilitateurs qu'en classe.
- Maintenir des exigences et des limites.
- Laisser du temps pour jouer et être en enfant.
- Soutenir l'estime de soi et leur permettre d'exprimer leurs talents.

➤ **A l'extérieur :**

Prise en charge thérapeutique : Orthophonie logico-mathématiques (GEPALM), Psychomotricité, Aide psychologique...

- DYSPRAXIE -

DEFINITION : Une dyspraxie est un trouble spécifique du développement moteur, il y a altération du développement de la coordination motrice. Ces dysfonctionnements neuropsychologiques d'origine peu connue ne peuvent être dépistés que par un diagnostic précis. La dyspraxie affecte le développement de la coordination du mouvement des compétences sensori-motrices, le contrôle posturale et l'équilibre chez des enfants d'intelligence normale. Malgré les répétitions, les enfants restent en difficulté dans des tâches banales dont la réalisation requiert une attention considérable et entraîne une fatigue croissante. **L'enfant conçoit des gestes mais n'arrive pas à les organiser.**

Il existe différentes formes de dyspraxies, parmi lesquelles :

- **La dyspraxie constructive** concerne les activités où l'on assemble différents éléments (bricolage, couture, jeux de construction, puzzle...).
- **La dyspraxie constructive visuo-spatiale qui associe : un trouble dans l'organisation du geste, un trouble du regard** (avec ou sans trouble de la vision) (l'enfant a du mal à explorer un espace fixe et déterminé à la recherche d'un ou plusieurs éléments, il n'arrive pas à fixer une cible déterminée, ni à suivre une cible mobile), **un trouble de la construction de certains composants de la spatialisation** (surtout espace à 2 dimensions : la feuille, le tableau ...),
- **La dyspraxie idéatoire** qui correspond à des difficultés d'utilisation et de manipulations d'objets et d'outils ; exemple : utiliser un tournevis, allumer des allumettes,
- **La dyspraxie idéomotrice** : difficultés à réaliser des gestes symboliques et des mimes en l'absence de manipulations d'objet (faire chut, mimer l'action de jouer de la trompette...) imiter les gestes réalisés par un autre,
- **La dyspraxie de l'habillage** : difficultés à agencer, orienter ou disposer les vêtements lors de l'habillage (les habits sont enfilés à l'envers) pour se boutonner, utiliser une fermeture Eclair, faire ses lacets...),
- **La dyspraxie orofaciale** : difficultés pour réaliser des gestes simples ou complexes des organes de la phonation et du visage (langue, lèvres, mimiques) ex: siffler, souffler les bougies, faire des bulles....., mais aussi déglutir.
- **La dysgraphie dyspraxique** : difficultés pour écrire (pas d'automatisation de l'écriture liée),

ELEMENTS PERSISTANTS QUI PEUVENT NOUS INTERROGER :

Cycle 2	Difficulté à reproduire des gestes sur demande sans modèle ou par imitation. Difficulté à adapter la vitesse ses mouvements afin qu'elle soit compatible avec un niveau de performance acceptable (enfant lent ou trop rapide). Difficulté d'équilibre statique (sauter à cloche pieds, se maintenir sur un pied...) Variabilité des performances d'un jour sur l'autre, d'une situation à une autre Ecriture : Qualité ou précision du geste non performante Fatigabilité physique
Cycle 3	Difficulté de repérage dans les tableaux à double entrée, dans un document riche en informations Gestion des retours à la ligne dans un texte difficile Mauvaise perception des figures de géométrie, schémas

TROUBLES ASSOCIES POSSIBLES

Différents types de dyspraxie peuvent s'associer, mais peuvent également être associés à d'autres troubles neuropsychologiques :

- troubles du langage écrit et oral (dysphasie, dyslexie, dyscalculie, dysgraphie)
- troubles de la mémoire, (mnésique)
- troubles des fonctions exécutives : fonctions qui planifient l'exécution.
- troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité

LES RESSOURCES

➤ Pour les enseignants :

- <http://blog.crdp-versailles.fr/ressourcesdysgarches/>
blog de l'enseignant spécialisé de l'Hôpital de Garches
- <http://www.ffdys.com/wpcontent/uploads/2009/10/HISTOIRE2COMPRENDRE.pdf>
Pour comprendre les « dys », brochure de la fédération française des dys
- <http://www.cartablefantastique.fr/Main/HomePage>
Cartable fantastique Le site propose plusieurs outils en libre accès pour les élèves dyspraxiques et leurs enseignants (transformateur de textes, créer des exercices interactif, générateur de pages ...)
- L'enfant dyspraxique : Mieux l'aider, à la maison et à l'école, C.Huron, Odile JACOB 2011

- 100 idées pour aider les élèves dyspraxiques, A. KIRBY, L. PETERS, Tom Pousse, Alta Communication, 2010

➤ **Pour les élèves**

- *Pour expliquer la dyspraxie aux enfants :*
http://www.france3.fr/emissions/c-est-pas-sorcier/sante-et-sport/les-troubles-dys_120978
- ET encore à l'envers ! L'autre histoire de Dagobert, Christine TERUEL, Arphilvolis
Ecrit par une enseignante spécialisée, ce livre vient sensibiliser, avec humour sur les difficultés des enfants ayant des troubles de la coordination.

Film d'animation présentant la dyspraxie :

- Gaël - <http://vimeo.com/12801116>
- **Sites généralistes et documents :**
- <http://www.dyspraxie.info/> **Dyspraxique mais Fantastique** – Site généraliste associatif pour mieux connaître la dyspraxie et venir en aide aux dyspraxiques (public famille et enseignants)
- <http://mazeau.wix.com/mazeaumichele#!> **Site du Docteur Michèle MAZEAU**
Médecin de rééducation MPR Spécialiste en Neuropsychologie Infantile DYS & TSA
- <http://www.youtube.com/watch?v=9kiiKTBzUwA> « **Dyspraxie, quand le cerveau s'emmêle** » Caroline Huron chercheur INSERM
- <http://dyspraxies.tumblr.com/> **Les dyspraxies de l'enfant** —présentation du Dr Alain POUHET, à travers des extraits vidéo.
- http://www.coridys.asso.fr/pages/base_doc/dyspraxieconte.pdf Présentation des différentes dyspraxies, **les adaptations nécessaires au quotidien**

➤ **Matériel**

Matériel adapté enfant/ adulte pour l'école et la maison :

http://www.hoptoys.fr/DYSPRAXIE-c-296_1051_1056.html

CE QUE L'ON PEUT FAIRE

- **En classe :**

Pendant le temps des investigations, mettre en place un PPRE.

Mettre en place un PAP suivant le dys diagnostiqué – voire monter un dossier MDPH avec tous les partenaires afin d'obtenir un PPS, si la dyspraxie est très importante.

Consulter aussi :

Livret de compétence adapté par l'académie de Nice pour les élèves dyspraxiques :

http://data0.eklablog.com/groupetsa/perso/lpc/4-lpc_dyspraxie.pdf

Aménagement pédagogique – (liste non exhaustive)

Lui faire verbaliser les gestes à réaliser avec lui dans les activités de collage, de coloriage... Utiliser des ciseaux avec rappel élastique, une règle plus lourde avec anti dérapant, un compas avec vis de réglage, un set antidérapant pour faciliter les manipulations

Eviter les situations de doubles tâches (copier / écouter)

Limiter l'écriture. Encourager la lisibilité. Adapter et aérer la présentation des supports pédagogiques. Structurer l'espace grâce à un code de couleur. Utiliser un matériel d'écriture et cahiers adaptés. Utiliser des cahiers lignés pour aider au repérage

Adapter les activités de dénombrement. Favoriser le calcul mental. En géométrie, insister sur une description orale des figures et la connaissance des propriétés.

Consulter aussi :

http://www.coridys.asso.fr/pages/Aide_enfants/outilsfacilitateur.pdf



A la maison :

Mettre en place les moyens qui permettront à l'enfant d'être plus autonome dans sa vie quotidienne (vêtements, choisir un cartable/ des outils que l'enfant pourra manipuler seul...)

Maintenir des exigences et des limites. Laisser du temps pour jouer et être en enfant.

Prendre en compte de la fatigabilité induite par le trouble.

Être à l'écoute de la frustration de ne pas faire aussi bien / aussi vite les autres enfants.

Soutenir l'estime de soi et leur permettre d'exprimer leurs talents.



A l'extérieur :

Prise en charge thérapeutique : Psychomotricité, Ergothérapeute, Aide psychologique....

TDAH (trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité)

DEFINITION : C'est un trouble chronique du développement souvent accompagné de troubles anxieux ou de dépression. Il porte sur les fonctions attentionnelles et exécutives. Il concerne l'attention soutenue, l'attention dirigée par une stimulation, l'impulsivité et la précision visuo-motrice. L'hyperactivité c'est la rencontre d'un terrain neuro-biologique et d'un environnement. Pour entrer dans le diagnostique, il faut 6 symptômes d'inattention ou 6 symptômes d'hyperactivité/impulsivité du DSM IV.

Il concerne 1 à 2 élèves par classe de 30 élèves, 3 à 4 garçons pour une fille (les filles sont davantage dans le déficit d'attention sans hyperactivité). Les grands prématurés sont souvent plus hyperactifs que les autres enfants.

Il y a 3 sous-types de TDAH :

- inattention prédominante
- hyperactivité/impulsivité prédominante
- mixte

En France, on parle d'instabilité motrice, l'OMS emploie le terme d'hyperkinésie pour des enfants qui bougent car ils n'arrivent pas à fixer leur attention.

ELEMENTS PERSISTANTS QUI PEUVENT NOUS INTERROGER :

Des enfants excessifs dans les affects, intolérants aux frustrations et aux règles et prennent des risques. Symptômes excessifs par rapport à l'âge et en toutes situations. La vie familiale est fortement perturbée.

Il faut se poser les questions : Depuis quand ? Où ? Avec qui ? Pour cerner si le trouble est constitutionnel ou secondaire.

Pas de diagnostique avant 6 ans. Intelligence normale. Elève lent. Grande fatigabilité.

Symptômes excessifs par rapport à l'âge et en toutes situations.

Cycle 1	Cet enfant a des difficultés à réguler son impulsivité, il est pénible, a des troubles du comportement, de l'agitation, il court, grimpe, ne reste pas assis, fait des bruits. Il faut un adulte près de lui.
Cycle 2	Les apprentissages et les relations sociales deviennent difficiles. Cet élève perd ses copains et est parfois rejeté. Si l'élève est en déficit d'attention sans hyperactivité, tout bruit le perturbe, il est très facilement distrait et ne termine pas ce qu'il commence. S'il est impulsif, il coupe la parole, passe d'une activité à une autre, n'adopte aucune stratégie et ne peut se conformer aux ordres. L'élève hyperactif a une activité désordonnée et inappropriée.
Cycle 3	L'échec scolaire peut devenir marqué et cet élève peut se mettre en danger. L'estime de soi est en baisse. L'élève est repris partout où il va. Seuls 20% des TDAH ont une scolarité normale. Au collège 80% des TDAH ont déjà un ou deux ans de retard scolaire.

TROUBLES ASSOCIES POSSIBLES :

DYSLEXIE VISUO-ATTENTIONNELLE

COMORBIDITE ENTRE PRECOCITE ET DEFICIT D'ATTENTION

20% DYSLEXIE-DYSCALCULIE

MEMES SYMPTOMES POUR LES TROUBLES DE L'HUMEUR ET CHEZ LES TED PARFOIS, CHEZ CERTAINS ELEVES

« DYS » AUSSI, CHEZ LES ANXIEUX ET LES DYSHARMONIQUES.

CES ELEVES ONT SOUVENT DES TROUBLES DU SOMMEIL ET/OU DES TROUBLES OPPOSITIONNELS

LES RESSOURCES

➤ Bibliographie :

Pour les adultes : « Même pas grave, l'échec scolaire, ça se soigne. » Dr Olivier Revol

« **L'hyperactivité** ». Solar, paris 2003 M. Lecendreux

« Mon cerveau a encore besoin de lunettes » Dr Annick VINCENT

Pour les enfants : « Mon cerveau a besoin de lunettes » Dr Annick VINCENT

➤ **Liens multimédias / DVD :**

www.tdah-france.fr (37 rue du paradis 95 410 GROSLAY 01 34 28 70 36)

www.clubtdah.com

www.ffdys.com (pour les parents : explication sommaire et adresse des centres de référence, journée des dys, description des domaines des différents spécialistes)

www.attentiondeficit-info.com (site du Québec : une mine d'informations pour tous)

www.tdah.be (voir Carla TIDMARSH pour 10 pages d'informations intéressantes)

www.damedubois.eklablog.com/lesoutilspourlaclasse (un site pour se faciliter la recherche de trucs et outils)

CE QUE L'ON PEUT FAIRE

➤ **En classe :**

Mettre en place un PAP TSA et éventuellement un dossier MDPH avec tous les partenaires afin d'obtenir un PPS (et AVS) suivant les observations et tests des spécialistes.

Un PAI médical peut être demandé par la famille s'il existe une hyperactivité traitée par Ritaline.

Il faut avant tout observer l'élève pour recueillir des informations.

S'accorder sur 4 à 5 règles de vie simples et claires que l'on écrit et un barème en cas de non-respect et dont l'application doit être immédiate et mesurée à l'école comme à la maison.

Aménagements pédagogiques :

- Fractionner le travail, éviter les doubles tâches
- Instaurer des rituels et des pauses
- Tolérer que l'élève bouge pour évacuer la tension motrice
- Le situer près du bureau, encourager l'élève
- Compter le pourcentage de mots justes en dictée, limiter l'écrit
- Donner un temps supplémentaire mais préciser le temps attendu pour l'activité
- Communiquer avec la famille, faire le point régulièrement

- Désamorcer rapidement toute situation conflictuelle avec les camarades, aider l'élève à gérer ses émotions et à se contrôler
 - Favoriser le tutorat, faire reformuler les consignes (affirmative et positive dans les formulations)
 - Favoriser la mémorisation par l'entrée visuelle (repères, mémos, affiches...) et le recours à l'outil informatique
- **A l'extérieur** : La prise en charge est toujours pluridisciplinaire (psychologue cognitiviste ou comportemental, solution du médicament méthylphénidate n'est jamais isolée, pédagogique et éducatif)
- **A la maison** : Attention au risque de rejet social ou familial ou encore au risque de maltraitance. Le père doit être très attentif à son rôle (niveau soutenu de direction et de supervision avec discernement : rester ferme, bienveillant, constant)
- Aider à s'organiser et à mettre de l'ordre (chambre et activités/emploi du temps)
 - Positiver et encourager avec une fermeté bienveillante
 - Eviter toute distraction quand l'enfant travaille (TDA)
 - Accepter que l'enfant bouge, lui mettre des vêtements pratiques, vite enfilés
 - Anticiper les situations problématiques ou à risque (repas de famille ou de groupes), choisir un endroit pour qu'il s'apaise en cas de problème (une minute par année d'âge) et expliquer le trouble à la famille et aux personnes qui gardent l'enfant
 - Favoriser une attitude empathique (aurais-tu aimé être à la place de ...) par le discours intérieur et la verbalisation, lui accorder du temps en tête à tête
 - Proposer des activités de plein air plutôt que les jeux vidéo et permettre un sport collectif que l'enfant choisit, pour lequel il est doué
 - Inculquer le STOP (Think and go) et fractionner les demandes

TROUBLE ENVAHISSANT DU DEVELOPPEMENT (TED)

DEFINITION : trouble sévère du développement de l'enfant.

Déficit sur le plan des interactions sociales.

Anomalies sur le plan du développement des habilités de communication et du langage.

Répertoire d'intérêts et d'activités restreints, stéréotypés et répétitifs.

Il existe différents troubles envahissants du développement, les plus « rencontrés » sont :

- Le trouble autistique, forme de TED le plus connu.
- Le syndrome d'Asperger : ces enfants n'ont pas de retard dans le développement du langage mais des difficultés à l'utiliser de manière adéquate.

ELEMENTS PERSISTANTS QUI PEUVENT NOUS INTERROGER :

Ces troubles du développement apparaissent à l'enfance et se manifestent par des difficultés importantes au niveau : des échanges avec les autres
de la communication
du comportement et des intérêts.

Cycle 1/2/3	<u>Quelques éléments d'observation, non exhaustifs :</u> Absence du contact par le regard Absence de sourires. Comportements répétitifs et/ou stéréotypés. Incapacité à faire semblant ou à imiter. Focalisation sur des détails, incapacité à voir une chose dans sa globalité. Perturbation du langage et/ou de la socialisation. Régession dans le développement du langage. Régession dans le développement des relations sociales.
------------------------	--

TROUBLES ASSOCIES POSSIBLES :

TROUBLE DU DEFICIT DE L'ATTENTION AVEC OU SANS HYPERACTIVITE (TDAHA)

EPILEPSIE

TROUBLE SENSORIEL

LES RESSOURCES

➤ Pour les enseignants :

- http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Handicap/38/3/TED_eduscol_226383.pdf
Idem mais plus généraliste
- http://media.education.gouv.fr/file/ASH/57/5/guide_eleves_autistes_130575.pdf
Documents permettant de prendre rapidement connaissance des grandes caractéristiques du trouble de l'élève, des besoins habituellement identifiés et des adaptations pédagogiques à mettre en œuvre.
- http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/loire/ressources/ash/IMG/pdf/Livret_Autisme.pdf
Accompagner des élèves avec des troubles du spectre autistique à l'école maternelle. Document à destination des AVS mais qui peut -être aussi utilisé par les enseignants.
- Louis, pas à pas, Gersende et Francis Perrin, avril 2012
Témoignage de parents de l'annonce du diagnostique à l'espoir avec la mise en place de la méthode ABA
- Je suis né un jour bleu, Daniel TAMMET, Editions de Noyelles, 2006
Témoignage écrit par un autiste Asperger

➤ Pour les élèves :

- Un petit frère pas comme les autres, Marie Hélène DFELVAL, Bayard Poche, Belles histoires
Comment accepter la différence au sein d'une fratrie, surmonter le regard de ses amis.
- Gabriel, Elisabeth MOTSCH, collection Mouche de l'Ecole des Loisirs.
L'histoire d'un garçon avec le syndrome d'Asperger qui arrive dans une classe de primaires et que tout le monde trouve un peu bizarre.
- Epsilon, un écolier extra-ordinaire, Lydie LAURENT, AFD Ed,
Un album pour mieux comprendre ce que ressent un enfant autiste et pouvoir en parler en famille ou en classe.

➤ Sites et documents internet :

- <http://www.orthoedition.com/TEDTEC/TEDTEC.html> Textes et diaporamas issus de la formation TED ou TEC qui a eu lieu à la faculté de médecine de Lille les 26 et 27 janvier 2012.
- <https://www.youtube.com/watch?v=6ASAHKoFqVQ> Témoignage d'enfants et d'adultes autistes - film DVD « Dans le Cerveau d'Hugo »

➤ Matériel

Matériel adapté enfant/ adulte pour l'école et la maison : <http://www.hoptoys.fr>

CE QUE L'ON PEUT FAIRE

➤ En classe :

Pendant le temps des investigations, mettre en place un PPRE. Mettre en place un PAP TSA / TSL suivant la pathologie diagnostiquée – voire monter un dossier MDPH avec tous les partenaires afin d'obtenir un PPS.

Un PAI médical peut être demandé par la famille, s'il existe une hyperactivité traitée par Ritaline.

Aménagements pédagogiques – (liste non exhaustive):

- Structurer le temps, le lieu et les activités de l'enfant avec des supports visuels pour rendre la journée prévisible et limiter l'anxiété. Prévenir l'enfant d'éventuels changements
- Permettre à l'enfant d'exprimer ses sentiments grâce à un imagier. Utiliser des images pour communiquer
- Ne pas agir brutalement, prévenir, prévoir, parler. L'aider à interagir avec ses camarades, lui expliquer leur ressenti
- Avoir un lieu un peu à l'écart du groupe pour permettre à l'enfant de s'isoler quand il ne va pas bien
- Décomposer les consignes, les simplifier, les imaginer. Ne donner qu'une information à la fois

Consulter aussi :

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/loire/ressources/ash/spip.php?rubrique44>

Livret de suivi des aménagements pédagogiques mis en place pour un élève ayant des troubles du spectre autistique.

Protocole d'accueil à l'entrée du collège pour l'élève ayant des troubles du spectre autistique.

➤ A la maison :

- Maintenir des exigences et des limites. Laisser du temps pour jouer et être en enfant.
- Être à l'écoute de la frustration de ne pas se faire comprendre.
- Maintenir des exigences et des limites.
- Laisser du temps pour jouer et être en enfant.
- Soutenir l'estime de soi et leur permettre d'exprimer leurs talents.

Consulter aussi: [http://www.autisme-france.fr/offres/doc inline_src/577/Brochure+recommandations+der.pdf](http://www.autisme-france.fr/offres/doc_inline_src/577/Brochure+recommandations+der.pdf)

Recommandations de pratiques pour les enfants et adolescents autistes ou TED. *Document à destination des familles et des éducateurs.*

- ### **➤ A l'extérieur :**
- Prise en charge thérapeutique : Psychomotricité, Orthophonie, Ecole à la maison si scolarisation à mi temps...

- Enfant Intellectuellement Précoce – (EIP)-

DEFINITION : L'EIP manifeste la capacité à réaliser, dans un certain nombre d'activités, des performances que ne parviennent pas à accomplir la plupart des enfants de son âge. Cela est caractérisé par une spécificité de l'architecture de son cerveau et des modalités d'activation de son intelligence qualitativement différente, une hyperactivité cérébrale. Son QI est au-delà de 130.

ELEMENTS PERSISTANTS QUI PEUVENT NOUS INTERROGER :

Cycle 1	Le vocabulaire de l'EIP est riche et varié. Il demande « pourquoi ? », il est curieux, s'intéresse à l'espace, aux origines de la vie, il apprend à lire seul et comprend très vite. En maternelle, l'enseignant constate déjà une dyssynchronie (désigne le développement hétérogène spécifique. L'enfant n'est pas surdoué de manière uniforme dans tous les domaines, le développement intellectuel étant le plus rapide.) dans son fonctionnement.
Cycle 2	L'EIP est rapide, intuitif, il n'a pas envie de rendre compte de sa démarche, il est attaché au sens des mots, il a une forme de pensée singulière, il est perfectionniste, lent d'exécution à la tâche, n'aime pas la routine et le répétitif. Il a parfois une maladresse corporelle. Il a toujours une pensée en arborescence, une pensée logique, rapide et une mémoire développée. Il est en décalage dans la relation aux pairs.
Cycle 3	L'EIP a une hypersensibilité émotionnelle, une hyperactivité dans sa capacité de compréhension, d'analyse et de mémorisation. Il a du mal à expliciter ou à justifier ses réponses : Le traitement de l'information se fait de manière globale par analogie. Il est toujours en activation à minima. Les informations sont distribuées dans son cerveau sur un mode multi-spatial, sans hiérarchie des données perçues mais simultanément par l'ensemble du sens. Il a un mode de pensée et une procédure de raisonnement différents (logique et structure). Il ne comprend pas toujours les « implicites » de l'école.

TROUBLES ASSOCIES POSSIBLES

- Trouble de l'hyperactivité.
- Trouble de dyslexie et/ou dyspraxie

LES RESSOURCES

- **Pour les enseignants :**

- <http://eduscol.education.fr/cid59724/elevés-intellectuellement-precoces.html>

Information sur la personnalisation des parcours des élèves intellectuellement précoces – (10/2013)

- <http://www.education.gouv.fr/cid28645/la-scolarisation-des-elevés-intellectuellement-precoces.html>

Idem pour les collèges- Scolarisation des élèves intellectuellement précoces – (11/2012)

- Enfant précoce, enfant heureux ? Jeanne SIAUD-FACHIN, 2009
- Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante, Jean-Charles TERRASSIER, Ed ESF, 2006, coll ISBN

➤ **Pour les élèves :**

- Zacchary l'ourson précoce, Lénia MAJOR, éditions LAGUASSO
- No et moi, Delphine de VIGAN – Editions Livre de poche – Roman pour les adolescents

➤ **Site généraliste :**

- <http://nouvsite.anpeip.org/> Site de l'Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces - ANPEIP : Site généraliste à destination des parents, enseignants, professionnel de santé

CE QUE L'ON PEUT FAIRE

➤ **En classe :**

Pendant le temps des investigations, mettre en place un PPRE.

Mettre en place un PAP TSA / TSL suivant le dys diagnostiqué – voire monter un dossier MDPH avec tous les partenaires afin d'obtenir un PPS.

Aménagement pédagogique – (liste non exhaustive)

Activation plus élevée des zones appartenant au cerveau droit, importance du cadre précisément défini avec mode d'emploi : étapes, plan, cheminement.

Privilégier une classe à multi-niveaux si c'est possible,

Différencier le rythme,

Proposer de la méthodologie, un approfondissement des connaissances et donner du sens aux apprentissages.

Faire reformuler pour vérifier la compréhension, limiter le nombre d'exercices,

Expliquer la finalité des apprentissages et expliquer à l'enfant clairement ce que l'on attend de lui, expliquer sous quelle forme on attend la réponse et être attentif aux mots que l'on emploie (l'implicite n'est pas toujours compris) .

Développer toutes les intelligences (intelligences multiples)



A la maison :

Maintenir des exigences et des limites. Laisser du temps pour jouer et être enfant.

Être à l'écoute de la frustration d'être parfois en décalage avec ses pairs.

Répondre à ses questions sans céder à l'immédiateté, sans pousser au-delà des limites de sa ZPD (zone proximale de développement).

Donner un cadre structurant, rassurant, bienveillant. Féliciter et encourager.

Soutenir l'estime de soi et leur permettre d'exprimer leurs talents. (musique notamment)

Ouvrir ses centres d'intérêts à toutes les formes d'expression.



A l'extérieur :

Prise en charge thérapeutique : Aide psychologique, Neuropsychologue, Neuropédiatre...

Pour construire le parcours de l'élève dans la classe ordinaire

Recette pour une inclusion

Ingrédients :

- Un enfant en situation de handicap ayant besoin d'adaptation des apprentissages
- Un enseignant de classe
- Un chef d'établissement
- Un maître E comme Personne Ressource
- Une AVS (si vous êtes chanceux)

Ustensiles :

- Un LPC
- Une programmation des apprentissages de la classe d'inclusion
- Un bilan (si possible, sinon c'est à vous de le réaliser) des compétences de l'enfant
- Un agenda

Déroulement :

1. Accueillir l'enfant comme un élève de la classe. Il fait partie du groupe classe
2. Si besoin, réaliser des évaluations individuelles de ses compétences en prenant en référence le LPC. Le maître E peut vous aider pour le choix, la passation et l'analyse des évaluations (celles-ci devront faire apparaître l'autonomie possible de l'enfant dans l'apprentissage)
3. A partir des résultats et du LPC, dresser la liste des compétences visées pour l'année (Cf. tableau 1)
4. Si vous êtes chanceux (quotité horaire d'AVS) répartir les apprentissages visés et leurs modalités entre l'AVS, l'enseignant de la classe, le maître E (Cf. tableau 2). Sinon organiser uniquement les modalités d'apprentissages. Donner un emploi du temps à l'enfant (Cf. tableau 3)
5. Prévoir dans le planning les rencontres avec l'AVS pour exprimer vos attentes dans les apprentissages visés (si vous le faites entre deux portes ou devant la machine à café, vous allez vous user...)
6. Et ensuite à vos préparations de classe. Il est nécessaire de marquer le pluriel du mot préparation, car il faut considérer, selon les besoins révélés de l'enfant, que vous serez amené à préparer la classe comme un cours double.
7. A la fin de la période, réaliser le bilan des compétences visées. Si l'enfant ne réalise aucune évaluation de la classe, un livret personnalisé de compétences est à prévoir (Cf. tableau n°4)

Tous à vos « fourneaux » car cette aventure est riche de questionnements, de réflexions et de rencontres.

- **Tableau 1 : Adaptations des apprentissages :**

Grammaire	- Adaptation du parcours de la classe. - Renforcement des compétences de CE2 en parcours individualisé
Conjugaison	- Adaptation des exercices. L'enfant bénéficiera de tableaux référents pour conjuguer les verbes demandés
Orthographe	- Parcours d'apprentissage identique à celui de la classe - Dictées raccourcies
Vocabulaire	- Parcours individualisé (compétences CE2)
Rédaction	- Adaptation des exigences de la classe. Favoriser les supports visuels pour construire le texte
Lecture	- Parcours individualisé (compétences CE2) afin de développer des stratégies de lecture

Calcul mental	- Parcours individualisé (compétences de CE2)
Techniques opératoires	- Adaptation des exercices d'entraînement de la classe
Géométrie	- Parcours individualisé (compétences de CE2)
Grandeurs et Mesures	- Parcours individualisé (compétences de CE2)
Numération	- Parcours individualisé (compétences CE2)
Résolution de problèmes	- Les situations proposées seront en lien avec les compétences travaillées en numération, en calcul et en mesure. Le niveau proposé sera celui du CE2

- Sciences, histoire, géographie, éducation civique, histoire de l'art : adaptation des supports. Aucune mémorisation des leçons sous forme de texte mais mémorisation des cartes, des schémas, des lexiques spécifiques. L'enseignante surlignera les parties importantes à relire. Lors des évaluations, l'enfant complètera le document à partir du cahier de leçon (exercice de lecture-compréhension)
 - En informatique : parcours individualisé de recherche sur internet (compétences du B2i)
 - Aucune adaptation en EPS, en anglais, en arts visuels, en musique
- Adaptation **des devoirs** : l'enseignante proposera des mots à mémoriser, une opération à calculer, un verbe à conjuguer et la mémorisation d'une poésie et ou d'une partie de leçon.

Progression envisagée des apprentissages :

Discipline	Compétences de fin de cycle	Compétences de début de cycle
Grammaire	Étude de la langue : Grammaire Distinguer les mots selon leur nature Les classes de mots : distinguer la nature des mots (pronoms, articles, adjectifs...)	Étude de la langue : Grammaire Identifier les fonctions des mots dans la phrase • Les fonctions : - Comprendre la distinction entre compléments essentiels (complément d'objet) et les compléments circonstanciels - Comprendre la notion de groupe nominal : l'adjectif qualificatif épithète, le complément du nom et la proposition relative comme enrichissement du nom.
Conjugaison	Étude de la langue : Grammaire Conjuguer les verbes, utiliser les temps à bon escient • Le verbe : - Comprendre la notion d'antériorité relative d'un fait passé par rapport à un autre, d'un fait futur par rapport à un autre - Conjuguer aux temps et modes déjà étudiés ainsi qu'à l'indicatif futur antérieur, plus-que-parfait, conditionnel présent, participe présent et passé, les verbes déjà étudiés - Conjuguer des verbes non étudiés en appliquant les règles apprises	
Orthographe	Étude de la langue : orthographe Maîtriser l'orthographe grammaticale - Orthographier correctement les verbes étudiés aux temps étudiés, dont les verbes du premier groupe en -yer, -eter, -eler - Appliquer la règle de l'accord du verbe avec son sujet, y compris avec le sujet <i>qui</i> de 3^{ème} personne - Connaître la règle de l'accord du participe passé dans les verbes construits avec être et avoir (cas du complément d'objet direct postposé)	Étude de la langue : Orthographe Orthographier correctement un texte simple de 10 lignes lors de sa rédaction ou de sa dictée en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire. Ecrire sans erreur sous la dictée un texte d'au moins 10 lignes en mobilisant les connaissances acquises

	- Écrire sans erreur les homophones grammaticaux déjà étudiés ainsi que on/on n', d'on/dont/donc, quel(s)/quelle(s)/qu'elle(s), sans/s'en ; la distinction entre leur et leurs est en cours d'acquisition. - Distinguer par le sens des formes verbales homophones de l'imparfait et du passé composé Étude de la langue : Orthographe Maitriser l'orthographe lexicale - Ecrire correctement (doublement de la consonne) le début des mots commençant par ap, ac, af, ef, of - Ecrire correctement la syllabe finale des noms terminés par ée, té, tié, par un e muet - Respecter la convention de la coupe syllabique à la ligne	
Vocabulaire		Étude de la langue : Vocabulaire Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient <i>Acquisition du vocabulaire :</i> - utilisation à bon escient des termes appartenant aux lexiques des repères temporels, de la vie quotidienne et du travail scolaire - utiliser les termes exacts qui correspondent aux notions étudiées dans les divers domaines scolaires - utiliser à bon escient des termes afférents aux actions, sensations, jugements - commencer à utiliser des termes renvoyant à des notions abstraites (émotions, sentiments, devoirs, droits) Maitriser quelques relations de sens entre les mots <i>Maitrise du sens des mots :</i> - distinguer les différents sens d'un verbe selon sa construction (ex : jouer, jouer quelque chose, jouer à, jouer de, jouer sur) - classer les mots de sens voisin en repérant les variations d'intensité (ex : bon, délicieux, succulent) - définir un mot en utilisant un terme générique adéquat et en y ajoutant les précisions spécifiques à l'objet défini - identifier l'utilisation d'un mot ou d'une expression au sens figuré Maitriser quelques relations concernant la forme et le sens des

		mots <i>Famille de mots :</i> -regrouper des mots selon leur radical -regrouper des mots selon le sens de leur préfixe et connaître ce sens, en particulier celui des principaux préfixes exprimant des idées de lieu ou de mouvement - regrouper des mots selon le sens de leur suffixe et connaître le sens -pour un mot donné, fournir un ou plusieurs mots de la même famille en vérifiant qu'ils existent Savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique - utilisation du dictionnaire - Utiliser avec aisance un dictionnaire
Rédaction	Ecrire : Copier sans erreur un texte d'au moins 15 lignes en lui donnant une présentation adaptée - Copier sans erreur un texte d'au moins 15 lignes en lui donnant une présentation adaptée	Ecrire : Répondre à une question par une phrase complète à l'écrit. Dans diverses activités scolaires, proposer une réponse écrite, explicité et énoncée dans une forme correcte Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte-rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire -rédiger différents types de textes d'au moins deux paragraphes en veillant à leur cohérence, en évitant les répétitions et en respectant les contraintes syntaxiques et orthographiques ainsi que la ponctuation -maîtriser la cohérence des temps dans un récit d'une dizaine de lignes - écrire un texte de type poétique en obéissant à une ou plusieurs consignes précises
Lecture	Lire : Repérer dans un texte des informations explicites - repérer dans un texte des informations explicites	Lire : Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte - Lire à haute voix avec fluidité et de manière expressive un texte de plus de 10 lignes après préparation - Lire silencieusement un texte littéraire ou documentaire et le comprendre (reformuler, résumer, répondre à des

		questions sur ce texte) Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne - Comprendre des textes scolaires (énoncés de problèmes, consignes, leçons et exercices des manuels) - Lire sans aide une leçon dans un manuel après un travail en classe sur le sujet Inférer des informations nouvelles (implicites)
Dire	Dire : Dire de mémoire, de façon expressive, une dizaine de poèmes et de textes en prose Réciter : dire sans erreur et de manière expressive des textes en prose ou des poèmes (une dizaine)	Dire : S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis - raconter, décrire, exposer : décrire un objet, présenter un travail à la classe en s'exprimant en phrases correctes dans un vocabulaire approprié Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue Echanger, débattre Participer aux échanges de manière constructive : - Demander et prendre la parole à bon escient - Questionner pour mieux comprendre - Rester dans le sujet - Situer son propos par rapport aux autres - Apporter des arguments - Mobiliser des connaissances Respecter les règles habituelles de la communication

Discipline	Compétences de fin de cycle	Compétences de début de cycle
Nombres et calcul		Nombres et calcul Écrire, nommer, comparer, et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux (jusqu'au centième) et quelques fractions simples <i>* Nombres entiers naturels</i> - Connaître, savoir écrire et nommer les nombres entiers jusqu'au milliard - comparer, ranger, encadrer ces nombres. Restituer les tables d'addition et de multiplication de 2 à 9 Mémoriser et mobiliser les résultats des tables d'addition et de multiplication. Utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux (pour la division, le diviseur est un nombre entier) - addition, soustraction, multiplication de deux nombres entiers ou décimaux - division d'un nombre entier naturel ou décimal par un nombre entier Calculer mentalement en utilisant les 4 opérations - consolider les connaissances et capacités en calcul mental sur les nombres entiers et décimaux - connaître et utiliser des expressions telles que double, moitié ou demi, triple ou tiers, quadruple et quart d'un nombre entier - notion de multiple : reconnaître les multiples des nombres d'usage courant : 5, 10, 15, 20, 25, 50 - calculer mentalement des sommes, des différences et des produits - multiplier et diviser mentalement un nombre entier ou décimal par 10, 100, 1000 Résoudre des problèmes relevant des 4 opérations Résoudre des problèmes relevant des 4 opérations engageant une démarche à une ou plusieurs étapes, de plus en plus complexes
Géométrie		Géométrie

		Reconnaitre, décrire et nommer les figures et solides usuels -reconnaitre, décrire, nommer des figures géométriques : carré, rectangle, losange, triangle (et ses cas particuliers), parallélogramme, cercle - décrire une figure en vue de l'identifier parmi d'autres figures ou de la faire reproduire - reconnaître qu'une figure possède un ou plusieurs axes de symétrie -utiliser en situation le vocabulaire géométrique : côté, sommet, angle, milieu, diagonales, centre du cercle, rayon, diamètre, axe de symétrie -reconnaitre, décrire et nommer les solides droits : cube, pavé, cylindre, prisme -reconnaitre, décrire et nommer une pyramide -reconnaitre et compléter un patron de solide droit -utiliser en situation le vocabulaire : face, arête, sommet (d'un solide) Utiliser la règle, l'équerre et le compas pour vérifier la nature de figures planes usuelles et les construire avec soin et précision -tracer des figures géométriques : carré, rectangle, losange, triangle rectangle... Vérifier la nature d'une figure en ayant recours aux instruments -construire un cercle avec un compas -Reproduire un triangle à l'aide d'instruments -construire une hauteur d'un triangle Percevoir et reconnaître parallèles et perpendiculaires - utiliser les instruments pour vérifier le parallélisme et la perpendicularité de deux droites (règles, équerre) et pour tracer des droites parallèles et des droites perpendiculaires -utiliser en situation le vocabulaire géométrique : points alignés, droite, droites perpendiculaires, droites parallèles, segment Résoudre des problèmes de reproduction, de construction -reproduire des figures sur papier uni, quadrillé ou pointé, à partir d'un modèle -Tracer une figure sur papier uni, quadrillé ou pointé, à partir de
--	--	--

		consignes ou d'un programme de construction ou d'un dessin à main levée (avec des indications relatives aux propriétés et aux dimensions)
Grandeurs et mesures		Grandeurs et mesures Utiliser des instruments de mesure -Lire l'heure sur une montre à aiguille ou une horloge -utiliser des instruments pour mesurer des longueurs, des masses, des capacités -reporter des longueurs à l'aide du compas - reproduire un angle donné et comparer les angles d'une figure en utilisant le gabarit - estimer et vérifier en utilisant l'équerre qu'un angle est droit, aigu, obtus -mesurer ou estimer l'aire d'une surface grâce à un pavage effectif à l'aide d'une surface de référence ou grâce à l'utilisation d'un réseau quadrillé -classer et ranger des surfaces selon leur aire Utiliser les unités de mesures usuelles - Connaître et utiliser les unités usuelles de mesure des durées, ainsi que les unités du système métrique pour les longueurs, les masses et les contenances, et leurs relations : mètre, kilomètre, centimètre, millimètre, kilogramme, gramme, litre, centilitre, euro, centimes, heure, minutes, seconde, mois, année -connaître et utiliser les unités d'aires usuelles (cm², m² et km²) -connaître la formule du volume du pavé droit (initiation à l'utilisation d'unités métriques de volume) -connaître une durée à partir de la donnée de l'instant initial et de l'instant final Résoudre des problèmes dont la résolution implique des conversions -Résoudre des problèmes dont la résolution implique des conversions -résoudre des problèmes dont la résolution implique simultanément des unités différentes de mesure
Résolution	Organisation et gestion des données	

de problèmes	Résoudre un problème mettant en jeu une situation de proportionnalité - résoudre des problèmes relevant de la proportionnalité et notamment des problèmes relatifs aux pourcentages, aux échelles, aux vitesses moyennes ou aux conversions d'unités en utilisant des procédures variées (dont la règle de 3)	
--------------	---	--

Compétences non abordées cette année

Lire :

* Lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge

- Lire au moins 5 ouvrages dans l'année scolaire et en rendre compte ; choisir un extrait caractéristique et le lire à voix haute
- expliciter des choix de lecture, des préférences
- Raconter de mémoire une œuvre lue, citer de mémoire un court extrait caractéristique
- rapprocher des œuvres littéraires, à l'oral et à l'écrit

* Dégager le thème d'un texte

Lire un texte documentaire, descriptif ou narratif, et restituer à l'oral ou par écrit l'essentiel du texte (sujet du texte, objet de la description, trame de l'histoire, relations entre les personnages)

* Repérer des effets de choix formels (emploi de certains mots, utilisation d'un niveau de langue)

- repérer les effets de choix formels (emplois de certains mots, utilisation d'un niveau de langue bien caractérisé, etc...)

* Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou mieux l'écrire)

- comprendre un texte par le repérage de ses principaux éléments et par l'analyse précise des traits distinctifs qui lui donnent sa cohérence (titre, organisation en phrases et paragraphes, rôle de la ponctuation et de mots de liaison, usage des pronoms, temps verbaux, champs lexicaux)

* Effectuer seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia)

- effectuer seul des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia)

* Se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque

- se repérer dans une bibliothèque, dans une médiathèque

Ecrire :

Utiliser ses connaissances réfléchir sur un texte, mieux l'écrire

Les élèves sont entraînés à rédiger, à corriger et à améliorer leurs productions, en utilisant le vocabulaire acquis, leurs connaissances grammaticales et orthographiques ainsi que les outils mis à disposition (manuels, dictionnaires, répertoires...)

Nombres et calcul

Écrire, nommer, comparer, et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux (jusqu'au centième) et quelques fractions simples

* Les fractions

- Nommer les fractions simples et décimales en utilisant le vocabulaire : demi, tiers, quart, dixième, centième
- utiliser ces fractions dans des cas simples de partage ou de codage de mesures de grandeurs
- encadrer une fraction simple par deux entiers consécutifs
- écrire une fraction sous forme de somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1

* Nombres décimaux

- connaître la valeur de chacun des chiffres de la partie décimale en fonction de sa position (jusqu'au 1/100^{ème})
- savoir les repérer, les placer sur une droite graduée
- savoir les comparer et les ranger
- savoir encadrer un nombre décimal non entier par deux nombres entiers consécutifs
- produire des décompositions en utilisant 10, 100, 1000 ... et 0,1 ; 0,01
- donner une valeur approchée à l'unité près, au dixième ou au centième près
- passer d'une écriture fractionnaire à une écriture à virgule et réciproquement

* Ajouter deux fractions décimales ou deux fractions simples de même dénominateur

* Estimer un ordre de grandeur

Estimer un ordre de grandeur du résultat d'une opération, d'une mesure

* Utiliser la calculatrice

- utiliser les touches des opérations de la calculatrice
- connaître quelques fonctionnalités de la calculatrice utiles pour effectuer une suite de calculs
- utiliser sa calculatrice à bon escient

Grandeurs et mesures

Connaître et utiliser les formules du périmètre et de l'aire d'un carré, d'un rectangle et d'un triangle

- Connaître et utiliser les formules du périmètre du carré et du rectangle
- calculer le périmètre d'un polygone

• **Tableau 2 : répartition des apprentissages et modalités**

- **Les différentes organisations :**

- Alternier des temps de travail en classe et des temps de travail individuel avec l'AVS
- Privilégier le travail dans les disciplines fondamentales telles que le français et les mathématiques lors des temps de présence de l'AVS
- Trois modes d'apprentissage

En situation de classe sans AVS : ➤ Situation d'entraînement d'une notion déjà travaillée. - Simplification des consignes - Adaptation de la durée de travail en autonomie Ou ➤ Situation de découverte en sciences, en histoire, en géographie ; l'enfant copie les informations indiquées par son enseignante	En situation de classe avec AVS : ➤ Situation d'évaluation d'une notion (l'AVS devient secrétaire) ➤ Situation de structuration d'une nouvelle notion - L'AVS aide à organiser le cahier et aide à faire le lien entre la leçon et les exercices d'application. - Elle favorise la reformulation des informations importantes de la leçon. - Les consignes sont simplifiées - Une seule notion est travaillée sur le temps d'activité	En situation hors classe avec AVS ➤ Situation de construction d'un nouvel apprentissage hors programmation de la classe. - L'AVS suit un parcours d'apprentissage proposé et propose des manipulations nécessaires à la compréhension de celui-ci. - Elle favorise le lien entre les différents temps d'apprentissage ➤ Situation de retour sur les apprentissages réalisés : - Le chef d'établissement recevra l'enfant pour réaliser le classeur des savoirs.
--	--	---

- **Supports de travail :**

- Mettre un classeur des savoirs afin de privilégier la verbalisation
- L'enfant travaillera sur des cahiers grand format qui permettront de mettre en évidence le parcours d'apprentissage :

Titre de la leçon	Exercices d'application
Leçon	
Reformulation de la leçon	

• **L'emploi du temps : enfant**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 : ASH grammaire –salle ASH 9h30 – avec AVS– salle d’anglais Numération : 10h00 – avec AVS– en classe Grammaire	8h30 – en classe avec AVS Histoire 10h00 – en classe avec AVS Conjugaison	8h30 - en classe Orthographe 9h30- avec AVS – salle APEL Géométrie	8h30- avec AVS – salle ASH Résolution de problèmes – numération 9h30 - avec AVS - en classe Grammaire
RECREATION			
10h30 : avec AVS– en classe : Calcul 10h45 : avec AVS – en classe : Lecture 11h00 : Culture religieuse – en classe	10h30 : avec AVS – en classe : Conjugaison 11h00 : avec AVS – en classe Techniques opératoires	10h30- avec AVS – salle APEL Mesures 11h00 : – en classe Sciences expérimentales et technologie	10h30- avec AVS – salle ASH Résolution de problèmes – mesures 11h00 : – en classe Français
Déjeuner et récréation			
13h30 : – en classe Numération 14h00 : EPS	13h30 : – en classe Calcul 14h00 : avec AVS – en classe Histoire de l’art ou arts visuels	13h30 : – en classe avec AVS Calcul 14h00 : avec AVS – salle de classe Vocabulaire	Soins extérieurs Classeur des savoirs Avec le chef d’établissement
RECREATION			
15h15 : en classe Géographie 15h45 : avec AVS – en classe : Lecture	15h15 : en classe Anglais	15h15 : en classe Informatique Rédaction /lecture Musique	

Couleur jaune : l'enfant travaille dans son parcours personnalisé

Couleur verte : l'enfant travaille sur les supports de la classe

Emploi du temps AVS :

Semaine du 10 au 14 mars 2014

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Vendredi</i>
8h30 - 10h15	<u>Grammaire</u> (ASH) Les fonctions des groupes de mots dans la phrase <u>Numération</u> : Décomposer en utilisant les parenthèses	<u>Culture humaniste</u> : Documents de classe <u>Conjugaison</u> : Cartes de conjugaison (jeu) et utilisation des référentiels	<u>Orthographe</u> : Documents de la classe <u>Géométrie</u> Reproduction d'une figure sur un quadrillage	<u>Grammaire</u> : Document de la classe
10h30- 12h00	<u>Résolution de problèmes</u> : Choisir la bonne opération (fiche 2) <u>Français (lecture)</u> : Les cartes enquêtes (n°2)	<u>Techniques opératoires</u> : Les problèmes approchant la division (problèmes n° 5, 6, 7)	<u>Mesures</u> Lire l'heure (heure et minutes) Construire son horloge <u>Sciences</u> Document de la classe	<u>Résolution de problèmes</u> La croissance des plantes
13h30 - 15h00	<u>Calcul mental</u> : Multiplier par 11, sans retenue	<u>Calcul mental</u> : Dénombrer la monnaie et convertir	<u>Calcul mental</u> La monnaie (fiche 02) <u>Vocabulaire</u> : Document de la classe	
15h15 - 16h15	<u>Géographie</u> : Documents de classe		<u>Lecture / rédaction</u> : Document classe	
Devoirs				

• Le livret personnalisé de compétences

CARNET DE COMPETENCES TRAVAILLEES DE DECEMBRE 2013 - enfant

Compétence n°1 : la maîtrise de la langue française

Compétences du socle commun	Objectifs	Observations
Grammaire : - Identifier les fonctions des mots dans la phrase - Distinguer les mots selon leur nature	- Transformer des phrases affirmatives en phrases négatives - Identifier les phrases simples et les phrases complexes - Construire des phrases complexes à partir de phrases simples - Identifier les propositions juxtaposées et coordonnées - Identifier la proposition relative - Trier les mots selon leur nature - Trier les verbes (verbes d'action et verbes d'état) - Identifier le sujet du verbe - Identifier le COD et la nature de celui-ci	Il a réussi les transformations simples. Oui Non Oui Oui Oui Oui A entrainer (l'utilisation de l'expression « c'est qui » est difficile) Non
Grammaire : - Conjuguer les verbes et utiliser les temps à bon escient	- Identifier le temps de conjugaison du verbe - Identifier les temps simples de conjugaison et les modes - Conjuguer au présent les verbes à partir d'un verbe référent (verbe du premier et du deuxième groupe, être, avoir, faire, pouvoir, prendre, voir, dire, venir, aller, partir, vouloir) - Conjuguer les verbes pour lesquels il faut avoir une vigilance orthographique - Identifier les différentes valeurs du présent - Identifier le pronom qui remplace le groupe sujet - Conjuguer au futur	Oui Oui Il doit construire la stratégie de repérage du verbe référent pour conjuguer les verbes du 3 ^{ème} groupe A entrainer Oui Oui Il oublie le les lettres muettes. Il faut entrainer la conjugaison particulière des verbes du 3 ^{ème} groupe
Orthographe : - Maîtriser l'orthographe grammaticale - Maîtriser l'orthographe lexicale	- Orthographier des mots invariables - Orthographier des phrases de dictée - Appliquer une règle mémorisée (les mots féminins en ée, tié, té) - Ecrire correctement (doublement de la consonne) le début des mots commençant par ap, ac, af, ef, of - Orthographier les homophones grammaticaux la, là, l'as, l'a ; ou/où - Accorder le verbe avec son sujet - Orthographier les mots contenant la lettre h	Oui Il faut travailler l'accord entre le verbe et le sujet Oui. L'exercice est réussi quand il est dans l'application directe. Non évalué Oui (en application directe) Oui
Vocabulaire : - Savoir utiliser le dictionnaire papier - Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient	- Ranger les mots en ordre alphabétique - Identifier la forme du mot dans le dictionnaire - Intercaler des mots entre deux mots repères - Commencer à utiliser des termes renvoyant à des notions	Oui, mais la consigne « intercaler » est difficile A revoir A reprendre A reprendre

- Maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots	- abstraites (émotions, sentiments, devoirs, droits) - Repérer les mots appartenant à la même famille	Oui
Rédaction : - Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux l'écrire	- Rédiger la description d'une pièce ou d'un paysage	Il a construit un texte cohérent. Cependant les phrases ne sont pas reliées.
Lire : - Repérer dans un texte des informations explicites - Inférer des informations nouvelles (implicites)	- Interpréter des informations dans un texte narratif - Extraire des informations - Inférer une réponse à partir d'indices pris dans un court paragraphe	Non. Il n'accepte pas pour l'instant d'interpréter des informations pour répondre aux questions Oui

Compétence n°3 : les principaux éléments mathématiques

Les nombres et les calculs : - Écrire, nommer, comparer, et utiliser les nombres entiers, - comparer, ranger, encadrer ces nombres - résoudre des problèmes simples	- Décomposer les nombres sous forme de puissance - Décomposer les nombres en utilisant les quantités (100, 10, 25, 50) - Comparer les nombres ayant le même nombre de chiffres - Encadrer les nombres à l'unité, à la dizaine, à la centaine, au millier près - Écrire les nombres supérieurs à 1000, décomposer - Utiliser le tableau de numération pour coder une quantité - Intercaler des nombres sur une droite graduée	Non Non Oui Oui A entrainer Oui Oui Oui
Calcul - Additionner et soustraire des grands nombres - Restituer les tables d'addition et de multiplication de 2 à 9 - Utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux (pour la division, le diviseur est un nombre entier)	- Additionner des grands nombres (supérieurs à 1000) - Soustraire des grands nombres (supérieurs à 1000) - Multiplier deux nombres - Connaître les résultats des tables (2, 3, 4, 5, 10) - Réduire une écriture additive en une écriture multiplicative - Connaître les résultats des tables de 6, 7, 8, 9 - Compléter des produits - Calculer un produit de type rectangulaire - Reconnaître les multiples d'un nombre	Il connaît les techniques opératoires mais il a coupé les nombres en groupes de 3 chiffres) Il connaît la technique opératoire Oui Oui Oui Oui Oui Oui
La géométrie : - Utiliser les instruments pour vérifier le parallélisme et la perpendicularité de deux droites (règles, équerre) et pour tracer des droites parallèles et des droites perpendiculaires	- Reconnaître des droites parallèles - Reconnaître des droites perpendiculaires - Construire des droites parallèles ou perpendiculaires	Il faut que les droites parallèles soient verticales. Sinon, il n'applique pas sa stratégie de reconnaissance. Oui Il n'applique pas la procédure de construction.

Recette pour une inclusion réussie

Ingrédients :

- Un enfant en situation de handicap ayant besoin d'adaptation des apprentissages
- Un enseignant (professeur de classe ou professeur principal)
- Un chef d'établissement
- Un enseignant spécialisé - options E, F, D - comme personne ressource
- Une AVS (si vous êtes chanceux)

Ustensiles :

- Un LPC
- Une programmation des apprentissages de la classe d'inclusion
- Un bilan des compétences de l'enfant (si possible, sinon c'est à vous de le réaliser)
- Un agenda

Déroulement :

1. Accueillir l'enfant comme un élève de la classe. Il fait partie du groupe classe
2. Si besoin, réaliser des évaluations individuelles de ses compétences en prenant en référence le LPC. L'enseignant spécialisé peut vous aider pour le choix, la passation et l'analyse des évaluations (celles-ci devront faire apparaître l'autonomie possible de l'enfant dans l'apprentissage)
3. A partir des résultats et du LPC, dresser la liste des compétences visées pour l'année (Cf. tableau 1)
4. Si vous êtes chanceux (quotité horaire d'AVS) répartir les apprentissages visés et leurs modalités entre l'AVS, le ou les professeurs, l'enseignant spécialisé (Cf. tableau 2). Sinon organiser uniquement les modalités d'apprentissages. Donner un emploi du temps à l'enfant (Cf. tableau 3)

5. Prévoir dans le planning les rencontres avec l'AVS pour exprimer vos attentes dans les apprentissages visés (si vous le faites entre deux portes ou devant la machine à café, vous allez vous user...)
6. Et ensuite à vos préparations de séquences. Il est nécessaire de marquer le pluriel du mot préparations, car la différenciation pédagogique sera nécessaire
7. A la fin de la période, réaliser le bilan des compétences visées. Si l'enfant ne réalise aucune évaluation de la classe, une validation de ses acquis sera **obligatoirement** retranscrite dans un livret de compétences Cf. tableau n°4)

Tous à vos « fourneaux » car cette aventure est riche de questionnements, de réflexions et de rencontres.

ANNEXES

Rappel de la DÉFINITION DU HANDICAP (Loi du 11 Février 2005 pour l'Egalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées - Art. L. 114)

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

GEVA-Sco **Guide d'ÉVALuation-Scolaire**

Il a été élaboré (travaux initiés en 2010) conjointement par :
la CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
et la DGESCO : Direction Générale de l'Enseignement Scolaire

Le contexte de mise en œuvre :

- Nécessité d'élaborer un guide d'évaluation et d'aide à la décision pour les MDPH dans le cadre de l'examen d'une demande relative à un parcours de scolarisation et/ou de formation, avec ou sans accompagnement par un établissement ou un service médico-social.
- Fait suite au décret n° 2012-903 du 23 juillet 2012 relatif à l'aide individuelle et à l'aide mutualisée apportée aux élèves handicapés qui pose la notion « d'attention soutenue et continue » que peuvent requérir les élèves.

L'objectif du GEVA-Sco :

L'objectif du GEVA-Sco est de mettre en place des supports communs d'observation, d'évaluation et d'élaboration des réponses, qui puissent être utilisés par les MDPH, les services de l'Éducation Nationale et leurs partenaires dans le cadre d'un processus harmonisé, exploitable sur tout le territoire national.

Il permet aux Équipes Pluridisciplinaires des MDPH d'utiliser ces supports pour évaluer la situation de l'élève, les compensations à apporter et élaborer les réponses les plus adaptées (= Projet Personnalisé de Scolarisation, avec ou sans aide humaine) et aux CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) de décider les compensations à mettre en place.

Visant l'analyse des besoins de l'élève, il s'appuie donc sur l'observation de l'enfant en situation scolaire.

En résumé, le GEVA-Sco :

- Est un guide d'évaluation, un outil de recueil de données qui permet de faire partager les éléments d'observation de l'élève en situation scolaire à tous les membres de l'équipe pluridisciplinaire, ainsi qu'aux membres de la CDAPH.
- Remplace les autres formulaires.
- A un caractère national et permet d'assurer un traitement équitable des dossiers.
- Ne se substitue pas à l'utilisation des outils d'évaluation spécifiques au domaine d'expertise de chaque professionnel, qui viennent le compléter autant que nécessaire.
- Est un support qui fait l'objet de deux versions : l'une pour les premières demandes, l'autre pour les réexamens (cas des demandes de renouvellement et des nouvelles demandes pour un élève qui a déjà un plan de compensation).

L'élève n'est pas connu de la MDPH.

Les aides internes (PPRE, RASED ...) proposées jusqu'alors n'ont pas été concluantes.

Le psychologue scolaire et médecin scolaire ou infirmière scolaire ont évalué la situation de l'élève.

Il y a une hypothèse de handicap ou une reconnaissance de handicap qui ne concerne pas encore le milieu scolaire.

Procédure :

Le Directeur ou le chef d'établissement organise la réunion d'une Équipe Éducative en invitant tous les partenaires et nécessairement la famille.

En amont de l'EE :

Le GEVA-Sco est renseigné :

- 1^{ère} page par le directeur, avec l'enseignant

- Pages 2 et 3 (cf : grilles de cotation) par le ou les enseignants

Remarque : La cotation (de A à D) se fait en référence aux réalisations attendues d'une personne de même âge.

Il s'agit d'indiquer la façon dont est habituellement ou en moyenne réalisée cette activité. Cela correspond au niveau le plus courant.

Exemple : « LIRE » en Petite section doit être compris comme « s'intéresser aux albums, aux étiquettes des prénoms de la classe... ».

Autre exemple : Les compétences d'un élève ayant un an de retard doivent être cotées en référence aux élèves du même âge que lui et non aux camarades de sa classe.

La cotation « D » ne peut être utilisée pour coter une activité qui serait considérée comme « sans objet ».

Les cotations se doivent d'être commentées.

Le jour de l'EE

- La dernière page du GEVA-Sco est complétée par le directeur.

- Ecrire clairement sur le compte-rendu de l'équipe éducative qu'il a été demandé aux parents d'effectuer une saisine de la MDPH. Les informer qu'un délai maximum de 4 mois est possible pour effectuer cette démarche.

A l'issue de l'ESS

- Le GEVA-Sco est remis en mains propres aux parents.

S'il en fait la demande, chaque membre de l'équipe éducative peut en avoir un exemplaire.

- Les coordonnées de l'enseignant référent sont fournies à la famille.

Envoi à la MDPH

Par l'Enseignant Référent qui centralise pour un envoi groupé les documents suivants :

- la Demande des parents (le CERFA et les pièces obligatoires mentionnées sur le CERFA : le certificat médical ...)

- le GEVA-Sco 1^{ère} demande

- le Compte-Rendu de l'Equipe Educative

- Tous les éléments susceptibles d'éclairer l'Equipe Pluridisciplinaire sur les besoins spécifiques du jeune :

* Travaux scolaires, toute production significative du degré de compétence de l'élève voir commentaires écrits du maître, documents d'évaluations des compétences et acquisitions....

* Données médicales, psychologiques, orthophoniques, ...

- Bilan du Psychologue Scolaire sous pli confidentiel

GEVA-Sco RÉEXAMEN

Si l'élève a déjà une reconnaissance de handicap et bénéficie déjà d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS), l'Enseignant Référent a pour rôle de favoriser la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du PPS. Une réunion d'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) est organisée et animée par ses soins au moins une fois par an.

Le réexamen est l'occasion de faire un bilan de la mise en œuvre du PPS.

Procédure :

L'Enseignant Référent organise l'Equipe de Suivi de Scolarisation

- en invitant tous les partenaires et nécessairement la famille
- en fonction de la date échéance de la notification
- en fonction du calendrier d'envoi des dossiers de la MDPH

En amont de l'ESS

Le GEVAsco est renseigné :

- 1^{ère} page : « Identification » par l'Enseignant Référent
- 1^{ère} page : « Points saillants liés à la scolarisation » par l'enseignant

- Pages 2 et 3 (grilles de cotation) par le ou les enseignants.

Remarque : La cotation (de A à D) se fait en référence aux réalisations attendues d'une personne de même âge. Il faut lire les items en leur donnant le sens pédagogique correspondant à l'âge de l'élève. Les cotations se doivent d'être commentées.

- Si l'enfant bénéficie d'un AVS : Pages 4 et 5 concernant l'« Aide humaine » par l'enseignant et l'AVS

Si le délai est suffisant, le document peut être renvoyé avant l'ESS à l'Enseignant Référent.

Sans ce document, l'ESS ne pourra avoir lieu efficacement et l'instruction du dossier par les instances de la MDPH en sera retardée.

Le jour de l'ESS

Les pages 5 et 6 du GEVA-Sco sont complétées par l'Enseignant Référent.

Envoi à la MDPH

Par l'Enseignant Référent en respectant le calendrier MDPH (dates limites d'envoi de dossiers).

- Si nécessaire, la nouvelle demande des parents (CERFA et les pièces obligatoires mentionnées sur le CERFA : le certificat médical...)

- le GEVA-Sco Réexamen

- le Compte-Rendu de l'ESS (pour cette année encore)

- Tous les éléments susceptibles d'éclairer l'Equipe Pluridisciplinaire sur les besoins spécifiques du jeune :

* Toute production significative du degré de compétence de l'élève (travaux d'élèves), voire commentaires écrits du maître, documents d'évaluations des compétences et acquisitions scolaires.

* Données médicales, psychologiques, orthophoniques, ...

- le Bilan du Psychologue Scolaire sous pli confidentiel

Rappel :

Des réunions d'Equipe Éducative peuvent avoir lieu au cours de l'année scolaire, organisées par le chef d'établissement/directeur à la demande d'un des partenaires du projet de l'enfant.

La présence de l'Enseignant Référent n'est pas indispensable.

Par contre, aucune modification du PPS ne peut être apportée lors de cette réunion.

Un Compte-Rendu est alors adressé pour information à l'enseignant référent qui le classe dans le dossier de l'élève. Il sera utile pour le suivi du PPS.



Cachet MDPH

Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations

PREMIÈRE DEMANDE

Pour l'année scolaire 20___ / 20___

Date de réunion de l'équipe éducative ___ / ___ / 20___

Identification

Nom et prénom de l'élève : _____ Date de naissance : ___ / ___ / ___

N° et rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Coordonnées des représentants légaux		
Parents		Autre responsable légal
Mme / M. : _____	Mme / M. : _____	Mme / M. : _____
N° et rue : _____	N° et rue : _____	N° et rue : _____
CP : _____ Ville : _____	CP : _____ Ville : _____	CP : _____ Ville : _____
Tél. : _____	Tél. : _____	Tél. : _____
Courriel : _____	Courriel : _____	Courriel : _____

Points saillants liés à la scolarisation

Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur : _____

Tél : _____ Courriel : _____

Établissement scolaire fréquenté : _____ Classe fréquentée : _____

N° et rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Parcours de scolarisation

Années	Scolarisation

Conditions actuelles de scolarisation (accompagnement ou aide spécifique, conditions matérielles, décloisonnement, autres...)

Plan ou projets formalisés	Commentaires (durée de mise en œuvre, effets...)
PAI	
PPRE PAP	
Mesures éducatives	
Autres	

Accompagnement et soins	Commentaires, précisions
RASED	
SAPAD	
CNED	
Soins hospitaliers	
CAMSP CMP CMPP	
EMS	
SESSAD	
Soins en libéral	
Autres	

Conditions matérielles	Commentaires, précisions
Aménagements et adaptations pédagogiques	
Outils de communication	
Matériel informatique et audiovisuel	
Matériel déficience auditive	
Matériel déficience visuelle	
Mobilier et petits matériels	
Transport	
Autres	

Évaluation de la scolarité (à renseigner obligatoirement)

Niveau d'enseignement dans les apprentissages (CP,CE1...). Si le niveau n'est pas homogène, préciser :

- scolarité sans aménagements ayant permis des acquisitions comparables en rythme et en contenu à la moyenne de la classe d'âge
- scolarité sans aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge
- scolarité avec des aménagements ayant permis les acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge
- scolarité avec des aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge

Emploi du temps actuel de l'élève
(temps de scolarisation, activités périscolaires, accompagnement et soins, lieux...)

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			

Observation des activités de l'élève

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences générales, relation avec autrui	S'orienter dans le temps							
	S'orienter dans l'espace							
	Fixer son attention							
	Mémoriser							
	Gérer sa sécurité							
	Respecter les règles de vie							
	Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales							
	Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui							
Mobilité, manipulation	Faire ses transferts (ex.: du fauteuil roulant à la chaise dans la classe)						Accessibilité du bâti : oui non partielle Nature des difficultés rencontrées :	
	Se déplacer à l'intérieur, à l'extérieur (dans le cadre des activités scolaires)							
	Utiliser les transports en commun							
	Avoir des activités de motricité fine							
Entretien personnel	Assurer l'élimination et utiliser les toilettes							
	S'habiller/se déshabiller							
	Prendre ses repas (manger, boire)							
	Prendre soin de sa santé							
Communication	Parler							
	Comprendre la parole en face à face							
	Comprendre une phrase simple							
	Produire et recevoir des messages non verbaux							

A : activité réalisée sans difficulté et seul.

B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.

C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière (**commentaires indispensables si la case est cochée**).

D : activité non réalisée (**commentaires indispensables si la case est cochée**).

Observation des activités de l'élève (suite)

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Saisir votre texte	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences en relation avec la scolarité	Lire								
	Écrire								
	Calculer								
	Organiser son travail								
	Contrôler son travail								
	Accepter des consignes								
	Suivre des consignes								
	S'installer dans la classe								
	Utiliser des supports pédagogiques								
	Utiliser du matériel adapté à son handicap								
	Prendre des notes (quel que soit le support)								
	Participer à des sorties scolaires								

- A : activité réalisée sans difficulté et seul.
B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.
C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière (commentaires indispensables si la case est cochée).
D : activité non réalisée (commentaires indispensables si la case est cochée).

Évolutions observées et perspectives, notamment en matière de projet professionnel :

Remarques de l'élève et/ou de ses parents, particulièrement par rapport au projet de vie ou au projet professionnel :

Remarques des professionnels :

Participants à la réunion

Nom-Prénom	Fonction

Le manuel du GEVA-Sco est consultable en ligne à l'adresse www.cnsa.fr
Vous pouvez joindre tout document complémentaire en tant que de besoin (PAP, PPRE, PAI...).

Ce document est un recueil d'informations destiné à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).
Il ne préjuge pas des avis et des décisions de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).



Cachet MDPH

Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations

RÉEXAMEN

N° de dossier MDPH : _____ Pour l'année scolaire 20____ / 20____ Date de réunion de l'équipe de suivi de la scolarisation ____ / ____ / 20____

Identification

Nom et prénom de l'élève : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

N° et rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Coordonnées des représentants légaux		
Parents		Autre responsable légal
Mme / M. : _____	Mme / M. : _____	Mme / M. : _____
N° et rue : _____	N° et rue : _____	N° et rue : _____
CP : _____ Ville : _____	CP : _____ Ville : _____	CP : _____ Ville : _____
Tél. : _____	Tél. : _____	Tél. : _____
Courriel : _____	Courriel : _____	Courriel : _____

Points saillants liés à la scolarisation

Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Établissement scolaire fréquenté : _____ Classe fréquentée : _____

N° et rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Parcours de scolarisation

Années	Scolarisation

Plan ou projets formalisés	Commentaires (durée de mise en œuvre, effets...)
PAI	
Mesures éducatives	
Autres	

Accompagnement et soins	Commentaires, précisions
RASED	
SAPAD	
CNED	
Soins hospitaliers	
CAMSP CMP CMPP	
EMS	
SESSAD	
Soins en libéral	
Autres	

Conditions matérielles	Commentaires, précisions
Aménagements et adaptations pédagogiques	
Outils de communication	
Matériel informatique et audiovisuel	
Matériel déficience auditive	
Matériel déficience visuelle	
Mobilier et petits matériels	
Transport	
Autres	

Niveau d'enseignement dans les apprentissages (CP,CE1...). Si le niveau n'est pas homogène, préciser :

[illegible]

scolarité n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge

Emploi du temps actuel de l'élève
(temps de scolarisation, activités périscolaires, accompagnement et soins, lieux...)

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			

Observation des activités de l'élève

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences générales, relation avec autrui	S'orienter dans le temps							
	S'orienter dans l'espace							
	Fixer son attention							
	Mémoriser							
	Gérer sa sécurité							
	Respecter les règles de vie							
	Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales							
	Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui							
Mobilité, manipulation	Faire ses transferts (ex.: du fauteuil roulant à la chaise dans la classe)						Accessibilité du bâti : oui non partielle Nature des difficultés rencontrées :	
	Se déplacer à l'intérieur, à l'extérieur (dans le cadre des activités scolaires)							
	Utiliser les transports en commun							
	Avoir des activités de motricité fine							
Entretien personnel	Assurer l'élimination et utiliser les toilettes							
	S'habiller/se déshabiller							
	Prendre ses repas (manger, boire)							
	Prendre soin de sa santé							
Communication	Parler							
	Comprendre la parole en face à face							
	Comprendre une phrase simple							
	Produire et recevoir des messages non verbaux							

A : activité réalisée sans difficulté et seul.

B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.

C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière (**commentaires indispensables si la case est cochée**).

D : activité non réalisée (**commentaires indispensables si la case est cochée**).

Observation des activités de l'élève (suite)

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences en relation avec la scolarité	Lire							
	Écrire							
	Calculer							
	Organiser son travail							
	Contrôler son travail							
	Accepter des consignes							
	Suivre des consignes							
	S'installer dans la classe							
	Utiliser des supports pédagogiques							
	Utiliser du matériel adapté à son handicap							
	Prendre des notes (quel que soit le support)							
	Participer à des sorties scolaires							

A : activité réalisée sans difficulté et seul.

B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.

C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière (**commentaires indispensables si la case est cochée**).

D : activité non réalisée (**commentaires indispensables si la case est cochée**).

Évolutions observées et perspectives, notamment en matière de projet professionnel :

Bilan de la période écoulée

En quoi les aménagements, adaptations, orientations et compensations ont-ils facilité la scolarisation de l'élève, permis d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances, ou permis d'augmenter la durée de scolarisation ?

Aménagement et adaptations pédagogiques (dont matériel pédagogique adapté)

Dispositifs collectifs de scolarisation (ULIS, unité d'enseignement, SEGPA...)

Missions réalisées par la personne chargée de l'aide humaine

Perspectives

Objectifs pédagogiques et axes à travailler pour la suite du parcours de formation et/ou du projet professionnel

Remarques de l'élève et/ou de ses parents, particulièrement par rapport au projet de vie ou au projet professionnel :

Remarques des professionnels :

Participants à la réunion

Nom-Prénom	Fonction

Le manuel du GEVA-Sco est consultable en ligne à l'adresse www.cnsa.fr
Vous pouvez joindre tout document complémentaire en tant que de besoin.

Ce document est un recueil d'informations destiné à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).
Il ne préjuge pas des avis et des décisions de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Vadémécum pour le chef d'établissement / AVS

Ce document est issu d'un travail collaboratif mené par les responsables ASH en ateliers lors de leur session annuelle. Il se veut une synthèse de repères communs pour mieux appréhender la fonction d'AVS dans un établissement.

Préambule :

D'un département à l'autre ; d'un diocèse à l'autre, la gestion des AVS est différente. Certains diocèses ne rencontrent aucune difficulté pour avoir des contrats de l'éducation nationale, d'autres ont essentiellement des contrats uniques d'insertion (CUI) et enfin certains n'arrivent pas à rendre l'accompagnement opérationnel pour une question d'absences de moyens.

Ce document se veut être une aide pour le chef d'établissement qui a dans son établissement un ou des élèves en situation de handicap accompagnés par auxiliaire de vie scolaire.

L'Auxiliaire de Vie Scolaire : un droit à compensation

Dans le cadre de la scolarisation des élèves handicapés la commission des droits et de l'autonomie (CDA) de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) peut octroyer à un enfant ou à un jeune un droit à compensation en termes d'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire (AVS)

Ce droit à compensation est notifié soit sous forme d'un AVS individualisé soit sous la forme d'un AVS mutualisé.

L'éducation nationale se doit de mettre en œuvre cette compensation. Jusqu'à présent celle -ci se fait dans l'enseignement catholique sous 2 modalités :

- Les directions académiques mettent à disposition des contrats d'assistants d'éducation et dans ce cas la totalité des charges inhérentes à ce type de contrat est couverte par le rectorat.
- Les directions académiques permettent aux établissements scolaires d'embaucher des personnes sous contrat unique d'insertion (CUI) pour assurer cette fonction d'AVS. Le contrat est alors subventionné pour une part par le ministère du travail et pour une autre part par le ministère de l'éducation nationale. L'OGEC de l'établissement est l'employeur et applique la convention collective des employés OGEC. C'est à ce titre qu'une part (entre 50 et 80 euros/mois/contrat) reste à la charge des établissements.

Quelque soit le type de contrat il s'agit bien d'une même mission.

La mission d'AVS

- L'AVS contribue à la réalisation du projet personnalisé de scolarisation et de socialisation d'un élève en milieu ordinaire : écoles, collèges, lycées, universités.
- Il permet à l'élève de développer sa capacité d'autonomie, de communication, d'expression et d'apprentissage.

- Il veille et agit dans tous les cas pour que l'élève soit installé dans les conditions optimales de sécurité et de confort.
- Il favorise la socialisation de l'enfant, notamment sa participation aux activités collectives et ses relations inter- individuelles.
- Il relaie, selon les besoins, les consignes et actions de l'enseignant.
- Il veille à ne pas faire écran entre l'élève et son environnement, à ne pas créer une relation exclusive entre l'élève et lui.

Les étapes pour le chef d'établissement :

1. En amont du droit à compensation :

- Réunion de l'équipe éducative

Chaque équipe éducative qui étudie la situation d'un élève rencontrant des difficultés doit se questionner sur les moyens à mettre en œuvre pour aider celui -ci.

LE GEVA- SCO est un outil très intéressant pour repérer les limitations d'activités de l'élève et identifier ses besoins. La demande d'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire vient répondre à des besoins particuliers et ne doit pas être une réponse à toutes les difficultés rencontrées. La demande d'accompagnement par auxiliaire de vie scolaire implique que l'enfant ou le jeune rentre dans le champ du handicap.

Si une demande de compensation en direction de la MDPH se profile à l'issue de l'équipe éducative ne pas omettre de donner les coordonnées de l'enseignant référent à la famille. Celui-ci saura bien renseigner la famille et l'aidera dans ses démarches.

Le chef d'établissement rédige un compte rendu de la réunion de l'équipe éducative et le remet aux participants.

2. A partir du droit à compensation

Etape 1 : le recrutement d'un personnel pour une fonction d'AVS

- Lors de l'entretien, évaluer la compréhension des propos et la qualité de la langue.
- Lors de l'entretien, poser quelques questions qui permettent d'identifier les représentations de la personne sur le handicap.
 - Ce qu'évoque le mot handicap
 - Ce qu'évoque la fonction d'auxiliaire de vie scolaire : que serez- vous amené à faire ?
- Lors de l'entretien vérifier la connaissance du public. Travailler avec un enfant n'exige sans doute pas les mêmes compétences qu'accompagner un adolescent.
- Lors de l'entretien, s'assurer que la personne a pris connaissance :
 - Du cadre de la fonction
 - Présenter l'établissement et son projet.
 - Présenter les responsabilités
 - Insister sur le fait d'être généraliste et non spécialiste.

- Des différents champs de la fonction. L'AVS agit :
 - En soutenant l'élève dans les actes de la vie quotidienne dans un but de compensation du handicap,
 - En facilitant son intégration dans le groupe classe,
 - En favorisant la communication avec les autres élèves,
 - En favorisant sa socialisation,
 - En favorisant les conditions d'apprentissage en coordination avec les enseignants.
- Rappeler qu'il n'est ni un pédagogue, ni un personnel soignant, ni un précepteur.
- Rappeler l'importance de ne pas faire à la place de l'élève mais d'aider l'élève à la réalisation des tâches qu'il peut accomplir.
- Rappeler la nécessaire distance avec la famille : pas de transmission directe sur le vécu de l'élève au sein de la classe ou de l'établissement. Ceci relevant de la responsabilité de l'équipe pédagogique.
- S'assurer plus particulièrement de sa capacité à :
 - Se mettre à l'écoute,
 - Travailler en équipe,
 - Se placer sous l'autorité du Chef d'Etablissement et de l'équipe pédagogique,
 - Se mettre au service d'un ou plusieurs élèves dans le respect du Projet Personnalisé de Scolarisation,
 - Agir en toute confidentialité,
 - S'engager à suivre les modules de formation proposés (connaissance du fonctionnement du système éducatif, connaissances relatives aux besoins des élèves handicapés et aux situations de handicap, compétences en lien direct avec les tâches qui lui sont confiées).

Etape 2 : Accueil et clarification des gestes professionnels attendus

Le chef d'établissement organise la possibilité d'un temps de travail entre l'enseignant et l'AVS. Pour le second degré le professeur principal est l'interlocuteur privilégié. Le chef d'établissement veille à mettre en place :

- ***Un temps d'observation de la vie de classe et de l'élève qu'il va accompagner.***
- ***Une présentation de l'AVS à l'élève, à ses parents et à l'ensemble de la classe.***
- ***La formalisation d'une fiche de poste de l'AVS comme un des éléments du projet pédagogique d'inclusion scolaire (PPI). Selon les besoins identifiés dans la demande initiale ou au cours des différentes réunions d'équipes de suivi de scolarisation les gestes demandés à l'AVS doivent être initiés par l'équipe pédagogique et formalisés.***
- ***L'emploi du temps de l'AVS est organisé en fonctions des gestes d'accompagnement nécessaires.***
-

Les activités possibles au regard des missions et des fonctions

■ Fonction dans l'accompagnement des actes de la vie quotidienne

- Observe et rend compte des éventuels décalages entre les besoins exprimés dans le projet et les réalités du quotidien.
- Apporte une aide compensatrice selon les besoins identifiés (hygiène, confort, déplacement, communication, sécurité...).

- Contribue à la sécurité de l'élève, et intervient en cas de nécessité en application des consignes de sécurité spécifiques du milieu considéré.
- Aide l'élève, le cas échéant et sous contrôle, dans la manipulation d'outils pédagogiques ou d'aides techniques.
- Réagit de manière adaptée à des situations d'urgence ou de conflit. En avertit immédiatement les responsables concernés.
- Ne prend aucune mesure disciplinaire de sa propre initiative.
- Participe à l'aménagement et à l'adaptation de l'environnement matériel et physique de l'élève, en lien avec les professionnels compétents.

■ **Fonction de socialisation favorisant l'intégration des enfants et des jeunes dans la vie sociale**

- Favorise la mise en confiance du jeune et de son environnement par une présence active et discrète et des comportements adaptés.
- Repère les situations qui sont susceptibles de créer des obstacles à une relation.
- Incite l'élève suivi à réaliser des activités avec d'autres élèves, en proposant éventuellement des moyens adaptés.
- Favorise les échanges directs, collectifs ou privilégiés, entre l'élève et ses pairs, ainsi qu'avec les adultes.
- Favorise la prise d'expression et de parole du jeune.
- Valorise les progrès dans la réalisation des activités effectuées en autonomie ou en coopération avec d'autres élèves.

■ **Fonctions éducatives visant le développement de l'autonomie de l'enfant, de ses capacités d'apprentissage**

- Participe à l'animation des activités conduites par l'enseignant.
- Contribue au soutien de l'élève dans la compréhension et dans l'application des consignes du travail pédagogique, en utilisant les supports adaptés.
- Encourage et sécurise l'élève dans le travail à mener.
- Fait part à l'enseignant de ses observations relatives au travail de l'élève accompagné.
- Assiste l'élève, si nécessaire, lors des examens, en référence aux textes en vigueur.

■ **Fonctions dans la gestion des relations**

- S'approprie les objectifs définis par le PPS.
- En tant que membre de l'équipe éducative, participe à toutes réunions concernant l'élève.
- Ses contacts avec les professionnels se font sous le contrôle des responsables, en accord avec la famille.
- Rend compte du travail effectué à l'équipe pédagogique, analyse en équipe ses expériences et ses difficultés.
- Participe à l'information de la famille sur les points marquants de la vie quotidienne du jeune. Veille en même temps à préserver la relation de confiance établie avec lui.
- Participe à l'évaluation et à l'évolution des pratiques professionnelles des AVS.

Etape 3 : analyse régulière et réajustement

- Le chef d'établissement s'assure des résultats de l'accompagnement, vérifie la collaboration enseignant /AVS et soutient cette collaboration.
- Le chef d'établissement vérifie la capacité de l'AVS à occuper sa fonction et rien que sa fonction.

Etape 4 : Evaluation en vue de la réunion d'équipe de suivi de solarisation.

■ Questions à se poser en vue de l'évaluation de l'accompagnement d'un enfant ou d'un jeune par AVS

- L'accompagnement permet-il au jeune de progresser ?
- En quoi l'accompagnement permet-il ces progrès ?
- Que peut faire le jeune en autonomie qu'il ne faisait pas précédemment ?
- Peut-on penser d'autres moyens de compensations que cet accompagnement ?
- Doit-on garder le même nombre d'heures ?
- Peut-on diminuer le temps d'accompagnement ?

L'évaluation en vue de l'ESS ne nécessite pas de prise de décisions mais permet d'interroger au cours de la réunion d'ESS avec la famille et les partenaires l'efficacité de l'accompagnement et surtout l'acquisition de l'autonomie de l'enfant et du jeune.

Etape 5 : Réunion de l'équipe de suivi de scolarisation

Au cours de cette réunion chaque membre intervient selon ses fonctions.

- L'AVS intervient sur les capacités du jeune à être de plus en plus autonome.
- L'enseignant intervient sur les effets produits de l'accompagnement dans le domaine des apprentissages, des relations aux autres, du respect du cadre.

Etape 6 : Evaluation des compétences de l'AVS

Le chef d'établissement organise au moins une fois par an un entretien avec l'AVS et échange sur les points suivants :

- Le respect des cadres (horaires, assiduité ...)
- La qualité de la relation à l'enfant, au jeune
- La collaboration avec les enseignants
- L'analyse de sa fonction.



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Affaire suivie par :

Dr Christine Cordoliani
Médecin CTR

Florence Janssens
Inspecteur CT ASH auprès du
recteur

Annie Bessagnet
Doyen IA IPR

Dominique Chevrinais
Doyen IEN ET EG IO

Diffusion :

Pour attribution : A Pour Information : I

A	IA		Gds. Etabls. Sup.
A	Inspections		ESPE
A	CTCM		CROUS
	CD-CS		CRDP
A	Lycées		DRONISEP
A	Collèges		CIO
A	LP		SIEC
A	LT-LGT		INSHEA
A	LG		CNED
A	LPO	A	Etabls. Privés
A	EREA		INEP
	MELH		UNSS
	CIEP	I	APE
A	ERPD		DDJS
	CREPS		CNEFEI
	DRGIS		CNEFASES
	Universités		INJEP
	IUT		Représentants des Personnels

Nature du document :

- ☐ Nouveau
☒ Modifié
☐ Reconduit

Le présent document comporte :

Circulaire	2 p
Annexe 1	1 p
Annexe 2	1 p
Annexe 3	11 p
Annexe 4	1 p
Total	16 p

Versailles, le 22 novembre 2016

Le Recteur de l'Académie de Versailles
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

**Mesdames et Messieurs les directeurs
d'établissement privés sous contrat**

Mesdames et Messieurs les IEN CCPD

**Mesdames les Médecins conseillers techniques
départementaux**

**Mesdames et Messieurs les médecins de
l'éducation nationale**

S/C des Inspecteurs d'académie, DASEN

Mesdames et Messieurs les IA-IPR

Mesdames et Messieurs les IEN du second degré

Objet : Plan d'accompagnement personnalisé (PAP)

Réf : Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

Décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves.

Circulaire n°2015-016 du 22 janvier 2015 relative au plan d'accompagnement personnalisé.

La présente circulaire a pour objet de définir les modalités académiques de la mise en place du plan d'accompagnement personnalisé (PAP) introduit par l'article L.311-7 du Code de l'Éducation.

Afin de répondre à l'exigence d'une école inclusive, les élèves dont les difficultés scolaires durables relèvent d'un trouble des apprentissages peuvent bénéficier d'un PAP.

Ce dispositif **d'accompagnement pédagogique** s'adresse aux élèves du premier et du second degré pour lesquels **des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires**, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle.



2/2

Le PAP répond ainsi aux besoins des élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages pour lesquels ni le Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) ni le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ne constituent une réponse adaptée. Il devient l'unique dispositif pour ces élèves.

Procédure de mise en œuvre académique du PAP

Vous trouverez en annexes :

- 1- La procédure (*annexe 1*) ;
- 2- Le document de demande de la famille ou de l'élève majeur (*annexe 2*) ;
- 3- L'avis de l'équipe pédagogique nécessaire pour une demande de PAP (*annexe 3*) ; **en cas de difficultés scolaires avérées**, les annexes 3.1, 3.2, 3.3 3.4 ou 3.5 seront renseignées (une seule en fonction du cycle ou du niveau dans lequel l'élève est scolarisé) et remises au médecin de l'éducation nationale en même temps que l'avis de l'équipe pédagogique ;
- 4- L'avis médical pour la mise en place d'un PAP (*annexe 4*).

J'attire votre attention sur les éléments suivants :

- Le rôle de l'équipe pédagogique est essentiel dans le constat de difficultés scolaires durables. En effet, sans ce constat de difficultés et de durabilité, le PAP n'est pas justifié et il n'y a pas lieu de requérir d'avis médical.
- Dans les situations de difficultés scolaires durables, le constat des troubles des apprentissages peut être fait par le médecin qui suit l'enfant mais, à la suite de ce constat, le médecin de l'éducation nationale est le seul à donner un avis sur la pertinence de la mise en place d'un PAP.
- Le médecin de l'éducation nationale transmet son avis (*annexe 4*) au directeur d'école ou au chef d'établissement, ainsi qu'à la famille lorsque la demande vient de celle-ci.
- La rédaction du PAP s'appuie sur un document national unique qu'il n'est pas permis de modifier :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/elevés_a_besoins_educatifs_particuliers/82/8/formulaire_PAP2015_420828.pdf

Il propose une liste non exhaustive d'adaptations et d'aménagements possibles. Il faudra veiller à retenir un nombre raisonnable d'adaptations qui pourront être poursuivies tout au long de l'année scolaire.

- Une évaluation des aménagements et des adaptations est faite tous les ans. Elle permet de réinterroger la nécessité de la poursuite du PAP et, si nécessaire, de le réactualiser au regard des progrès de l'élève et des programmes. L'avis du médecin de l'éducation nationale ne doit pas être requis chaque année mais il peut être pertinent de le solliciter lors des changements de cycle.
- Le PAP est un outil qui a vocation à suivre l'élève à chaque changement d'établissement. Une copie intégrale du PAP, une fois renseigné et signé du directeur d'école ou du chef d'établissement et des parents, doit être remise à la famille.

Je vous remercie de votre engagement pour la mise en œuvre de ce dispositif d'accompagnement pédagogique au service de la personnalisation des parcours.

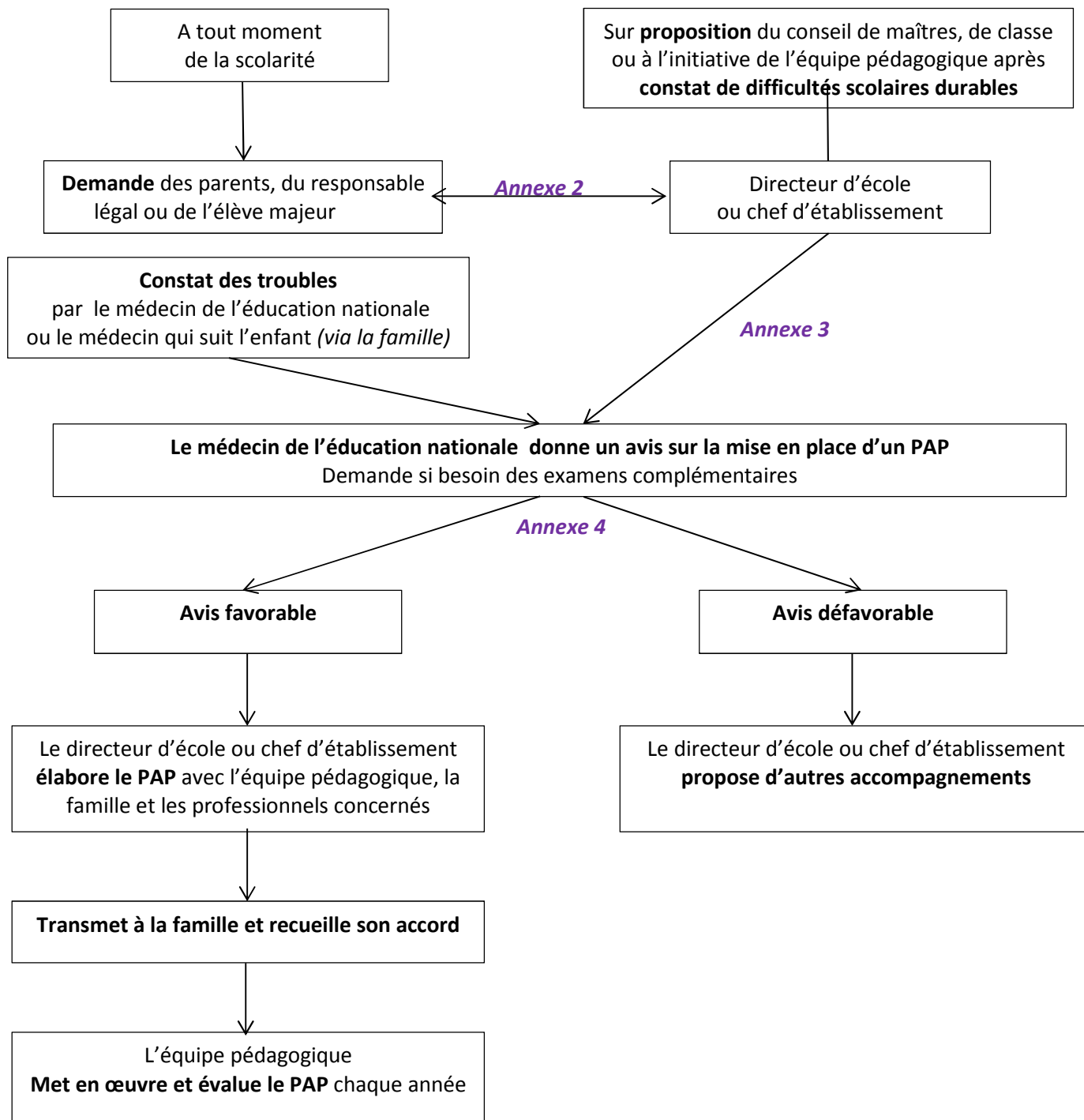
Daniel FILATRE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

PROCEDURE

Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)



Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Demande des parents, du responsable légal ou de l'élève majeur

Année scolaire : 20.. / 20..

A adresser au directeur d'école ou au chef d'établissement

Nom, prénom et adresse de l'élève

.....
.....

Date de naissance : / /

Nom, prénom et adresse des parents ou responsables légaux

.....
.....
.....

Adresse électronique :@.....

N° de téléphone :

Ecole / Etablissement fréquenté(e) et adresse :

.....
.....

Classe : Série ou spécialité :

Parmi les dispositifs d'accompagnement pédagogique suivants, lesquels ont déjà été mis en place ?

- Un Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) a été mis en place par les enseignants : Oui ☐ Non ☐
- Un Projet d'Accueil Individualisé pour des troubles des apprentissages a été mis en place antérieurement : Oui ☐ Non ☐

L'élève bénéficie-t-il de prises en charge extérieures (orthophonie, ergothérapie...) ?

Oui ☐ Non ☐

Autres éléments que vous souhaitez préciser :

.....

Je soussigné.....

sollicite la mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé

Fait à, le

Signature des parents ou du responsable légal ou de l'élève majeur

Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Avis de l'équipe pédagogique pour une demande de PAP

Année scolaire : 20.. /20..

A renseigner par l'équipe pédagogique

Préciser :

- ☐ Demande de la famille ou de l'élève majeur
☐ Proposition de l'équipe pédagogique

Nom, prénom de l'élève

.....

Date de naissance : / /

Ecole / Etablissement fréquenté(e) et adresse :

.....

..... Classe :

..... Série ou spécialité :

Cet élève présente des difficultés scolaires durables : Oui ☐ Non ☐

- **Si NON** : le PAP n'est pas la réponse adaptée ; d'autres mesures pédagogiques pourraient être éventuellement proposées ; il n'y a pas lieu de transmettre la demande au médecin de l'EN.
- **Si OUI : Documents ou éléments à fournir :**
 - Renseignements pédagogiques (utiliser l'annexe correspondant au cycle d'enseignement ou l'annexe-lycée)
 - Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE), le cas échéant
 - Travaux scolaires significatifs
 - Derniers bulletins scolaires

Pour une demande dans le premier degré, l'élève est-il suivi par le RASED ? Oui ☐ Non ☐

Date et cachet de l'école ou de l'établissement

A adresser au directeur d'école ou au chef d'établissement qui le transmettra au médecin de l'éducation nationale seulement en cas de difficultés scolaires durables

**Document préparatoire à l'élaboration d'un
Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**

Renseignements pédagogiques pour un élève de cycle 1

Année scolaire : 20.. /20..

A renseigner par l'équipe pédagogique uniquement en cas de difficultés scolaires durables (cf annexe 3)

Nom, prénom de l'élève :

Date de naissance : / /

Ecole : Classe :

En tenant compte de la classe au sein du cycle, indiquez s'il existe des difficultés dans les domaines suivants :

1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (oral et écrit)

Oral (Oser entrer en communication, comprendre et apprendre, échanger et réfléchir avec les autres, commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique)

.....
.....
.....
.....

Écrit (Écouter de l'écrit et comprendre, découvrir la fonction de l'écrit, commencer à produire des écrits, découvrir le principe alphabétique, commencer à écrire tout seul)

.....
.....
.....
.....

2. Agir, s'exprimer, comprendre au travers de l'activité physique

(agir dans l'espace dans la durée sur les objets, adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées, communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique, collaborer, coopérer, s'opposer)

.....
.....
.....
.....
.....

3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

(Développer du goût pour les pratiques artistiques, découvrir différentes formes d'expression artistique, vivre et exprimer des émotions, formuler des choix)

.....

.....

.....

4. Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

(Découvrir les nombres et leurs utilisations, explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées)

.....

.....

.....

.....

5. Explorer le monde

(Se repérer dans le temps et l'espace, explorer le monde du vivant, des objets et de la matière)

.....

.....

.....

.....

Date et cachet de l'école

Document à remettre au médecin de l'éducation nationale, en cas de difficultés scolaires, accompagné de l'avis de l'équipe pédagogique (annexe 3)

**Document d'aide à l'élaboration du
Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**

Renseignements pédagogiques pour un élève de cycle 2

Année scolaire : 20.. /20..

A renseigner par l'équipe pédagogique uniquement en cas de difficultés scolaires durables (cf annexe 3)

Nom, prénom de l'élève :

Date de naissance : / /

Ecole : Classe :

En tenant compte de la classe au sein du cycle, indiquez s'il existe des difficultés dans les domaines suivants :

1. Les langages pour penser et pour communiquer

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

L'oral (comprendre et s'exprimer)

.....
.....
.....

La lecture (identifier des mots et comprendre)

.....
.....
.....

L'écrit (copier et produire)

.....
.....
.....

L'étude de la langue (raisonner pour réaliser des accords, orthographier les mots les plus fréquents, utiliser ses connaissances lexicales)

.....
.....
.....

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue étrangère (comprendre l'oral, s'exprimer oralement en continu, prendre part à une conversation)

.....
.....
.....
.....

- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer et communiquer dans les domaines des nombres et calcul, grandeurs et mesures, espace et géométrie)

.....

- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
Arts plastiques (expérimenter, produire, créer, s'exprimer, analyser sa pratique et celle de ses pairs, exprimer ses émotions)

.....

Education musicale (chanter, écouter, comparer, échanger, partager)

.....

Education physique et sportive (développer sa motricité et construire un langage du corps, partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités, apprendre à entretenir sa santé)

.....

2. Les méthodes et outils pour apprendre (savoir apprendre une leçon ou une poésie, utiliser des écrits intermédiaires, relire un texte, lire et comprendre une consigne, utiliser des outils de référence, utiliser les outils numériques, coopérer et réaliser des projets)

.....

3. La formation de la personne et du citoyen (exprimer sa sensibilité, comprendre le droit et la règle, développer son jugement, assumer son engagement)

.....

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques (questionner le monde du vivant, de la matière et de l'objet)

.....

5. Les représentations du monde et l'activité humaine (comprendre les représentations artistiques, se repérer dans le temps et dans l'espace, explorer les organisations du monde)

.....

Date et cachet de l'école

Document à remettre au médecin de l'éducation nationale, en cas de difficultés scolaires, accompagné de l'avis de l'équipe pédagogique (annexe 3)

Document préparatoire à l'élaboration du Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Renseignements pédagogiques pour un élève de cycle 3

Année scolaire : 20.. /20..

A renseigner par l'équipe pédagogique uniquement en cas de difficultés scolaires durables (cf annexe 3)

Nom, prénom de l'élève :

Date de naissance : / /

Ecole : Classe :

En tenant compte du niveau de classe au sein du cycle, indiquez s'il existe des difficultés dans les domaines suivants :

1. Les langages pour penser et pour communiquer

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

L'oral (comprendre et s'exprimer)

.....
.....
.....

La lecture (lire avec fluidité, comprendre des textes et documents, les interpréter)

.....
.....
.....

L'écrit (écrire à la main ou avec un clavier, recourir à l'écriture pour réfléchir et apprendre, produire des écrits)

.....
.....

Etude de la langue (maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit, acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots, maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe, observer le fonctionnement du verbe et l'orthographe)

.....
.....
.....

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue étrangère (écouter, lire et comprendre, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer, découvrir les aspects culturels)

.....
.....

- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer et communiquer dans les domaines des nombres et calculs, grandeurs et mesures, espace et géométrie)

.....
.....

- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
Arts plastiques (expérimenter, produire, créer, s'exprimer, analyser sa pratique et celle de ses pairs, mettre en œuvre un projet)

.....
.....
.....
Education musicale (chanter, interpréter, écouter, comparer, commenter, explorer, imaginer, créer, échanger, partager et argumenter)

.....
.....
Education physique et sportive (développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps, partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités, apprendre à entretenir sa santé)

2. Les méthodes et outils pour apprendre (organiser son travail pour améliorer l'efficacité de son apprentissage, savoir apprendre une leçon, lire et comprendre une consigne, coopérer, chercher des informations et interroger leur pertinence et origine, utiliser des périphériques et logiciels)

3. La formation de la personne et du citoyen (exprimer sa sensibilité, comprendre le droit et la règle, développer son jugement, assumer son engagement)

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques (pratiquer des démarches scientifiques et technologiques, concevoir, créer, réaliser)

5. Les représentations du monde et l'activité humaine (identifier, analyser et se repérer en histoire des arts, se repérer dans le temps et dans l'espace, raisonner, justifier sa démarche et les choix effectués, comprendre un document et s'informer dans le monde du numérique)

Date et cachet de l'école ou de l'établissement :

Document à remettre au médecin de l'éducation nationale, en cas de difficultés scolaires, accompagné de l'avis de l'équipe pédagogique (annexe 3)

RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCEMINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Document préparatoire à l'élaboration d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Renseignements pédagogiques pour un élève de cycle 4

Année scolaire : 20.. /20..

A renseigner par l'équipe pédagogique uniquement en cas de difficultés scolaires durables (cf annexe 3)

Nom, prénom de l'élève :

Date de naissance : / /

Ecole : Classe :

En tenant compte de la classe au sein du cycle, indiquez s'il existe des difficultés dans les domaines suivants :

1. Français

- Langage produit (prononciation, vocabulaire, syntaxe, conjugaison)

Préciser :
.....

- Lecture (lecture proprement dite, compréhension)

Préciser :
.....

- Production d'écrits (orthographe, expression, graphisme)

Préciser :
.....

2. Mathématiques (opérations, géométrie, résolution de problèmes, tableaux à double entrée, logique, raisonnement)

Préciser :
.....

3. Pratique des langues vivantes étrangères (oral, écrit)

Préciser :
.....

4. **Histoire / géographie**

Préciser :
.....

5. **Sciences (physique/chimie, SVT et technologie)**

Préciser :
.....

6. **Arts (arts plastiques et musique)**

Préciser :
.....

7. **Mémorisation des leçons**

Préciser :
.....

8. **Motricité en EPS**

Préciser :
.....

9. **Comportement** (concentration, contrôle de soi, attitude en classe, gestion du matériel)

Préciser :
.....

Date et cachet de l'établissement

Document à remettre au médecin de l'éducation nationale, en cas de difficultés scolaires, accompagné de l'avis de l'équipe pédagogique (annexe 3)



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Renseignements pédagogiques pour un élève de lycée

Année scolaire : 20.. /20..

A renseigner par l'équipe pédagogique uniquement en cas de difficultés scolaires durables (cf annexe 3)

Nom, prénom de l'élève :

Date de naissance : / /

Ecole : Classe :

En tenant compte de la classe au sein du cycle, indiquez les difficultés rencontrées :

- En lecture de textes ou d'énoncés :

Préciser :
.....

- En lecture d'images, cartes, figures :

Préciser :
.....

- En expression orale :

Préciser :
.....

- En compréhension du texte lu :

Préciser :
.....

- En langues vivantes (oral, écrit) :

Préciser :
.....

- En logique, raisonnement :

Préciser :
.....

- Pour finir les contrôles dans les temps impartis :

Préciser :
.....

- Pour fournir un travail écrit (fatigabilité, écriture peu ou pas lisible, difficultés en copie ou en production...) :

Préciser :
.....

- Pour orthographier même les mots courants (erreurs, écriture phonétique) :

Préciser :
.....

- En comportement (concentration, contrôle de soi) :

Préciser :
.....

Date et cachet de l'établissement

Document à remettre au médecin de l'éducation nationale, en cas de difficultés scolaires, accompagné de l'avis de l'équipe pédagogique (annexe 3)



**Avis du médecin de l'éducation nationale
pour la mise en place
d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**

Docteur

Pour l'élève (nom et prénom)

Date de naissance : / /

Adresse

.....
.....

Ecole / Etablissement fréquenté(e) et adresse :

.....
.....

Classe : Série ou spécialité :

Au vu des données médicales fournies et/ou observées ce jour :

- ☐ J'émet un avis favorable à la mise en place d'un PAP
- ☐ Je demande des éléments complémentaires
- ☐ J'émet un avis défavorable : Les difficultés scolaires ne sont pas en lien avec un trouble des apprentissages et ne relèvent pas de la mise en place d'un PAP

Fait à, le

Signature et tampon du médecin de l'éducation nationale

***A transmettre au chef d'établissement ou au directeur d'école,
ainsi qu'à la famille lorsque la demande vient de celle-ci.***

Plan d'accompagnement personnalisé

Vu la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L311-7 et D. 311-13

Nom et prénom(s) de l'élève :

Date de naissance :

Responsables légaux :

Adresse :

Besoins spécifiques de l'élève (à remplir par le médecin de l'éducation nationale)

- Points d'appui pour les apprentissages :

- Conséquences des troubles sur les apprentissages :

**Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève
MATERNELLE**

Conduite de classe : liste des points d'attention

Organisation spatiale, temporelle et matérielle

Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction des temps d'activités
Visibilité et clarté des affichages
Mise à disposition d'outils individuels et adaptés
Aides visuelles pour la gestion du temps
Aménagements mis en place : PS : MS : GS :

Réalisation des tâches et aménagement des supports dans les différentes activités

Aider à la compréhension des consignes et des informations (reformulation, ...)
Décomposer les consignes et informations complexes (Utiliser de préférence des consignes simples)
Adapter et aménager les supports
Faciliter la préhension
Finaliser et faire évoluer le plan de travail et les aménagements avec l'enfant
Aménagements mis en place : PS : MS : GS :

Aider l'élève dans la classe

Accepter des modes d'expressions spécifiques de l'élève (mots, gestes...)
Mettre en place des dispositifs de coopération entre élèves
Prendre en compte les contraintes associées : fatigue, lenteur, surcharge...(accepter de différer le travail)
Utiliser différents canaux dans les différentes activités (expression, psychomotricité ...)
Aménagements mis en place : PS : MS : GS :

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école (nom et qualité) :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école (nom et qualité) :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école (nom et qualité) :

BILAN DES AIDES APPORTEES EN MATERNELLE :

- Aménagements n'ayant pas atteints les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables :

Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève

ELEMENTAIRE

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher

Adaptations transversales :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Installer l'élève face au tableau					
Veiller à la lisibilité et à la clarté de l'affichage					
Utiliser un code couleur par matière					
Privilégier l'agenda au cahier de textes					
Vérifier que l'agenda soit lisiblement renseigné					
Agrandir les formats des supports écrits (A 3)					
Donner des supports de travail ou d'exercices déjà écrits (QCM par exemple)					
Fournir des photocopies pour privilégier l'apprentissage et le sens donné					
Surligner les énoncés ; surligner une ligne sur deux					
Proposer à l'élève des outils d'aide (cache, règle ...)					
Fournir à l'élève des moyens mnémotechniques					
S'assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique					
Aider à la compréhension par une explicitation ou une reformulation de la part de l'enseignant					
Mettre en place un tutorat par l'intermédiaire d'un élève qui lit à voix haute les consignes					
Enoncer l'objectif de la séance et en faire une synthèse à la fin					
Proposer des activités qui pourront être achevées avec succès, qui valoriseront l'élève					
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines					
Utilisation de l'informatique :					
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette					
Permettre l'utilisation d'une clef USB					
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique					
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions					

Evaluations :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Accorder un temps majoré					
Donner les consignes à l'oral					
Adapter la situation, les supports de l'évaluation de façon à limiter l'écrit : - proposer des QCM ; - proposer des schémas à légender ; - proposer des exercices à trous, à cocher, à relier					
Autoriser différents supports (tables de calcul, fiches chronologiques, fiches mémoire)					
Privilégier les évaluations sur le mode oral					
N'évaluer l'orthographe que si c'est l'objet de l'évaluation					
Ne pas pénaliser le soin, l'écriture, la réalisation de figures...					
Evaluer les progrès pour encourager les réussites					

Leçons :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Proposer l'apprentissage des mots clés uniquement					
Fournir une fiche « mémoire » (dessins, symboles...)					

Lecture / langage oral :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Recourir de manière privilégiée à des jeux proposant un travail de la conscience phonologique					
Accentuer le travail sur la combinatoire					
Avant même de lire le texte, lire les questions qui seront posées afin de faciliter la prise d'indices par l'élève					
Proposer à l'élève une lecture oralisée (enseignant ou autre élève) ou une écoute audio des textes supports de la séance					
Surligner des mots clés / passages importants pour faciliter la lecture de l'élève					
Proposer à l'élève un schéma chronologique du récit (l'amener à indiquer ce qu'il a retenu, paragraphe après paragraphe, à l'aide d'un schéma)					

Production d'écrits :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Simplifier les règles en introduisant des indices visuels (pictogrammes, croquis en plus du texte)					
Adapter les quantités d'écrit (dictée à trous, à choix, ...)					
Privilégier l'apprentissage des mots en passant par l'oral (épeler, faire le geste dans l'espace) et non par la copie					
Limiter les exigences sur l'emploi de règles précises.					
Recourir à la dictée à l'enseignant					
Diminuer la quantité d'écrit sur chaque feuille					

Mathématiques :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Autoriser l'utilisation des tables de multiplication (ou de la calculatrice) pendant les cours et les contrôles					
Privilégier la présentation des calculs en ligne					
Présenter les calculs en colonnes avec des repères de couleur (ex : colonne des unités en rouge, des dizaines en bleu et des centaines en vert)					
Admettre que la réponse ne soit pas rédigée si les calculs sont justes					
Ne pas sanctionner les tracés en géométrie					
Laisser compter sur les doigts					
Utiliser la manipulation (pliages, objets 3D...)					
Travailler sur les « qui...qui » (qui est perpendiculaire à...et qui passe...) et les syllogismes					
Colorier les différentes colonnes des tableaux à double entrée (en utilisant des couleurs différentes)					
Favoriser, autoriser la résolution des problèmes avec recours à la schématisation					

Pratique d'une langue vivante étrangère :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Veiller à ce que la perception de départ soit correcte : prononcer le plus distinctement possible et pas trop vite, écrire clairement au tableau en gros caractères					
Travailler la prononciation des sons même exagérément					
Utiliser un enseignement multi sensoriel ; entendre, lire, voir (images), écrire.					
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes.					
Utiliser des couleurs pour segmenter les mots, les phrases					
Expliquer et traduire la grammaire, les tournures de phrases					

Autres aménagements et adaptations :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :

BILAN DES AIDES APPORTEES AU PRIMAIRE :

- Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables :

ENTREE AU COLLEGE

Liaison Primaire-Collège

(à remplir par l'enseignant de l'école en lien avec un enseignant du collège) :

Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève

AU COLLEGE

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D.351-27 à D.351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur)

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher

Pour toutes les disciplines :	6^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (exemple : ARIAL14)				
Permettre l'utilisation de trieurs ou de pochettes à rabats				
Limiter la copie (synthèse du cours photocopiée)				
Mettre en place un tutorat (prise de notes...)				
Autoriser les abréviations				
Privilégier l'agenda ainsi que l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)				
Utiliser le surligneur				
Faire construire une fiche mémoire et permettre à l'élève de l'utiliser, y compris durant l'évaluation				
Proposer une aide méthodologique				
Aider à l'organisation				
S'assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique				
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé				
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur,...)				
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines				
Utilisation de l'informatique :				
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette				
Permettre l'utilisation d'une clef USB				
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique				
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions				

Evaluations :	6^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}
Accorder un temps majoré				
Privilégier les évaluations sur le mode oral				
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou pas souhaitable				
Limiter la quantité d'écrit (recours possible aux QCM, exercices à trous, schémas ...)				
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits.				
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)				

Devoirs :	6^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}
Limiter le « par cœur », demander à ce que les notions clés uniquement soient retenues				
Donner moins d'exercices à faire				
Aider à la mise en place de méthodes de travail (systèmes d'organisation répétitifs, accompagnement personnalisé)				

Français :	6^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}
Proposer des dictées aménagées (à trous, avec un choix parmi plusieurs propositions ...)				
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques				
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio				
Faciliter la production d'écrit (autoriser un répertoire personnel, lui apprendre à utiliser les indicateurs de temps pour structurer le récit)				
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes, utiliser les couleurs pour segmenter les mots, les phrases				

Mathématiques:	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes...)				
Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)				
Utiliser la schématisation en situation problème				

Langues vivantes :	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Evaluer plutôt à l'oral				
Proposer à l'élève des supports visuels pour faciliter la compréhension				
Insister sur la prononciation et la distinction des nouveaux sons de la langue				
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes				

Histoire / géographie :	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Utiliser les affiches et chronologies dans la salle				
Surligner les mots-clés ou nouveaux				
Autoriser la lecture de documents avec un guide de lecture ou un cache...				
Agrandir les cartes, mettre des couleurs				

Arts plastiques :	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales				
Utiliser et valoriser les compétences spatiales (réalisations en 3D)				

Education physique et sportive :	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues				
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)				
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs				
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs				
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets				

Autres aménagements et adaptations :	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :

BILAN DES AIDES APPORTEES AU COLLEGE :

- Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables à l'élève :

ENTREE AU LYCEE

Liaison Collège-Lycée (à remplir par le Professeur Principal en lien avec un professeur du lycée) :

Adaptations et aménagements à mettre en œuvre en fonction des besoins de l'élève

AU LYCEE

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D.351-27 à D.351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur)

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher

Pour toutes les disciplines :

	2 nd	1 ^{ère}	Tle
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (par exemple ARIAL14)			
Limiter la copie (synthèse du cours photocopié)			
Mettre en place un tutorat (prise de notes...)			
Aider à la mise en place de méthodes de travail, ne pas hésiter à avoir recours à des systèmes d'organisation répétitifs, utiliser des repères visuels de couleur par exemple.			
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques			
Utiliser l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)			
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur,...)			
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines			
Utilisation de l'informatique :			
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette			
Permettre l'utilisation d'une clef USB			
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique			
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions			

Evaluations :

	2 nd	1 ^{ère}	Tle
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits			
Accorder un temps majoré			
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant, lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou souhaitable			
Privilégier les évaluations sur le mode oral			
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)			

Devoirs :

	2 nd	1 ^{ère}	Tle
Donner moins d'exercices à faire tout en maintenant le niveau d'exigence			
Aider à la mise en place de méthode de travail (apprendre à s'organiser, accompagnement personnalisé)			

Français :

	2 nd	1 ^{ère}	Tle
Proposer l'utilisation de supports numériques			
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio			

Mathématiques :

	2 nd	1 ^{ère}	Tle
Utiliser la schématisation en situation problème			
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes ...)			
Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)			
Proposer l'utilisation de logiciels adaptés en géométrie			

Langues vivantes :	2nd	1^{ere}	Tle
Evaluer plutôt à l'oral			
Proposer des supports visuels (dessins, croquis, gestes, vidéos) pour faciliter la compréhension			
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes			

Histoire / géographie :	2nd	1^{ere}	Tle
Utiliser les supports chronologiques			
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé (vérifier la compréhension des termes les plus élémentaires)			
Surligner les mots-clés ou nouveaux			
Agrandir les cartes, mettre des couleurs			
Autoriser la lecture de document avec un guide de lecture, un cache			

Expression artistique :	2nd	1^{ere}	Tle
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales (ateliers de théâtre, musique)			
Proposer systématiquement des feuilles grand format			
Autoriser l'utilisation de logiciels de dessins sur ordinateur			

Education physique et sportive :	2nd	1^{ere}	Tle
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues			
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)			
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs			
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs			
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets			

Adaptations dans le cadre des champs professionnels :	2nd	1^{ere}	Tle

Autres aménagements et adaptations :	2nd	1^{ere}	Tle

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :

BILAN DES AIDES APPORTEES AU LYCEE :

- Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables à l'élève :